280 1948-1949 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXX

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

André Burger, La légende de Roncevaux avant la *Chanson de Roland*. 433
L.-F. Flutre, Études sur le roman de *Perceforêt*..... 474

MÉLANGES

Léo Spitzer, Français *s'emberlucoquer, s'emberlificoter* « s'empêtrer, s'entortiller »..... 523
Jean Rychner, Note sur les origines, les homonymes et le père de Martial d'Auvergne 526

CORRECTIONS

Le *Roman de Renart*, Première branche... éd. d'après le ms. de Cangé par Mario Roques (M. R.)..... 533

COMPTES RENDUS

Miscellanea J. Gessler (M. R.)..... 537
Jacques Chailley, Études musicales sur la chanson de geste et ses origines (M. R.)..... 538

PÉRIODIQUES..... 541

CHRONIQUE..... 549

INDEX DES MOTS..... 557

TABLE DES MATIÈRES..... 571

Les prochains fascicules contiendront :

Cl. Badalo-Dulong, *Ciperis de Vignevaux*.
L. Carolus-Barré, Le psautier de Peterborough et ses miniatures profanes.
L.-F. Flutre, Études sur le roman de *Perceforêt* (*suite*).
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
— *Sire, messire*.
C. Foulon, *Guillaume d'Angleterre*.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
P. Le Gentil, *Teste* et *chef* dans la *Chanson de Roland*.
Al. Micha, La guerre contre les Romains dans la Vulgate de *Merlin*.
L. Spitzer, *Razón de Amor*.
H. Yvon, Études de syntaxe historique : *cil* et *cist*.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LA LÉGENDE DE RONCEVAUX AVANT LA *CHANSON DE ROLAND*

I. — A LA RECHERCHE D'UNE LÉGENDE.

Sur un sujet si controversé, qu'il me soit permis de laisser de côté toute discussion théorique et d'aborder d'emblée l'examen critique des textes. Les plus anciens qu'on puisse alléguer comme témoins d'une légende de Roncevaux antérieure à la *Chanson* de Turold, qu'il faut dater des environs de 1100, sont les deux chartes sur chacune desquelles se lisent les noms de deux frères, Olivier et Roland. Le texte de l'une a été réimprimé par M. Atkinson Jenkins, p. LXXXVI de son édition de la *Chanson*, et par M. Fawtier, dans son livre sur la *Chanson de Roland*, p. 75 ; elle provient de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers et sa date tombe entre 1082 et 1106. M. F. Lot a donné le texte de la seconde au tome LIV (1928) de cette revue, p. 379 s. ; elle est de 1096 et provient de Saint-Pé de Generès (Hautes-Pyrénées). M. E. Miraux en a signalé une troisième, de 1055, provenant de Saint-Victor de Marseille (*Revue des Deux Mondes*, juin 1943, p. 276). Mais M. Miraux n'indique pas que ce document fasse mention d'une parenté entre les personnages qui signent Roland et Olivier ; dès lors, il vaut mieux renoncer à en faire état pour la question qui nous occupe. S'agit-il là de coïncidences fortuites, comme le pense M. Boissonnade, dans une lettre à M. A. Thérive, publiée dans le feuilleton du *Temps* du 1er février 1934 : « J'ai relevé, en effet », dit-il, « pendant plusieurs siècles antérieurs au XIIe, ces... prénoms... dans une foule de documents, qui concernent toutes sortes de personnes de condition civile ou ecclésiastique, humble ou élevée. Leur

diffusion ne prouve rien [1] ». Mais ce qui est significatif, ce n'est pas tant la diffusion de ces deux noms que leur rencontre, à deux reprises, à la fin du XI^e siècle, dans les personnes de deux frères. On peut hésiter à mettre cette double coïncidence sur le compte des jeux du hasard. Dans un très bel article de la *Z. f. f. Spr.*, 1938, M. Ph.-Aug. Becker a repris la question, p. 18 s., et pense que la date de ces documents les rend inhabiles à établir l'existence d'une légende antérieure à la *Chanson*. Il remarque que dans les deux cas, Olivier est le frère aîné de Roland et qu'on ne saurait préciser l'âge du cadet, d'autant que son nom peut figurer sur les chartes sans qu'il soit nécessairement majeur. Or, rien ne prouve qu'en nommant l'aîné Olivier, le père songeait déjà à nommer le cadet Roland ; seule donc la date de naissance de ce dernier entre en ligne de compte. La charte de Saint-Aubin étant au plus tard de 1106, la naissance du Roland qu'elle mentionne *peut* tomber au début du XII^e siècle ; mais elle *peut* aussi remonter passablement plus haut. Pour la charte de Saint-Pé, M. Becker se demande si l'*Oliverus de Arbocaua* qui y figure ne serait pas le même que le vicomte d'Arbecave signalé par M. Boissonnade, *Du nouveau sur la Ch. de R.*, p. 51, parmi les combattants de Cutanda en 1120. C'est fort possible, et rien n'empêche qu'il soit né aux environs de 1075. Mais cela ne nous donne pas la date de naissance de son frère ; celle-ci *peut* tomber dans la dernière décade du XI^e siècle ; mais elle *peut* aussi remonter passablement plus haut. Est-il probable que dans les deux cas, le Roland en question ait été un enfant de moins de 10 ans ? Ce serait de nouveau une coïncidence curieuse. Disons que ce n'est pas exclus. Mais ici encore, on hésite à faire si grande la part du hasard, d'autant plus qu'il n'est pas certain que la *Chanson de Roland* ait été connue avant 1106 et encore moins en 1096. Par contre, on ne saurait suivre les savants qui s'appuient sur ces documents pour affirmer l'existence d'une *Chanson de Roland* antérieure à celle de Turold. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'ils permettent de soupçonner l'existence, dans la deuxième moitié du XI^e siècle,

1. M. Pauphilet est d'un autre avis ; *Romania*, LIX (1933), p. 176, n. 2 : « Pourquoi ce nom d'Olivier... ? Il n'est pas commun en ce temps. » La compétence me manque pour me prononcer.

d'une légende de Roland et d'Olivier; mais ils ne nous renseignent pas sur la forme de cette légende : orale ou écrite ? française ou latine ? en prose ou en vers ?

Nous avons ensuite le texte même de la *Chanson*, avec les fameux dix vers 3685 à 3694 ;

> Desur l'alter seint Seurin, le baron
> Met l'oliphan plein d'or e de manguns ;
> Li pelerin le veient ki la vunt.

On sait que le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques*, éd. J. Vielliard, p. 78, et la *Chronique de Turpin*, éd. Meredith-Jones, p. 212 s., attestent, aux environs de 1140, l'existence d'un cor fendu à Saint-Seurin de Bordeaux. Mais y était-il avant la *Chanson* ou a-t-il été « inventé » à cause de l'épisode raconté aux vers 2276 et suivants ? G. Paris pensait que c'est l'épisode qui « paraît avoir été inventé pour expliquer comment le cor de Roland qu'on montrait à Bordeaux était fendu par le milieu » (*Extr. de la Ch. de R.*, p. 100, n. 92 ; voir aussi E. Miraux, *La* Chanson de Roland *et l'histoire de France*, Paris, 1943, p. 233 s.). Ce n'est qu'une opinion, que, pour ma part je partage. Mais l'opinion inverse a été soutenue et peut aussi se défendre; les vers 3685 ss. seraient alors soit une interpolation, soit une libre fantaisie du poète.

3689 Entresque a Blaive ad conduit son nevold
E Oliver, sun nobilie cumpaignun,
E l'arcevesque, ki fut sages et proz ;
En blancs sarcous fait metre les seignurs :
A Seint Romain, la gisent li baron.

On ne saurait parler ici d'interpolation, car ces vers se rattachent solidement au texte de la *Chanson*. Aux vers 1740 ss., l'archevêque Turpin engage Roland à sonner du cor, et voici pourquoi :

1746 Nostre Franceis i descendrunt a pied,
Truverunt nos et morz et detrenchez,
Leverunt nos en bieres sur sumers,
Si nus plurrunt de doel et de pitet,
Enfuerunt nos en aitres de musters.

Et, en effet, aux vers 2962 ss. :

Li emperere fait Rollant costeir
E Oliver, e l'arcevesque Turpin

et les préparatifs terminés, Charlemagne ordonne :

En .III. carettes les guiez ⟨al çamin V^4⟩.

La sépulture de Blaye est donc préparée de longue main et les vers 3689 ss. signifient que le poète n'a pas laissé les trois charrettes s'égarer en route. M. Pauphilet a insisté, avec raison, sur l'excellence de la composition de la *Chanson de Roland* : « Elle est toute symétrie, équilibres, préparations et habiletés dramatiques » (*Romania*, LIX, 1933, p. 196 s.). On ne saurait prétendre interpolé un passage qui est la réponse précise à une attente suscitée antérieurement par des vers sûrement authentiques. Reste l'autre explication, pour laquelle opte M. Knudson, *Romania*, LXIII (1937), p. 59 s. : l'histoire du cor et des trois tombes ne serait qu'une libre invention du poète. Et, faute de texte, on est bien embarrassé de lui prouver qu'il se trompe.

Il ne reste plus que des textes postérieurs à la *Chanson*. Il en est un qu'il faut d'emblée écarter, le *Carmen de prodicione Guenonis*. M. E. R. Curtius, *Z. R. Ph.*, LXII (1942), p. 492 s. et M. O. Schumann, *ib.*, p. 510 s. ont définitivement établi qu'il doit être daté des environs de 1200 et qu'il n'est qu'un abrégé de la *Chanson* fait par un homme qui semble connaître aussi la *Chronique de Turpin*. On n'en saurait rien tirer pour une légende antérieure à la *Chanson*.

Mais la *Chronique de Turpin* et le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques* nous ont-ils livré tous leurs secrets ? On pourrait le croire, tant ils ont été de fois interrogés. Remarquons cependant qu'ils l'ont été en un temps où florissait la théorie des « chants lyrico-épiques » et dans le but de reconstituer un état archaïque de la *Chanson* ; pour cela on utilisait essentiellement les passages concordants. Aujourd'hui, personne, je présume, ne doute plus que le pseudo-Turpin n'ait utilisé la *Chanson* pour sa compilation ; dès lors, si on veut tirer quelque chose de ces textes, c'est la méthode inverse qui s'impose : les passages concordants n'enseignent rien, ils sont tous suspects de n'être que des emprunts à la *Chanson* ; ce sont les passages divergents qui

sont intéressants : d'où viennent ces divergences ? S'agit-il de pures inventions du compilateur ? Ou, s'il a d'autres sources que la *Chanson*, ces sources lui sont-elles antérieures ou postérieures ? Dans son souci de bâtir solidement, J. Bédier concède que ces récits peuvent appartenir à la période qui va de 1100 à 1150 environ et cela suffit à son dessein (*L. É.*, III, p. 105). Mais regardons-y de plus près.

Rappelons d'abord que la *Chronique de Turpin* et le *Guide du Pèlerin* forment les livres IV et V de la compilation que J. Bédier a nommée le *Livre de Saint-Jacques*, exécutée entre 1140 et 1150 selon toute probabilité (*L. É.*, III, p. 41-114). Le *Guide* est l'œuvre d'un homme qui a visité les lieux et s'est informé sur place ; on n'en saurait douter après la belle étude de M. E. Lambert, *Roncevaux et ses monuments* (*Romania*, LXI (1935), p. 24 s.). Or, si on compare ces renseignements avec le texte de la *Chanson*, on est frappé par un fait qui jusqu'ici m'avait échappé et dont personne, que je sache, n'a souligné la portée : tout se passe comme si l'auteur du *Guide* ignorait la *Chanson*. Ignorance réelle ou feinte, peu importe pour l'instant. Voici les textes, d'après l'édition de M^lle^ J. Vielliard (Mâcon, 1938).

1° P. 78 : beati Romani... in cuius basilica requiescit corpus beati Rotolandi martiris, qui, cum esset genere nobilis, comes scilicet Karoli magni regis, de numero .XII^cim^ pugnatorum, ad expugnandas gentes perfidas zelo fidei septus, Yspaniam ingressus est.

Ainsi l'auteur du *Guide*, pour appuyer son affirmation que le bienheureux Roland martyr était de naissance noble, ne trouve rien de plus à alléguer que *comes scilicet Karoli* et de *numero duodecim pugnatorum* ; si ce dernier trait était un emprunt à la *Chanson*, à plus forte raison aurait-il dû lui emprunter la parenté de Roland avec Charlemagne et il aurait écrit *nepos scilicet Karoli*, comme la *Chronique de Turpin*, p. 123 (Meredith-Jones) : *Rotholandus dux exercituum, comes cenomannensis et Blauii dominus, nepos Karoli, filius ducis Milonis de Angleris, natus Bertae sororis Karoli* (les mss de la famille *A* omettent la fin de la phrase depuis *filius*), p. 181 : *Rotolando nepoti suo, cenomannensi et blauiensi comiti*, et ailleurs encore.

2° P. 25 : Deinde inuenitur Runciauallis, locus scilicet quo

bellum magnum olim fuit factum in quo rex Marsirus et Rotolandus et Oliuerus et alii pugnatores cum XL milibus Xpistianorum et Sarracenorum occisi fuere.

Le *Codex Calixtinus* écrit .c. XL., le manuscrit de Ripoll c̄ .XL. ; la seconde leçon est évidemment la bonne : la *Chronique de Turpin*, p. 183, précise en effet, que 20.000 Sarrasins et 20.000 chrétiens restèrent sur le champ de bataille. Or dans la *Chanson*, v. 1439 s., dès la première bataille

Paien sunt morz a millers e a fuls,
De cent millers n'en poent guarir dous

et le roi Marsile meurt dans son lit à Saragosse (v. 3644 ss.).

3° P. 78 : Postquam uero Rotolandus multa bella regum et gentilium deuicit, fame, frigore, caloribusque nimiis fatigatus, alapis immanissimis et uerberibus crebris pro diuini numinis amore cesus, sagittisque lanceis uulneratus, tandem siti fertur in prefata ualle, Xpisti martir preciosus obisse.

Que viennent faire ici ces « énormes soufflets » et ces « nombreux coups » reçus « pour l'amour de la puissance divine » ? Ce sont termes qui se rapportent mieux à un martyre qu'à un combat. Et comment le *Guide* peut-il, s'il connaît la *Chanson*, faire mourir Roland de soif ?

2225 En Rencesvals ad un ewe curant

dit Turold avec raison, et l'auteur du *Guide* a passé par les lieux. A propos du vers suivant

Aler i volt, sin durrat a Rollant

G. Paris remarque, dans les *Extraits* : « ce passage semble avoir servi de base à une croyance répandue plus tard, d'après laquelle Roland était mort de soif. Rabelais emploie encore dans ce sens la locution *mourir de la mort de Rollant* [1]. » Mais ce n'est pas

1. Au XVII[e] s. encore, dans l'*Ulysses Belgicogallicus* d'Abraham Gölnitz (1651), cité par J. Bédier, *L. É.*, III, p. 360, n. 2, on lit, p. 533 : *qui, cum... contra Sarracenos in Hispaniam iret militatum, ibidemque Masurium... sua manu iugulasset, siti extinctus obiit*, qui semble tiré de la *Chronique de Turpin*, mais peut-être aussi du *Guide*, cf. *siti fertur... obisse*, p. 78.

pour le désaltérer que Turpin veut donner de l'eau à Roland, c'est pour le faire revenir de pâmoison. Roland vient de parcourir le champ de bataille pour retrouver les corps des douze pairs, il lui était facile de boire à l' « ewe curant » : du récit de Turold, il est impossible de tirer l'idée que Roland soit mort de soif.

Dans le *Guide*, p. 78, le cor est fendu non du coup asséné sur la tête d'un Sarrasin, mais par la force du souffle de Roland, explication moins vraisemblable que celle de Turold et qui fleure le folklore. La *Chronique* donne la même version, mais en ajoutant « *uenae colli eius et nerui rupti fuisse feruntur* » (p. 193), trait évidemment suggéré par les vers 1761 ss. et 1785 ss. de la *Chanson*.

Dans le *Guide*, p. 25 et p. 78, comme dans la *Chronique*, p. 193, Roland fend du haut en bas par le milieu un seul « perron » d'un triple coup, *trino ictu*. Dans la *Chanson*, Roland frappe, à trois reprises sur trois perrons différents, comme le dit clairement le vers 2875 :

Les colps Rollant conut en treis perruns

Il ne frappe pas trois coups, mais déjà sur le premier perron

2301 .X. colps i fiert par doel e par rancune

Il n'en fend aucun par le milieu, mais du troisième Turold nous dit :

2339 Plus en abat que jo ne vos sai dire

Enfin, le *Guide*, p. 80, comme la *Chronique*, p. 215, place la tombe d'Olivier à Belin, avec celle de quatre autres guerriers, dont Ogier le Danois. Il ne souffle mot de l'archevêque Turpin.

Sur deux points seulement, le *Guide* s'accorde exactement avec la *Chanson* : Roland est enseveli à Blaye et son cor d'ivoire fendu est conservé à Saint-Seurin de Bordeaux. Ce sont précisément deux traits sur lesquels on peut s'appuyer pour supposer une légende locale antérieure à la *Chanson*.

Comment interpréter ces faits ? Pour soutenir que les récits du *Guide* ont été imaginés après la *Chanson*, il faudrait admettre que les moines de Blaye, de Belin, de Bordeaux, de Roncevaux,

auprès desquels s'est renseigné l'auteur du *Guide*, s'étaient concertés pour adopter un récit tout neuf qui contredisait celui de Turold. Dans quel but ? Serait-ce pour « authentifier » après coup le poème par une chronique latine d'allure plus « historique » ? Ils auraient par exemple, supprimé la tombe de Turpin à Blaye, sachant que la vraie était à Reims et auraient passé sous silence la parenté de Roland avec Charlemagne dont Eginhard ne dit rien. Mais Eginhard ne dit pas davantage que Roland ait été « *de numero* .XII^cim^ *pugnatorum* » ; par contre, il dit qu'il était *Britannici limitis praefectus* et qu'avec lui sont tombés Eggihard et Anshelme, tandis que le *Guide* cite parmi les morts de Roncevaux Gondebaud, roi de Frise, Ogier, roi de Danemark, Arastain, roi de Bretagne, Garin, duc de Lorraine. Inutile d'insister ; ce n'est pas le souci de la vraisemblance historique qui a pu faire remanier le récit de Turold. Faut-il penser que les moines l'ont retouché pour lui donner l'allure d'un récit de martyre ? Mais alors pourquoi supprimer la parenté de Roland avec Charles ? Pourquoi ne faire périr que 20.000 Sarrasins dans la bataille ? Pourquoi imaginer une nouvelle explication de la fente du cor. Et comment les moines de Blaye ont-ils pu consentir à se laisser ravir le précieux tombeau d'Olivier au profit de leurs confrères de la chétive bourgade de Belin, *uilla macilenta Belini*, comme dit le pseudo-Turpin, p. 215. Serait-ce pour prix de leur complicité ?

Laissons pour l'instant ces questions en suspens : que le récit des moines soit antérieur ou postérieur à celui de la *Chanson*, il vaut la peine de s'en faire une idée plus précise ; et pour cela, il faut interroger la *Chronique de Turpin*, qui nous donne un récit complet de la bataille de Roncevaux.

Dans la préface de son édition, parue en 1936, M. Meredith-Jones distingue quatre familles de manuscrits, dont il désigne les deux principales par les sigles *A* et *B*. Il y a entre ces deux familles de notables divergences ; en particulier, dans beaucoup de passages, le récit de *A* est plus bref que celui de *B*. M. Meredith-Jones est d'avis que *A* se tient plus près du texte original et que les adjonctions de *B* sont le fait d'un interpolateur. Il peut avoir raison dans quelques cas ; mais il est certain que souvent c'est *B* qui est le plus fidèle à l'original et que le rédacteur de *A* a abrégé. Nous en verrons plus loin quelques

exemples. M. Meredith-Jones a fait imprimer en regard l'un de l'autre le texte du meilleur représentant de chacune des deux familles : pour la famille *A*, le manuscrit 13774 du nouveau fonds latin de la Bibliothèque Nationale, du XII^e^ siècle (*A6*), pour la famille *B*, le célèbre *Codex Calixtinus* de Saint-Jacques de Compostelle, copié avant 1173 (*B1*). Nous nous servirons, dans ce qui suit, de ce dernier, en ne donnant de *A6* que les variantes qui peuvent avoir quelque intérêt pour la discussion.

Nous avons vu plus haut que la *Chronique de Turpin* s'accorde souvent avec le *Guide* contre la *Chanson* ; les deux ouvrages ont donc une source commune, car le *Guide* ne saurait avoir pour source la *Chronique* : celle-ci, en effet, utilise la *Chanson* que le *Guide* ignore. Cette source commune, le pseudo-Turpin l'a combinée avec quelques données tirées de la *Chanson* en un récit dont on a souvent souligné l'incohérence. Il s'agit d'essayer de distinguer les éléments de la combinaison.

Au début du récit de la *Chronique*, ch. XXI, p. 179 s., la discrimination n'est pas difficile à faire ; il suffit, peu s'en faut, de supprimer les phrases concernant le rôle de Ganelon (nous les mettons entre crochets et en italique) pour obtenir un récit parfaitement cohérent :

Postquam Karolus magnus, imperator famosissimus, totam Yspaniam diebus illis ad Domini et apostoli eius sancti Jacobi decus adquisiuit, rediens ab Yspania Pampiloniam cum suis exercitibus hospitatus est. Et erant tunc temporis commorantes aput Caesaraugustam duo reges sarraceni, Marsirus scilicet et Beliguandus, frater eius, ab admirando Babilonis de Perside ad Yspaniam missi, qui Karoli imperiis subiacebant et libenter ei in omnibus seruiebant, sed in caritate ficta. [*Quibus Karolus per Ganalonem mandauit ut babtismum subirent aut tributum ei mitterent.*] Tunc miserunt ei triginta equos honeratos auro et argento gazisque hispanicis ; et quadringentos equos uino dulcissimo et puro honeratos miserunt pugnatoribus ad potandum et mille Sarracenas formosas ad faciendum stuprum (ad... stuprum *om. A6*). [*Ganalono uero uiginti equos argento et auro et palleis honeratos fraudulenter obtulerunt ut pugnatores in manibus illorum traderet ad interficiendum. Qui concessit et pecuniam illam accepit. Itaque firmato inter se pacto prauo traditionis, rediit Ganalonus ad Karolum et dedit ei gazas quas reges illi miserant, dicens quod Marsirus uellet effici christianus et praeparabat iter suum ut ueniret ad Karolum in Galliam et ibi baptismum acciperet et totam terram yspanicam amplius de illo teneret.*] Maiores uero pugnatores uinum solummodo [*ab eo*] acceperunt,

mulieres uero nullatenus, sed minores sustulerunt. Tunc Karolus [*credens uerbis Ganaloni*] disposuit transire portus Cisereos et redire ad Galliam. Inde [*accepto consilio a Ganalono*] praecepit carissimis suis Rotolando [*nepoti suo, cenomannensi et blauiensi comiti*] et Oliuero [*Gebennensi comiti*] ut cum maioribus pugnatoribus et uiginti Christianorum milibus ultimam custodiam in Runciaualle facerent donec ipse Karolus cum aliis exercitibus Portus Cisereos transiret. Itaque factum est. Sed quia praecedentibus noctibus uino sarracenico ebrii quidam cum mulieribus paganis et christianis etiam feminis quas secum multi de Gallia adduxerant fornicati sunt, mortem incurrerunt. Quid plura ? Dum Karolus Portus cum uiginti milibus christianorum [*et Ganelono et Turpino*] transiret, et praefati ultimam custodiam facerent, Marsirus et Beligandus cum L (quadraginta duobus *A6* ; centum decem *A1*, centum et decem *A10*) milibus Sarracenorum summo mane exierunt de nemoribus et collibus, ubi [*consilio Ganaloni*] duobus diebus totidemque noctibus latuerant et fecerunt duas turmas bellicas, unam uiginti milibus, aliam triginta (uiginti duorum milium *A6* ; nonaginta *A1*, *A10*). Illa uero quae erat uiginti primum coepit post tergum subito percutere nostros.

Dans ce récit, l'intervention de Ganelon est parfaitement inutile, puisque, pour la légende que nous appellerons latine pour la distinguer de celle de Turold, la vraie cause du désastre est le péché de fornication où les Sarrasins réussissent à faire tomber les guerriers français. Un peu plus loin, le pseudo-Turpin fera une longue digression pour expliquer *cur illos, qui minime cum mulieribus fornicati sunt, Dominus mortem incurrere permisit cum his qui ebriati et fornicati sunt* et il ne l'expliquera pas par la trahison de Ganelon, mais par une dispensation de la Providence, pour leur éviter les occasions de pécher, de retour chez eux, et les faire entrer droit au Paradis en qualité de martyrs. Les autres y seront du reste accueillis aussi, leur sang les ayant lavés de leur péché.

Cette histoire de fornication, on l'a vu depuis longtemps, est inspirée de celle que racontent les *Nombres*, ch. XXV, 1 ss. « le peuple commença à se livrer à la débauche avec les filles de Moab... et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël... Or, il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie », et ch. XXXI, 15 s. « Moïse leur dit : Vous avez laissé la vie à toutes les femmes ? Voici ce sont elles qui, à l'instigation de Balaam, ont fait commettre aux enfants d'Israël un crime contre l'Éternel dans l'affaire de Péor, ce qui attira la plaie sur l'assemblée de l'Éternel ». L'apôtre Paul, y fait allusion *I Cor.*, X,

8 « Ne nous livrons pas à l'impudicité, comme quelques-uns d'entre eux (nos pères, dans le désert) s'y livrèrent ; et vingt-trois mille tombèrent morts en un seul jour ».

Il convient peut-être de rappeler ici, bien que les rapprochements historiques soient souvent fallacieux, que le désastre de Barbastre, repris par les Musulmans en 1065, est attribué au « feu d'amour » par un chroniqueur normand ; la brève possession de la ville par les Français avait, en effet, été souillée par d'ignobles scènes de débauche (voir Boissonnade, *o. c.*, p. 26 ss.).

Dans le récit du pseudo-Turpin, les Sarrasins imaginent leur ruse sans le concours de Ganelon dont le rôle se borne à leur conseiller de se mettre en embuscade, comme s'ils n'avaient pu y songer tout seuls, et à conseiller à Charlemagne de mettre Roland et Olivier à la tête de l'arrière-garde, alors que, n'ayant aucun conflit avec Roland, il doit lui être bien indifférent que ce soient eux qui meurent, plutôt que Geoffroi d'Anjou ou Richard de Normandie.

Mais le rôle de Ganelon n'est pas seulement inutile, il est absurde : Charles a conquis toute l'Espagne, Marsile et Béligand lui sont soumis et lui obéissent en toute chose ; il se met en route pour rentrer en France et arrivé à Pampelune, il s'avise soudain qu'il a oublié étourdiment de faire baptiser les deux frères et de leur faire payer tribut ; et vite il envoie Ganelon leur rappeler la chose. Au surplus, le compilateur oublie qu'au ch. XVIII, p. 169, Charles a distribué ses conquêtes à ses *pugnatores*, et qu'en particulier il a donné Sarragosse *Graecis et Apulis qui in nostro exercitu erant* ; qu'au ch. XIX, p. 171, il a fait don de toute l'Espagne à l'église de Saint-Jacques et réglé la redevance qu'elle aurait à lui payer. Bref, il est clair que le pseudo-Turpin s'est borné à interpoler maladroitement quelques phrases suggérées par la *Chanson de Roland* dans un récit tout différent et par lui-même tout à fait cohérent.

A ce récit se rattache sans difficulté celui de la bataille, qui lui fait suite :

Ilico nostri reuersi sunt erga illos et expugnantes illos a mane usque ad terciam omnes occiderunt. Nec unus quidem e uiginti milibus euasit. Statim nostros tanto bello fatigatos et lassos alia triginta (duodecim *A6* ; uiginti *A1*, *A10*) milia Sarracenorum aggrediuntur et percusserunt eos a maiori usque ad minorem. Nec unus quidem e uiginti milibus christianorum euasit.

Comme on voit, le nombre du 2e corps des Sarrasins varie suivant les manuscrits. Le *duodecim* de *A6* n'est sans doute qu'un lapsus de son modèle qui, écrivant le nombre en chiffres, a mis .xii. au lieu de .xxii. Mais que signifie le *uiginti* de *A1*, *A10*, qui plus haut donnaient le chiffre de 110 pour le total des forces sarrasines et 90 pour le 2e corps ? Ne serait-ce pas le nombre original, que les copistes auraient diversement augmenté, choqués de voir 20.000 Sarrasins venir à bout de 20.000 chrétiens, même harassés d'un premier combat ? *A1* et *A10*, ou plutôt le manuscrit dont ils dériveraient tous deux [1] aurait changé les chiffres dans la première phrase et, dans la seconde, aurait par distraction laissé le chiffre original que lui donnait son modèle. Les variations des manuscrits se laissent mieux comprendre en partant de XL et XX que de tout autre chiffre :

	total des Sarrasins	2e corps d'armée
original	XL	XX
modèle de *A6*	XLII	XXII
» de *B1*	L	XXX
» de *A1*, *A10*	CX	XC (XX)

Autre question : la phrase répétée *nec unus quidem*, etc., a-t-elle été suggérée au pseudo-Turpin par le vers 1440 de la *Chanson* :

De cent millers n'en poent guarir dous

ou n'est-ce pas plutôt Turold qui aura connu la source du pseudo-Turpin ? Elle ne saurait, pour l'instant, être tranchée. Poursuivons :

Alii lanceis perforantur, alii spatis decollantur, alii securibus abscinduntur, alii sagittis et iaculis perforantur, alii perticis uerberando perimuntur, alii cultellis uiui excoriantur, alii igne cremantur, alii arboribus suspenduntur. (Alii... suspenduntur, *om. A6*). Ibi interficiuntur omnes pugnatores praeter Rotolandum et Balduinum et Turpinum et Tedricum et Ganalonum. Balduinus et Tedricus dispersi per nemora tunc latuere et postea euaserunt. Tunc Sarraceni una leuga retro redierunt.

(Suit la digression édifiante sur le péché de fornication dont il a été question plus haut.)

1. Simple hypothèse ; le temps me manque pour faire une étude approfondie de la filiation des manuscrits.

Ce passage est doublement curieux : tout d'abord, on retrouve ici ce que nous avons déjà constaté dans le *Guide* à propos de la mort de Roland : la légende latine est une légende de martyre plutôt qu'une légende épique. Les guerriers chrétiens sont en fait martyrisés plutôt que tués dans une bataille ; ils meurent, du moins en partie, sous les coups de bâton, écorchés vifs, brûlés au feu, pendus aux arbres. Faut-il voir là un écho des « atroces représailles » exercées par les Sarrasins lors de la reprise de Barbastre ? (voir Boissonnade, *o. c.*, p. 28).

Puis comment expliquer la phrase *praeter Rotolandum et Balduinum et Turpinum et Tedricum et Ganelonum* ? Tout à l'heure Turpin et Ganelon cheminaient paisiblement aux côtés de Charlemagne : *Dum Karolus Portus cum uiginti milibus christianorum et Ganelono et Turpino transiret* ; il est vrai que nous avons considéré *et Ganelono et Turpino* comme une interpolation. Faut-il croire que le pseudo-Turpin, après avoir interpolé son texte, a étourdiment oublié, à la page suivante, ce qu'il venait de faire et a copié machinalement sa source sans s'apercevoir de la contradiction ? Si étrange que cela puisse paraître, je ne vois pas d'autre explication à ce bizarre accident. Si on l'admet, la légende latine aurait compté Ganelon parmi les combattants de Roncevaux et on voit la portée du fait : cette légende serait sûrement antérieure à la *Chanson*.

La suite du récit est plus confuse et les éléments moins aisément dissociables. Roland revient seul sur ses pas, monte sur une colline pour épier les Sarrasins ; voyant leur grand nombre, il retourne à Roncevaux et rallie en sonnant du cor une centaine (*circiter centum*), de ses compagnons. Or, tout à l'heure, il n'y avait outre Roland, que quatre rescapés ; ce *circiter centum* semble bien une réminiscence du vers 1689 de la *Chanson* :

Ne mes seisante que Deus i ad esparniez

ce qui jette la suspicion sur toute la scène. Par contre, l'épisode du Sarrasin noir que Roland lie à un arbre, puis qu'il oblige à lui désigner Marsile au milieu de ses troupes, doit provenir de la source latine, la *Chanson* n'offrant rien de comparable. De même, la mort de Marsile, tué à Roncevaux de la main de Roland.

Les cent compagnons de Roland sont tués *et idem Rotolandus*

quatuor lanceis uulneratus, inmo astis et lapidibus grauiter uerberatus, euasit ; cette fin de phrase étonne ; et encore plus les variantes *immo calculis* B4 ; *immo fustibus* Ciampi (les manuscrits de la famille *A* ont *quattuor lanceis et hastis et lapidibus grauiter percussus et attritus*). Nous avons de nouveau là des termes qui font soupçonner dans la source un récit de martyre.

A la nouvelle de la mort de Marsile, Béligant se retire avec ses troupes et Roland retourne à l'entrée du port de Cize où il met pied à terre *sub arbore quadam iuxta petronum marmoreum qui ibi erigebatur in prato obtimo*. Il y a un rapport certain entre cette phrase et les vers 2267 ss. de la *Chanson* :

Muntet sur un tertre desuz un arbre bele
Quatre perruns i ad de marbre faite
Sur l'erbe verte si est caeit envers

(Pour le vers 2267, la leçon de *V4*

Amont un poi desuz dous arbes belle

est préférable ; comp. le vers 2875 de *O* :

Desuz dous arbres parvenuz est amont).

Mais est-ce le pseudo-Turpin qui a copié la *Chanson* ou Turold qui a connu la légende latine ? La question peut et doit se poser.

Puis Roland tente en vain de briser son épée et sonne du cor pour rappeler Charles qui l'entend du Val Charlon où il est campé. Nous avons déjà vu que ces deux motifs sont racontés autrement dans la légende latine que dans la *Chanson* et de nouveau on peut se demander : qui a inspiré et qui a été inspiré ? Puis Ganelon, qui tout à l'heure était à Roncevaux, se retrouve aux côtés de Charles pour le dissuader de porter secours à Roland : emprunt évident à la *Chanson* ; p. 195 : *scias quia nunc auxilio tuo non indiget, set uenandi studio aliquam feram inmitando per nemora Rotolandus cornicando discurrit ;* comp. *Chanson* 1780 :

Pur un sul levre vait tute jur cornant

Le sérieux comique avec lequel le pseudo-Turpin s'applique

à développer le bref sarcasme du Ganelon de Turold suffit à dénoncer l'emprunt.

Roland, couché dans le pré, est tourmenté par la soif ; Baudoin le retrouve, monte sur le cheval du héros pour porter la nouvelle à Charles. Survient Tierri qui reçoit la confession du mourant :

P. 195 s. : tunc eleuatis ad celum occulis Rotolandus Christi martir ait : Domine Jhesu Christe, pro cuius fide patriam meam dimisi in hisque barbaris horis ad exaltandam christianitatem tuam ueni, multa perfidorum bella, tuo munitus auxilio, deuici, innumeras alapas, ruinas, uulnera, multa opprobria, irrisiones, fatigaciones, calores, frigora, famem, sitim anxietates (innumeras... anxietates : famem et sitim et innumeras anxietates *A6*) pertuli, tibi in hac hora commendo animam meam.

(Suit une longue prière liturgique des agonisants, que *A6* donne sous une forme plus brève.)

Si on compare ce récit à celui du *Guide* reproduit ci-dessus, p. 438, leur parenté saute aux yeux ; le seul mot *alapa* suffirait à la prouver. Mais aussi, les divergences sont trop grandes pour qu'on puisse croire que la *Chronique* soit la source du *Guide* ; ainsi on ne voit pas comment le *Domine Ihesu Christe, pro cuius fide* de la *Chronique* serait devenu dans le *Guide* : *pro diuini numinis amore*. L'expression *diuinum numen* devait se trouver dans la source, et c'est le pseudo-Turpin qui a dû la remplacer par *domine Ihesu Christe*. L'ordonnance du récit est bien supérieure dans le *Guide* qui doit en cela se tenir plus près de la source : il distingue les maux supportés à la guerre, jusqu'à *fatigatus* ; puis les tortures endurées jusqu'à *uulneratus*, et enfin la mort du martyr. Le pseudo-Turpin, peut-être pour voiler la contradiction avec le récit de Turold, en a tiré une énumération indigeste qui a choqué à bon droit le rédacteur de *A*.

Mais pour le fond, la *Chronique* s'accorde avec le *Guide* pour présenter la mort de Roland comme celle d'un martyr et non comme celle d'un guerrier tombé sur le champ de bataille. Elle ajoute au récit du *Guide* deux termes significatifs : *opprobria, irrisiones*. Qu'est-ce donc que ces soufflets, ces opprobres, ces moqueries, cette soif, sinon des allusions à la Passion de Notre-Seigneur, qui le premier a ouvert la voie à tous les glorieux « témoins » qui l'ont suivi ?

P. 199. Ilico accepit propriis manibus (ilico... manibus : Et tenens *A6*) pellem et carnem circa mammas et cor, ut idem Tedricus postea enarrauit, et (*om. A6*) coepit lacrimosis dicere gemitibus : Domine Ihesu Christe, fili Dei uiui et beatae Mariae uirginis, totis uisceribus confiteor et credo quod tu redemptor meus uiuis, et in nouissimo die de terra surrecturus sim, et in carne ista videbo te Deum saluatorem meum : Tribus uicibus carnem suam et pellem tenens manibus et eciam euellens (manibus... euellens, *om. A6*) ait : Et in carne ista videbo Deum saluatorem meum.

La suite n'apprend rien de plus ; Roland continue à confesser sa foi et recommande ses compagnons morts à la miséricorde divine. Mais il faut souligner le détail caractéristique : *tribus uicibus carnem suam et pellem tenens manibus et eciam euellens* ; cela nous mène assez loin du Roland de Turold qui se contente de battre sa coulpe et d'offrir à Dieu « sun destre guant » (vv. 2368, 2373, 2389). Ce détail a-t-il été inventé par le pseudo-Turpin ? C'est peu probable et il faut sans doute le porter au compte de la source latine. Par contre, la vision de Turpin qui suit ne semble pas être ancienne ; nous avons vu Turpin cité au nombre des rescapés du massacre des 20.000 chrétiens. Il est probable que c'est celui qui a eu l'idée de mettre la *Chronique* sous son patronage qui lui a aussi attribué cette vision dont l'invention ne demandait pas un gros effort d'imagination.

Cependant Charlemagne retourne à Roncevaux, retrouve le corps de Roland. Peinture de sa douleur.

P. 205. Et dixit altissonis (uocibus *add. A6*) moerens : O bracchium dextrum corporis mei, barba obtima (b. o. *om. A6*), decus Galliorum, etc.

La *Chanson* fait aussi de Roland le bras droit de Charlemagne, par exemple :

> 596. Chi purreit faire que Rollant i fust mort,
> Dunc perdreit Carles le destre braz del cors

mais l'image est trop commune pour qu'on puisse en faire état dans un sens ni dans l'autre. Il en va autrement de la curieuse *barba obtima* supprimée par le copiste de *A6*. La barbe, celle de Charlemagne surtout, joue un certain rôle dans la *Chanson* ; mais ni là, ni ailleurs, que je sache, dans l'épopée française, le mot ne s'emploie pour désigner un vaillant guerrier. Par contre,

le fait se retrouve dans le *Cantar de mio Cid*, qu'on date de 1140 environ :

268. Merced, ya Cid, barba tan complida !
2193. Grado al Criador e a vos, Cid, barba vellida !
274. Enclinó las manos la barba vellida !
930. Dios, cómmo es alegre la barba vellida.

(*Poema de mio Cid*, éd. Menéndez Pidal, Madrid, 1940.)

Le pseudo-Turpin n'a sans doute pas tiré cette expression du *Cantar* ni de son imagination, mais de sa source. C'est là un petit fait significatif à retenir.

On embaume le corps de Roland et on le veille toute la nuit. Le lendemain, on relève les corps des autres morts et voici dans quel état on retrouve celui d'Olivier :

P. 207. Oliuerum namque ab hac luce in meliorem migratum, iacentem super solum terrae eversum, in effigie crucis extensum, quattuor palis in terra fixis cum quattuor retortis fortiter nexum, et a collo usque ad ungues pedum et manuum cultellis acutissimis excoriatum, iaculisque sagittis (iaculis et sagittis *A6*) lanceisque spatis (lanceisque et spatis *A6*) perforatum, magnisque ictibus baculorum attritum inuenerunt.

On le voit, Turold s'est trompé ; Olivier n'est pas mort sur le champ de bataille, les armes à la main. Il est tombé aux mains des Sarrasins qui l'ont affreusement torturé. Le doute ne semble plus permis, la source du *Guide* et de la *Chronique* était moins un récit épique, qu'un récit de martyre ; elle racontait la bataille de Roncevaux, sans doute, mais, semble-t-il, assez brièvement ; son but essentiel était de glorifier les corps saints qui reposaient à Blaye et à Belin.

P. 209. Tunc iurauit rex per regem omnipotentem quod post paganos currere non cessaret, quousque illos inueniret. Ilico, illo post illos currente cum sua tantum militia, sol stetit immobilis et prolongata est dies illa quasi tres dies et inuenit eos iuxta fluuium Ebra nomine, iuxta Caesaraugustam iacentes et comedentes.

Nous avons de nouveau ici un cas où il n'est pas possible de décider sûrement s'il s'agit d'un emprunt à la *Chanson* ou si c'est Turold qui s'est inspiré de la légende latine. Ce qui est sûr, c'est que les deux épisodes suivants, le duel de Pinabel et de Tierri et l'écartèlement de Ganelon viennent directement de

la *Chanson* : le pseudo-Turpin les a maladroitement insérés avant l'embaumement des cadavres, voulant terminer son récit par la distribution des corps saints dans les divers lieux de sépulture.

Les corps des 20.000 morts de Roncevaux sont tous emportés en France. Charlemagne fait ensevelir Roland à Blaye et Olivier à Belin :

P. 215. Aput Belinum sepelitur Oliuerus et Gandelbodus rex Frisiae et Otgerius rex Daciae et Arastagnus rex Britanniae et Garinus dux Lotharingiae et alii multi. Felix uilla macilenta Belini, quae tantis heroibus hospitatur (honoratur *A6*).

D'autres sont ensevelis à Saint-Seurin de Bordeaux, d'autres enfin aux Aliscamps d'Arles.

Que conclure de ces faits ? Jusqu'ici nous nous sommes bornés à établir qu'il a existé dans la première moitié du XII^e^ siècle un récit de la légende de Roncevaux tout différent de celui de la *Chanson de Roland*, récit hagiographique, plutôt qu'épique, issu d'un milieu clérical, à n'en pas douter. Mais nous avons laissé en suspens la question de savoir si ce récit s'est constitué avant ou après la *Chanson de Roland*. Avouons-le, nous n'avons pas produit de preuve péremptoire qui tranche absolument la question. Il ne peut s'agir que de peser le plus ou moins de vraisemblance des deux hypothèses. Est-il vraisemblable qu'après la *Chanson* quelque clerc ait pu écrire un récit de la bataille de Roncevaux

1° qui ignore la parenté de Roland avec Charlemagne ;

2° qui substitue à la trahison de Ganelon, comme cause du désastre, la fornication des guerriers français ;

3° qui abaisse à 40.000 le chiffre des armées de Marsile et de celles de Charlemagne ;

4° qui fait périr les combattants de Roncevaux, non seulement par l'épée ou la lance, mais aussi sous le bâton, sur le bûcher, écorchés ou pendus ;

5° qui fait périr Roland de soif, après avoir été souffleté, battu, moqué ;

6° qui fait écorcher vif Olivier et l'ensevelit à Belin avec Ogier le Danois ?

Je n'hésite pas, pour ma part, à répondre non. Mais on nous assure que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

II. — Sur les traces d'un poème latin.

1. *Le cheval rouge de Marsile.* — J'en étais là de ma recherche et je relisais la *Chronique* pour voir si quelque fait ne m'avait pas échappé, quand tout à coup je me suis frotté les yeux. Je lisais le passage où Roland se fait montrer Marsile par le Sarrasin noir, p. 187, *et ostendit inter agmina sarracenica a longe Marsirum cum equo rubeo et clipeo rotundo ;* ces détails précis du cheval rouge et du bouclier rond me semblaient détonner dans la prose plutôt plate du pseudo-Turpin ; et voici que me saute aux yeux un hexamètre dactylique, présentant, il est vrai, une licence fort rare [1], mais tout de même curieux et inattendu :

Marsirum cum equo rubeo clipeo*que* rotundo

avec une superbe allitération, *rubeo* : *rotundo.* Cela pouvait être un pur hasard ; mais le début de la phrase, au prix de quelques menus changements, se laissait lui aussi ramener à un hexamètre :

Agmina*que* ostendit *per* sarracenica longe
Marsirum, etc.

Sceptique encore, mais un peu ému tout de même, j'ai alors choisi pour poursuivre l'expérience un passage particulièrement épique, le « perron fendu », qui se trouve à la fois dans la *Chronique* et dans le *Guide*, et dans ce dernier par deux fois, une fois à propos de Roncevaux, une autre fois à propos de la tombe de Roland.

2. *Le perron de marbre.* — Voici les textes :

Guide, p. 24. ecclesia in qua est petronus quem Rotolandus, heros potentissimus, spata sua, a summo usque deorsum, per medium trino ictu scidit.

1. On trouve *cum* non élidé chez Lucrèce, II, 681 et VI, 276, voici le second exemple ;

semina, seque simul cum eo commiscuit igni

Guide, p. 78. Hic tanta fortitudine repletus fuit quod petronum quemdam, ut fertur, in Runciaualle, a summo usque deorsum sua framea per medium, trino ictu scilicet, scidit.

Chronique, *B1*, p. 193. percussit spata petronum marmoreum trino ictu volens eam interire. Quid plura ? In duabus partibus a summo usque deorsum petronus diuiditur et gladius biceps illaesus reducitur.

Ib., *A6*, p. 192. percussit spata lapidem marmoreum trino ictu, volens eam frangere. Quid plura ? In duabus partibus a summo usque deorsum lapis dividitur et gladius illaesus educitur.

Les trois textes ont *a summo usque deorsum* qui donne une fin d'hexamètre correcte. Dans ses deux passages le *Guide* dit *per medium*, la *Chronique*, par contre, a *in duabus partibus* ; la première expression donne un début d'hexamètre et on peut deviner d'où vient la variante de la *Chronique* : un clerc comme le pseudo-Turpin avait en mémoire un grand nombre de passages des Saintes Écritures ; en particulier le récit de la Passion devait lui être familier ; or, on lit dans la *Vulgate*, *Mc* 15, 38, qu'à la mort de Notre-Seigneur *uelum templi conscissum est in duas partes a summo usque deorsum*. L'expression *trino ictu* qui est dans tous les textes, vient sûrement de la source commune, de même *petronus/-um* bien que *A6* ait à sa place *lapis/-idem* ; mais on peut supposer que la source avait une fois *petronus* et une fois *lapis* ; la répétition du premier mot dans deux vers consécutifs serait choquante. L'épithète *marmoreum* de la *Chronique* fait un beau début de vers.

Le *Guide*, p. 24, dit *spata sua*, comme la *Chronique*, *spata* ; mais, p. 78, il dit *sua framea*, et malgré l'accord du premier passage avec la *Chronique*, c'est sans doute *framea* qui figurait dans la source ; il est naturel que ce mot rare ait été remplacé par le mot usuel, au moyen âge, *spata*, et cela indépendamment par les deux auteurs. D'après le *Thesaurus*, le mot *framea* ne prend le sens de *gladius* que chez les auteurs chrétiens ; l'*Itala* s'en sert pour traduire ῥομφαία ; la *Vulgate* le remplace en général par *gladius*, mais en a conservé quelques exemples. Isidore de Séville en donne le sens précis à deux reprises, *Orig.*, 18, 6, 3 et *Diff.*, 1, 242 *framea... gladius ex utraque parte acutus*. Pour le moyen âge, Du Cange ne donne qu'un exemple littéraire, tiré d'Adhémar de Chabanne, III, ch. XXII, *diuerberatum cadauer frameis reperiunt*, et trois définitions du mot, dont deux se

bornent à reproduire celle d'Isidore ; il ressort de là que *framea* n'est pas un mot courant au moyen âge, il a donc toute chance de remonter à la source du *Guide*. A son tour, *biceps* ne signifie « à deux tranchants » que dans la littérature chrétienne ; ainsi *Vulg.*, *Prov.*, 5, 4 *acuta quasi gladius biceps*, qui traduit μαχαίρας διστόμου. Saint Jérôme écrit, *In Is.*, 27, 1 *de ore saluatoris gladium bicipitem exire*, allusion au verset de l'*Apocalypse*, 19, 15, *gladius ex utraque parte acutus* qui traduit ῥομφαία ὀξεῖα. L'adjectif semble être resté rare en ce sens ; Du Cange ne le signale pas ; *A6*, qui abrège volontiers, l'a laissé tomber, comme oiseux ; on ne saurait guère hésiter à l'attribuer, lui aussi, à la source.

Illaesus s'applique en général au corps des êtres vivants ou s'emploie au figuré *de integritate animi et rerum incorporearum*. On ne le trouve guère qu'en poésie appliqué aux objets matériels autres qu'un corps vivant. Le *Thesaurus* cite un seul exemple de ce genre en prose, tiré de Sénèque, *Hist. nat.*, II, 26, 5, *rupes... partim illaesae... partim exesae*, mais il est visible que le choix de *illaesae* est dicté par sa consonnance avec le mot symétrique *exesae*. Par contre, les poètes l'emploient librement de cette façon : Lucain, IX, 347, *pars ratium... illaesa* ; Stace, *Théb.*, VI, 99, *brumae... illaesa cupressus* ; Juvencus, I, 718 :

Illa domus pluuiis uentisque illaesa manebit.

On serait tenté d'attribuer aussi à la source l'expression du *Guide*, p. 24, *heros potentissimus*, si l'adjectif ne se refusait pas à entrer dans l'hexamètre dactylique. Mais, p. 78, se lit la variante *tanta fortitudine repletus* ; il semble bien que ces deux expressions soient deux reflets différents d'une seule et même expression de la source. En les combinant, on obtient *fortissimus heros*, fin d'hexamètre qu'on trouve chez Silius Italicus, *Punic.*, XIII, 38. L'*Homerus latinus*, qui se lisait dans les écoles du moyen âge, a d'une part *maximus heros*, v. 566 et v. 668, de l'autre *fortissimus Hector*, v. 486 et v. 820, *fortissimus Aiax*, v. 190, toujours en fin de vers (éd. L. Müller [1]).

Avec les mots *dividitur*, *percussit* et *educitur* (*A6*) de la *Chro-*

1. *Uber den Auszug aus der Ilias, den sogenannten* Pindarus Thebanus, Berlin, 1857.

nique, nous avons tous les éléments de près de quatre hexamètres qui ne présentent que deux petites lacunes faciles à combler :

sua framea *for*tissimus heros
Marmoreum trino petronum percu*t*it ictu
Dividitur ⏑⏑– lapis a summo usque deorsum
Per medium, gladius*que* biceps educitur –⏑
Illaesus

Pour la première lacune, je propose *sed enim*, pour la seconde, *inde* (Ciampi a *foras*). Remarquons les deux belles allitérations *framea* : *fortissimus* et *petronum* : *percutit*. Le présent narratif *percutit* cadre bien avec *dividitur* et *educitur*. Quant au changement de *et* en *que*, il se justifie de lui-même.

A coup sûr, le scepticisme n'est plus de mise ; il me paraît hors de doute que la source commune du *Guide*, et de la *Chronique*, en ce qui concerne la légende de Roncevaux, était un poème en hexamètres latins qu'on pourrait intituler *Passio Beati Rotolandi martiris*, ou quelque chose d'analogue [1]. De ce poème, on peut restituer un certain nombre d'autres passages avec autant ou presque autant d'évidence. Voici ceux qui me paraissent les plus sûrs, avec un plus bref commentaire :

3. *Le cor de Roland.*

Guide, p. 78. et tubam sonando oris sui uento similiter per medium diuisit.

Chronique, *B1*, p. 193. Tunc tanta uirtute tantaque fortitudine tubam suam eburneam sonuit quod uento oris eius tuba illa per medium scissa et uenae colli eius et nerui rupti fuisse feruntur.

Ib., *A6*, p. 192. Tunc tanta uirtute tuba sua eburnea insonuit quod flatu eius oris per medium, etc.

Vento appartient sûrement au poème. Forcellini ne donne pas d'exemple de cet emploi du mot, mais on le trouve au moyen âge, chez Abbon de Saint-Germain, II, 523 (éd. Waquet) :

uentum de pectore iecit

1. Le chapitre XXI de la *Chronique de Turpin* est intitulé : *De bello Ronciaeuallis et de passione Rotolandi ceterorumque pugnatorum*, dans *B1* ; dans *A6* : *De proditione Ganaloni et bello Runciaeuallis et passione pugnatorum Karoli*. Le *Guide*, p. 78, a l'expression *corpus beati Rotolandi martiris* et la *Chronique*, p. 201 et p. 203 *beati Rotolandi martiris anima*.

où il est glosé par *animam*. C'est le seul exemple cité par Du Cange. *A6* l'a remplacé par le mot propre, *flatu* ; à part cela, c'est lui qui a le mieux conservé le texte ancien et c'est *B1* qui a remplacé *tuba insonuit* par l'expression plus courante *tubam sonuit* et dès lors a rapporté *uirtute* à Roland et ajouté *fortitudine*. On trouve chez Lucain, I, 578 *insonuere tubae*. Restitution :

tunc tuba eburnea tanta
Virtute insonuit quod vento *scinditur* oris
Per medium

Suit, dans la *Chronique*, le passage que voici :

B1. cuius uox tunc usque ad Karoli aures qui erat hospitatus cum proprio exercitu in ualle Karoli loco scilicet qui distabat a Rotolando VIII miliariis uersus gasconiam, angelico ductu peruenit.

A6. Cuius uox tunc usque ad Karoli aures, qui in ualle quae Karoli dicitur cum exercitu suo temptoria fixerat, loco scilicet, etc.

Guide, p. 24... est uallis que dicitur Vallis Karoli in qua hospitatus fuit idem Karolus cum suis exercitibus quando pugnatores in Runciaualle occisi fuere.

Temptoria fixerat de *A6* vient droit de la source. On trouve souvent *tentoria* au cinquième pied dans l'épique latine : Virgile, *En.*, I, 472 ; Lucain, VI, 269 ; IX, 912 ; Ovide, *Fastes*, 527 : *pauci tentoria ponunt*. Mais surtout on trouve *tentoria figere* dans l'épique médiévale ; Ermold, *Poème sur Louis le Pieux*, I, 308 (éd. Faral) :

Parte sua princeps Vilhelm tentoria figit

Abbon, II, 223 (éd. Waquet) :

Quo fixit comitesque simul tentoria morti

De même *angelico ductu* est du style poétique ; on attendrait en prose *angeli ductu* ou *angelo duce* ou *ducente*. Du rapprochement de *cum suis exercitibus* du *Guide* et de *cum proprio exercitu* de *B1*, on peut tirer *agminibus propriis*. Restitution :

cuius ... uox .....
*Agmin*ibus propri*is* <ubi> tunc tentoria fi*git*
Angelico ductu Karoli peruenit ad aures

On pourrait, dans le premier vers, suppléer *sed* et *mirabile dictu* et le fragment se raccorderait exactement au précédent.

4. *Le cavalier tranché avec son cheval.*

Chronique, p. 187. et uidit quendam inter alios qui erat statura maior aliis et uno ictu amputauit (secuit *A6*) illum et equum eius per medium propria spata a summo usque deorsum ita ut alia (ita quod una *A6*) pars Sarraceni et equi cecidit ad dexteram et alia (altera *A10*) ad laeuam.

Ce motif épique, inconnu de l'antiquité, se retrouve dans l'épopée latine médiévale et la tradition s'en est maintenue dans les chansons de geste. Par ex. *Paneg. Berengarii*, II, 168 ss., (*M. G. H., scr.*, IV, p. 189) :

uno duo corpora ferro
Cornipedemque equitemque fodit. Ruit ille ruentem
In dominum

Waltharius 685 (éd. Strecker, 1907) :

Tunc equus et dominus hora cecidere sub una

Rol. 1584 ss. :

Vait le ferir li bers quanque il pout
Desur sun elme ki gemmet fut ad or,
Trenchet la teste e la bronie e le cors,
La bone sele ki est gemmee ad or,
E al cheval parfundement le dos :
Ambure ocit, ki quel blasme ne quil lot.

Amputare est un substitut poétique de *caedere* ; ainsi Dracontius, *Laud. Dei*, III, 288 ss. :

Obtruncat socium, carum prosternit amicum,
Amputat ignarus fratrem iugulatque propinquum

A6 l'a remplacé par *secare*. Restitution :

et uidit *corpore* quendam
Qui maior *soc*iis erat uno*que* amputat ictu
Per medium *domin*um < que > et equum a summo usque [deorsum ;
Alt*e*ra pars cecidit dextr*a*, < pars > altera laeu*a*
Sarraceni et equi

5. *La soif de Roland.*

Chronique, p. 195. cumque super erbam prati Rotolandus iaceret, amnemque (aquam *A6*) ad refocilandum sitim suam ultra quam dici fas est desideraret (ultra... desideraret : nimis desiderans *A6*), superuenienti Balduino ut sibi limpham (aquam *A6*) praeberet innuit.

Comme il avait remplacé *uento* par *flatu* et *amputauit* par *secuit*, *A6* remplace ici par *aquam* ses équivalents poétiques *amnem* et *limpham*, qui sont une véritable marque de fabrique ; *amnem* en particulier ne s'emploie ainsi qu'en vers : Virgile, *Én.*, VII, 465 ; XII, 417. Ni *desideraret*, ni *desiderans* n'entrent dans le vers dactylique ; plutôt qu'une faute de quantité, il est probable que la source avait un synonyme, par ex. *concupiens*. Restitution :

Cumque super *h*erbam prati siti*ens* < que > iaceret
Amnem *concupiens* ultra quam dice*re* fas est
< Ecce > superueni*t* Balduin*us* < cui > Rotolandus
Innuit ut limpham sibi praeberet ⏑⏑–⏑

La faculté pour *h-* de faire position se rencontre déjà sous l'Empire et c'est un fait courant au moyen âge. En voici un exemple tiré du *Poeta Saxo*, V, 235 (*M. G. H.*, *scr.*, I, p. 273) qui présente en même temps un allongement à la coupe :

Egregie procerus et hoc moderamine iusto

Pour terminer le dernier vers, on pourrait songer à *moribundo*, mais c'est bien problématique.

6. *La prière de Roland.* — Les textes ont déjà été donnés ci-dessus, p. 438 et p. 447. Restitution :

oculis ad cels*a* l*e*uatis
Tunc Rotolandus ait Xpisti martir preciosus :
Diuin*um* numen Iesu, pro cuius amore
Dimiss*a* patri*a* h*aec* in *litora* barbar*a* ueni
Multa, tuo auxilio munitus, perfid*a* bella
Frigore deuici < atque > fame nimioque calor*e*
< Usque > fatigatus, lanceis caesusque sagittis ;
Innummeras alapas < nunc > immane*s* < que > ruinas,
Verbera crebra *t*uli, multa opprobria, irrisiones,

10 *Per* <que> siti*m* tandem <perque has> obe*o* anxietates,
Hac tibi in hora animam commendo meam ⏑⏑_ ⏑

Au vers 7, *lanceis* est dissyllabique, comme chez Virgile *aureo Én.*, X, 116, etc. ; au vers 9, *irrisiones* quadrisyllabique, comme *fluviorum Georg.*, I, 482 est trisyllabique ; de même *egentium* dans l'épitaphe de Roland (*Chronique*, p. 201, XXIII), qui n'est qu'un centon de vers de Fortunat.

Après la prière de Roland, nous avons un passage curieux dont nous avons parlé plus haut, p. 448, mais qu'il vaut peut-être la peine de rappeler ici :

Chronique, p. 199. Ilico accepit propriis manibus pellem et carnem circa mammas et cor.

A6 remplace le début par *Et tenens pellem*, etc. Il ne semble guère douteux que le poème ait porté :

Ac cepit propriis manibus pellem carnem*que*
Mammas circa et cor

Dans l'archétype, la phrase devait commencer par *accepit* ; le rédacteur de *B* a ajouté *ilico*, tandis que celui de *A* corrigeait à sa façon.

7. *Le martyre d'Olivier.* — Pour le texte, voir ci-dessus, p. 449. Restitution :

— Oliuerum namque ab hac luce in meliorem
Migratum, terra*m* super eversum <que> iacentem,
In crucis effigie extensum <miserabile>, palis
Quattuor in terra fixis, quattuor*que* retortis
5 Fortiter *in*nexum ; <quin> cultellis <et> acutis
Ad manuum <que> pedum*que* ungues usque excoriatum
Lanceisque spatis fo*s*sum iaculisque sagittis,
Ictibus *et* magnis *t*ritum inuen*i*unt baculorum

Au vers 7, *lanceis* est de nouveau dissyllabique ; l'emploi de *que* entre les deux termes qu'il relie est un trait caractéristique de la versification médiévale : comparer Ermold, *Poème sur Louis*, III, 1797, *gentis honorque decus* ; 1812, *coram populoque senatu*.

Citons encore deux vers que le pseudo-Turpin a conservés

presque intégralement, l'un au début de la plainte de Charlemagne sur Roland (texte ci-dessus, p. 448) :

O brachium dextrum mi*hi* corporis, obtima barba

l'autre après la découverte du corps d'Olivier (texte ci-dessus, p. 449) :

Tunc iurauit per regem rex omnipotentem

où la *Chronique* a *rex per regem*.

8. *Le miracle du soleil.* — Texte ci-dessus, p. 449. Le *sol stetit immobilis* du pseudo-Turpin reflète sans doute un premier hémistiche

Sol stetit immo*tus*

et on peut encore restituer :

Prolongata dies illa est quasi tres, *reperitque*
Iuxta flu*men* eos *recuba*ntes et comedentes

Rappelons que l'attribution à Charlemagne du miracle de Josué est relativement ancienne : « comme l'a remarqué M. Warren (*Modern Language Notes*, t. XXIX, p. 3), un continuateur de la *Chronique de Moissac*, qui écrivait vers 1050, attribue à Charlemagne le même miracle au cours d'une autre guerre : *Et de hora nona factus est sol hora secunda.* » (Bédier, *Comm.*, p. 314, note).

9. *Les sépultures de Belin.* — Texte ci-dessus, p. 450. Restitution :

_ ⏑⏑ _ Oliuerus aput Belinum sepelitur
Et Gandelbodus Frisiae rex, Otgeriu*sque*
Rex Daciae <pugnax> Arastagnus*que* Brito*num*
Rex <magnus>, dux et Garinus Lotharingi*us atque*
Multi alii. Felix uilla <o> macilenta Belini
Quae *coleris* tantis heroibus

Les poètes latins du moyen âge se complaisent à accumuler les noms propres de leur époque avec une prosodie fantaisiste. Ainsi Ermold, *Poème sur Louis*, I, 309 s. :

Heripreth, Lihuthard, Bigoque siue Bero,
Santio, Libulfus, Hilthibreth atque Hisimbard

ou Abbon, I, 242 ss. :

Antistes Gozlinus erat primas super omnes,
Huic erat Ebolusque nepos Mauortius Abba;
Hic Rothbertus, Oddo, Ragenarius, Utto, Erilangus

La prosopopée des derniers vers du fragment et l'adjectif *macilenta* sont de nouveau une marque de fabrique. Même mouvement dans le passage concernant la sépulture de Roland à Blaye, p. 213 : *Felix urbs pinguissima Blauii, quae tanto hospite decoratur*, d'où on peut tirer :

Felix urbs Blauii pinguissima, hospite tanto
Quae decor*aris*

Les vers d'Ermold, cités à l'instant, offrent un exemple de non-élision devant *h-* : *atque Hisimbard*. On pourrait conjecturer, pour le début du premiers vers concernant Olivier : *nec mora : dux*.

10. *Le début du poème.* — Il se laisse restituer sans trop de peine, en rapprochant le premier vers de la *Chanson* et en utilisant la variante fournie par Ciampi, *fortissimus* (texte ci-dessus, p. 441) :

< Rex > Karolus magnus, fortissimus *indu*perator
Yspaniam postquam ad Domini decus adquisiuit,
*Agmini*bus propriis rediens *tentoria fixit*
< Ad > Pampiloniam

Comp. *Poeta Saxo* (*M. G. H., scr.*, I, p. 234, vers 14) *ad Pompelonem rediens*.

Les mots *et apostoli eius sancti Iacobi* de la *Chronique* apparaissent comme une interpolation, ce qui est significatif pour l'ancienneté relative du poème latin : pas plus que la *Chanson*, il ne s'intéressait au pèlerinage de Saint-Jacques.

Nous sommes maintenant mieux armés pour répondre à la question laissée en suspens du rapport entre la source commune du *Guide* et de la *Chronique* et la *Chanson de Roland*. Il n'est plus

guère douteux que la phrase qui mentionne Ganelon parmi les combattants de Roncevaux (ci-dessus, p. 444) ne soit tirée telle quelle du poème latin : elle fournit, en effet, une fin de vers et un vers complet, à coupe hepthémimère, sans aucune retouche :

praeter Rotolandum
Et Balduinum et Turpinum et Tedricum et Ganalonum

Un tel vers ne pouvait plus être écrit après la *Chanson de Roland*.

Nous avons souligné ci-dessus, p. 446, le rapport entre les « quatre perruns... de marbre » et les « dous arbes belle » (*V4*) de la *Chanson* et la phrase de la *Chronique*, p. 189 *et ibi sub arbore quadam iuxta petronum* (*lapidem A6*) *marmoreum qui ibi erigebatur* (*erectus erat A6*) *in prato oblimo super Runciauallem ab equo descendit* (*equo desiliit A6*). Cette phrase vient sans doute de la source. On peut se servir de la *Chanson* pour remplacer le vague *quadam* par l'adjectif *pulchra* et restituer :

... sub arbore *pulchra*
Marmoreum iuxta lapidem super optim*a* prat*a*
Erectu*m* descendit equo

D'après l'explication pénétrante que J. Bédier a donnée du passage correspondant de la *Chanson* (*Comm.*, p. 308 ss.), les quatre perrons de marbre, réels ou imaginaires, seraient pour le poète les bornes qui auraient marqué la frontière entre la chrétienté et la « paienie » ; c'est pourquoi Roland ne veut pas mourir là, mais (v. 2357 ss., et comp. 2874-78) :

Desuz un pin i est alet curant,
Sur l'erbe verte s'i est culchet adenz ;
Desuz lui met s'espee e l'olifan,
Turnat sa teste vers la paiene gent :
Pur ço l'at fait que il voelt veirement
Que Carles diet e trestute sa gent
Li gentilz quens qu'il fut mort cunquerant

L'explication me paraît convaincante ; elle permet en outre de comprendre pourquoi le poète parle de *quatre* perrons, bien qu'il n'en ait besoin que de trois pour ses trois laisses simi-

laires. Dans la chanson de *Girard de Roussillon*, v. 2668 ss., il est aussi question d'un perron :

D'ire qu'en a Girarz a lo cors grin ;
Par tant est descenduz desor un pin
E fichat s'ensegnere laz un marbrin,
Un perrun d'anti tans, del vieil elfin
Qu'ot ja chastel en l'aige, en revolin

Or il ne s'agit pas là d'une simple réminiscence littéraire de la *Chanson de Roland* : M. R. Louis, *Gallia*, I, p. 35 ss., a montré qu'il s'agit d'un lieu dit, « le Poron », près de Vézelay, où existent encore aujourd'hui *quatre* « perrons » et il a relevé la mention de « la corvée du Perron » dans le terrier-censier de l'abbaye, de 1463-64. Quant au *chastel en l'aige*, il n'est autre que les ruines des thermes gallo-romains des Fontaines-Salées. Il est permis de croire que les quatre perrons de Vézelay, comme ceux de la *Chanson de Roland*, marquaient une limite. Aussi me semble-t-il évident que l'unique *petronus* fendu par le milieu, que le *Guide* a vu dans l'église Saint-Sauveur d'Ibañeta, est le perron primitif et que les quatre perrons de la *Chanson*, à l'extrémité sud de la plaine de Roncevaux sont une « très belle invention » du poète, suggérée ou non par la vue des lieux ; invention qui lui a permis en outre de développer le *trinus ictus* du poème latin en trois puissantes laisses similaires.

Au lieu de faire éclater le cor sous la force du souffle de Roland, Turold fait éclater les tempes du héros ; c'est là aussi une très belle invention du poète qui remplace un trait de folklore pittoresque, mais sans portée, par l'idée profonde de l'expiation : c'est pour avoir refusé de sonner du cor avant la bataille et causé ainsi la mort de ses compagnons que Roland doit maintenant souffrir :

1761 Li quens Rollant par peine e par ahans,
Par grant dulor sunet sun olifan.
Parmi la buche en salt fors li cler sancs,
De sun cervel le temple en est rumpant.

La tombe d'Olivier était à Belin, avant d'être à Blaye : c'est Turold, on n'en saurait douter, qui a voulu réunir jusque dans leur tombe ses trois plus chers héros, Roland, Olivier et Turpin.

Il me semble évident que c'est Turold qui, partant du poème latin, a inventé la trahison de Ganelon, le rôle de Turpin, l'épisode de Baligant, le duel de Tierri et Pinabel, bref, a fait d'un poème hagiographique l'épopée de la Croisade.

III. — Clerici vindicati.

Avant tout, je tiens à rendre hommage à la mémoire de Joseph Bédier : il est pour beaucoup plus que moi dans cette petite trouvaille qui découle tout droit de la grande découverte qu'il a si magistralement exposée dans les quatre volumes des *Légendes épiques*. On voit avec quelle exactitude se vérifient ces affirmations si discutées : « Avant la chanson de geste, la légende — légende locale, légende d'église » (*Comm.*, p. 10).

Avant la *Chanson de Roland*, il y a eu la tombe de Roland, celle d'Olivier, le cor fendu et le perron de marbre ; et c'est autour de ces objets matériels que sont nées des légendes locales, dont on peut croire qu'elles n'ont été au début, du moins pour le cor et le perron, que de simples traits de folklore.

« Je crois, en effet, que les premières fictions relatives à la bataille de Roncevaux et à Roland se sont formées, au XI^e^ siècle, dans les sanctuaires de la route qui va de Blaye et de Bordeaux à Roncevaux » (*ib.*, p. 14).

L'église Saint-Romain de Blaye, l'église Saint-Seurin de Bordeaux, le prieuré de Belin, l'église Saint-Sauveur d'Ibañeta : c'est dans ces sanctuaires que la légende locale s'est développée en une légende de martyrs, grâce aux clercs qui lisaient la *Vita Caroli* et peut-être le *Poeta Saxo* et d'autres textes sur la bataille de Roncevaux et la racontaient aux pèlerins qui passaient chez eux : « Au commencement était la route, jalonnée de sanctuaires » (*ib.*, p. 30).

Et voici la source directe de la *Chanson de Roland* : un poème latin, dont le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques* et la *Chronique de Turpin* nous ont conservé des débris. J. Bédier l'avait prévu[1] : « J'appelle de mes vœux des recherches sur les sources, que je

1. D'autres aussi : voir G. Bertoni, *Introduction* à son édition de la *Chanson* (1936), p. 51 et les indications bibliographiques de la note 1.

crois latines, de nos plus anciennes chansons de geste » (*ib.*, p. 60).

Mais J. Bédier, qui a renversé tant d'idoles, en a laissé une debout : le jongleur chantant de geste au XI^e siècle. Ce n'est pas de « l'effort combiné de clercs et de jongleurs » que sont sorties les chansons de geste, car elles sont nées probablement dès la fin du XI^e siècle, au plus tard tout au début du XII^e ; vers le milieu du XII^e siècle, « le genre a produit déjà la plupart de ses chefs-d'œuvre » (*Comm.*, p. 61). Or la première mention de jongleurs chantant de geste est celle d'Orderic Vital au VI^e livre de son *Historia ecclesiastica* (éd. Le Prévost, III, p. 4), écrit probablement vers 1131 : *vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena* (c.-à-d. de saint Guillaume de Gellone). Et il ne s'agit que d'exécutants, qui « ne commencent... à sortir de l'ombre que lorsque l'épopée était déracinée depuis longtemps, lorsque, détachée du sol où elle avait poussé, elle avait été transportée à travers tous les pays, comme des récits ordinaires. Alors on voit paraître des jongleurs, qui, la vielle au dos, colportent leur chanson de geste de ville en ville, de château en château », comme le dit M. Faral dans son beau livre sur *Les jongleurs en France au moyen âge*, p. 59. De même, on ne voit un jongleur chanter une vie de saint que bien après que les clercs se sont mis à en composer en français : Robert d'Ostrevaut, *Vita S. Ayberti* (AA. SS. aprilis I, p. 672, cité par Faral, *o. c.*, p. 277) : *cum esset iuuenis* (il est mort en 1140) *et laicus in domo patris sui... forte audivit mimum cantando referentem vitam et conuersionem sancti Theobaldi et asperitatem vitae eius.*

Jusque-là, on ne nous parle des jongleurs que comme des musiciens ambulants, montreurs de bêtes, prestidigitateurs et saltimbanques ou bouffons de cour. C'est encore à peu près ainsi que les dépeint Chrestien, *Erec* 2041 ss. (cité par Faral, *o. c.*, p. 286) :

> Cil saut, cil tume, cil anchante
> Li uns conte, li autre chante,
> Li uns siffle, li autre note
> Cil sert de harpe, cil de rote, etc.

et encore, avec plus de détails, le roman de *Joufroi* (1^er tiers du XIII^e s. ; Faral, *o. c.*, p. 298) :

Ainz veïssiez toz avant traire
Ces jogleors et maint jou faire.
Li uns dançoit des esperons :
Bien s'en regardent les talons,
Qu'il ne rechoit ; li autre saut
Amont parmi un cerche aut ;
Li autre tragetoit sus mantel ;
Li uns regetoit li coutel ;
Li autres trait s'espee nue
Et aus tranchant des poinz s'apue,
E tumbent desous sanz dotance ;
Li autre ovrent de nigromance.
Mult ot grant jou davant le conte :
Li uns note, li autre conte,
Li autres chante chançons antives,
Si sonent muses et estives,
Harpes, sauters, guigues et rotes
Molt oïsez moutés et notes
Et vieoler dances et lais.

Ce n'est pas dans ce milieu-là qu'a pu naître la *Chanson de Roland*. J. Bédier a montré quel grand poète était Turold et, depuis les travaux de W. Tavernier, la figure de ce poète s'est révélée toujours mieux comme celle d'un homme qui possédait à un haut degré la culture de son temps. A quel milieu pouvait-il appartenir ? Autour de 1100, il n'y a encore en France que deux milieux cultivés : le clergé et la haute noblesse. C'est dans les cours féodales que naît, précisément à la même époque, la lyrique courtoise. C'est, à n'en pas douter, dans le monde des clercs qu'est née la poésie épique, suscitée par l'offensive de la chrétienté contre le monde musulman. Ce sont les papes, les évêques, les moines, au premier chef ceux de Cluny, qui au cours du XI^e^ siècle ont lutté de toute leur énergie pour faire cesser les guerres entre chrétiens et diriger les forces féodales contre l'infidèle : quel milieu pouvait mieux se prêter à l'éclosion de notre littérature épique ?

Mais avant d'écrire des poèmes en français, les clercs en ont écrit en latin. La plupart des savants s'accordent aujourd'hui à admettre une tradition littéraire continue de l'épopée antique aux chansons de geste, à travers l'épopée latine médiévale. Cependant jusqu'au début du XI^e^ siècle, d'Ermold le Noir au

Panegyricus Berengarii et aux *Gesta Odonis* de Hrotswitha, il n'y a pas trace, dans cette épopée, des légendes que chanteront les chansons de geste. Mais voici, dans le premier quart du XI^e^ siècle, selon M. Samaran (*Rom.*, LVIII [1932], p. 189 ss.), qu'apparaît un débris de poème latin sur une guerre de Charlemagne et des Aimerides contre les Sarrasins : le *Fragment de la Haye*. On a, sans autre, admis comme un dogme qu'il ne faisait que traduire un modèle français perdu [1]. Au nom de quoi ? En s'appuyant sur quel texte ? Le *Fragment de la Haye* s'insère dans la tradition épique latine du moyen âge par sa langue et sa technique. S'il marque un tournant, c'est par son sujet. Mais précisément le début du XI^e^ siècle est un tournant de l'histoire : l'Europe chrétienne, si longtemps assaillie par les forces païennes et musulmanes, reprend l'offensive qu'elle avait perdue depuis Charlemagne. Les Normands sont chrétiens depuis un siècle ; les Hongrois le sont devenus vers l'an mil ; il ne reste plus que le Musulman, contre qui va porter tout l'effort du monde chrétien. Est-il surprenant que ce soit à ce moment-là qu'apparaisse la figure épique de Charlemagne, champion de Dieu contre les Infidèles ? Et où cette figure épique a-t-elle pu naître, sinon chez les clercs qui, du VIII^e^ siècle à l'an mil, n'ont cessé de parler de Charlemagne et qui sont en train d'organiser les premières expéditions françaises en Espagne (voir *L. É.*, IV, p. 337 ss. ; *Comm.*, p. 62 ; Boissonnade, *o. c.*, p. 18 ss.).

Le *Fragment de la Haye*, le premier poème qui chante les légendes épiques françaises, est un poème latin ; c'est un fait et nous n'avons pas le droit de substituer à ce fait une hypothèse qui ne repose sur aucun témoignage. Les « cantilènes » et autres « poèmes hypothétiques » dont J. Bédier a fait justice « sont nés au XIX^e^ siècle du besoin logique d'expliquer l'historicité des chansons de geste » (*L. É.*, IV, p. 57). De même les « modèles français » perdus, qu'on suppose derrière les légendes latines, avant l'apparition des premières chansons de geste, sont nés du besoin logique qu'on avait d'expliquer l'élément légendaire des récits des clercs ; ce qui suppose la prémisse sous-entendue : un clerc ne peut pas inventer de légendes

1. Toutefois Ebert, *Allgem. Gesch. der Lit. des Mittelalt.*, III, 378 ss., le nie, et il est approuvé par M. Chiri, *L'epica lat. med. e la* Chanson de Roland (1936), p. 260.

épiques. Cependant nous connaissons un certain clerc, Hildegarius, évêque de Meaux, qui a inventé une belle légende sur le roi Clotaire II; il l'a même ornée d'un *carmen* de sa façon :

De Chlotario est canere, rege Francorum

Il est aussi vain de chercher un modèle français sous les vers du *Fragment de la Haye* que sous ceux de la « cantilène de Saint-Faron ».

On objectera sans doute qu'il existe un texte prouvant l'existence, au XI^e^ siècle, du jongleur-poète : le fameux passage de la *Chronique de Saint-Riquier* où Hariulf parle de la légende de *Gormond* (je cite d'après Bédier, *L. É.*, IV, p. 22) : *sed quia quo modo sit factum non solum historiis sed etiam patriensium memoria quotidie recolitur et cantatur, nos, pauca memorantes, caetera omittamus ut qui cuncta nosse anhelat non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur.* Et voici le commentaire de J. Bédier : « Il connaît, nous dit-il, Guaramond et Esembard par les *historiae*, c'est-à-dire par des chroniques latines ; il les connaît aussi par des récits que l'on raconte et par des poèmes que l'on chante (*recolitur et cantatur*). Il considère ces poèmes comme des œuvres locales (*patriensium memoria recolitur*), qui se fondent sur la tradition reçue des anciens du pays (*priscorum auctoritas*). » On ne saurait mieux dire. Mais y a-t-il un mot là-dedans qui oblige à considérer ces récits et ces chants comme composés en langue vulgaire ? Non ; ce qui a fait, sans autre, interpréter ces lignes dans ce sens, c'est le fantôme du jongleur chantant de geste à la porte de l'abbaye. Mais Hariulf n'en souffle mot, et pour cause. Il se réfère à ses *patrienses*, à la *priscorum auctoritas* et non pas aux *ioculatorum cantilenae* ; en 1088, et même en 1104, les *ioculatores* ne chantaient guère que des *obscenae cantilenae*. Qui donc sont ces compatriotes d'Hariulf, sinon les moines de Saint-Riquier ? qui mieux qu'eux pouvaient raconter et chanter ces œuvres locales fondées sur la tradition des anciens ? Il est probable qu'ils les racontaient en français à leurs visiteurs laïques, mais sans doute d'après leurs chroniques latines et, si poèmes il y a, d'après des poèmes latins : *ço dit la geste, a Saint Richier* ; ainsi faisait l' « apostoille » à Charlemagne de la vie de saint Martin, au dire de Jean Bodel dans la *Chanson des Saisnes*, v. 889 s. (éd. Menzel-Stengel) :

L'apostoille li conte la vie Saint Martin
Et devise la letre et espont le latin

(Cité déjà par Duméril, *Poésies pop. lat. du M. Â.*, 1847, p. 6).

Dans un article récent et fort ingénieux (*Rom.*, 1946, p. 103 ss.), Miss E. S. Southward suppose, avec la plus grande vraisemblance, que le Gormont, roi d'Afrique au VI^e^ siècle, de Geoffroy de Monmouth n'est autre que le Gormant ap Rica, « Gormont fils de Rica », frère utérin d'Arthur, des légendes galloises ; que celui-ci, à son tour, n'est autre que « Gudmondr enn Rike Eyolfsson, roi historique de Modruvollum en Irlande, qui mourut vers 1026 » ; et elle nous rappelle que « les études paléographiques enseignent que, vers la fin du XI^e^ siècle, des moines irlandais travaillaient au monastère de Saint-Riquier ». Ainsi, la chanson française de *Gormont et Isembart* n'apparaît qu'après plus d'un siècle de travail « érudit » de clercs.

Dans un autre article, également remarquable, de la *Romania* (LXVII (1942), p. 1 ss.), M. F. Lecoy a montré que, dès le début du XI^e^ siècle, il s'était constitué dans le milieu des clercs, indépendamment de toute influence de l'épopée française, tout un petit lot de narrations latines qui devait, au XII^e^ siècle, servir de base aux chansons de moniage. Il a également expliqué de façon plausible la genèse de la légende étymologique des *Transcornati* que raconte le *Chronicon Novalicense*, au XI^e^ siècle : il ne s'agirait pas d'un écho d'antiques chants épiques lombards, comme on l'a cru jadis, mais d'une invention savante de moine, d'après Tite-Live et Ennius.

La *Conversio Othgerii*, écrite avant le 3^e^ quart du XI^e^ siècle, qui est peut-être du X^e^, est un récit qui semble « pur de toute influence épique » (voir *L. É.*, II, p. 307 ss.) ; il n'en est pas moins le germe de la *Chevalerie Ogier* que Raimbert de Paris a écrite au début du XIII^e^ siècle. Entre deux, il a dû exister une vie latine perdue, mais dont Alexandre Neckam, qui enseignait à Paris de 1180 à 1186, nous a conservé un fragment dans son *De rerum naturis* (*ib.*, p. 321 ss.). Mais la supposition gratuite que cette *Vie* copiait une chanson de geste française doit être écartée, après l'article de M. Lecoy. Les moines de Saint-Faron n'avaient pas besoin d'un jongleur-poète pour dévelop-

per la légende de leur *praeliator fortis et pugnator*, que connaît déjà Turold et déjà le poème latin sur Roncevaux. Par contre, ils ont connu la légende de l'Occarius fondateur de l'abbaye de Tegernsee, que raconte, au milieu du XII^e^ siècle, un de ses moines, Metellus, dans une hymne à saint Quirinus, l'identifiant à l'Ogier de Danemarque des Français :

Quem gens illa canens prisca uocat nunc Osigerium

Ils ont connu aussi la *Vita Hadriani* (*L.É.*, II, p. 195 ss.) et c'est eux, sans doute, qui ont su tirer de la *Vita Caroli* d'Eginhard le nom de Godofridus, roi des Danois, pour en faire le père d'Ogier, que Raimbert appelle Gaufroi. Pour les faits, je renvoie à l'article de M. Ph. Aug. Becker (*Z. f. f. Spr.*, LXIV (1942), p. 77 ss.), qui les interprète de façon un peu différente, mais qui aboutit à une conclusion voisine : « es liegt keinerlei Anlass vor, eine ältere Fassung der Dichtung oder gar zerstreute Einzellieder als Vorstufe von Raimberts Ogierdichtung anzunehmen. » Pour ma part, je considère comme « Vorstufe » de Raimbert, la *Vita* perdue dont s'est servi Neckam. A l'époque où fut bâti le monument d'Ogier, à la fin du XII^e^ siècle, il n'est pas nécessaire qu'il existât une chanson française, mais il devait y avoir une légende et un culte d'Ogier le Danois.

On possède sur Girard de Roussillon une vie latine, composée peu après 1100 (*L.É.*, II, p. 41 s., n. 2), et une chanson de geste qu'on date d'entre 1150 et 1180 (*ib.*, p. 3). P. Meyer, qui a publié la *Vie* au tome VII de la *Romania*, p. 161 ss., estime que son auteur « a tiré d'une chanson de geste tout le corps de son récit ». Et pourquoi l'auteur de la chanson n'aurait-il pas tiré de la *Vie* « tout le corps de son récit » ? Qui, mieux que les moines de Pothières, pouvaient imaginer une légende dont les attaches topographiques avec la région sont si étroites ? Elle connaît non seulement le Valbeton et le mont Lascon, mais encore, comme on l'a vu ci-dessus, p. 462 s., le lieu dit « le Poron » et les thermes gallo-romains des Fontaines-Salées. La légende a dû être créée sur place, et par qui sinon par les moines de Pothières et de Vézelay ? Un menu détail prouve, comme l'a vu J. Bédier (*L.É.*, II, p. 57 ss.), que le poème dépend de la *Vie* et non l'inverse : la rivière qui traverse la

plaine de Valbeton s'appelle *Arsis* dans la *Vie* et *Arsen* dans la chanson, non imaginaire, inventé pour donner occasion d'expliquer le nom réel, la Cure : *Core, a dolore cordis* ; or, cette étymologie ne peut être que le fait d'un clerc. On peut ajouter que la forme française du nom vient encore appuyer cette conclusion : *Arsen* n'est autre chose que l'accusatif latin *Arsem* prononcé à la française, comme dans le *Jonas* on a *Niniven*, r° l. 1, dans la *Passion* de Clermont-Ferrand, *Barrabant*, v. 225, et *Ihm* rimant avec *menton*, v. 145 s., *felon*, v. 171 s., *ladrun*, v. 223 s., etc., dans la *Chanson de Roland*, *Niniven*, v. 3103, *Lazaron*, v. 2385. Dès lors, le *vulgo concinnente publicatur* du § 5 de la *Vie* signifie simplement que la légende est bien connue ; et en effet, Turold connaît Girard de Roussillon.

Avant 1114, Raoul le Tourtier a écrit une épître en distiques élégiaques où il raconte l'histoire d'Ami et d'Amile ; puis, de la première moitié du XII^e^ siècle nous avons une *Vita sanctorum Amici et Amelii carissimorum* ; puis, de la seconde moitié du XII^e^ siècle une chanson de geste d'*Ami et Amile* (*L. É.*, II, p. 181 ss.). Le dogme de l'incapacité des moines à inventer une légende épique (encore celle-ci l'est-elle fort peu) oblige J. Bédier à supposer « une chanson d'*Ami et d'Amile* à peu près contemporaine du *Roland* d'Oxford ou plus ancienne encore ». La seule preuve qu'il donne, c'est que « le dénonciateur d'Amile est dans tous les textes Hardré (en note : « *Ardradus* chez Raoul le Tourtier... *Ardericus* dans la *Vita* »), traître propre à l'épopée française », ce qui renvoie à ce même dogme. Pourtant il se trouve qu'en fait, la *Vita* est plus épique que la chanson de geste : elle fait mourir Ami et Amile à la terrible bataille qui se livre à Mortara entre Charlemagne et Désier « si terrible que le lieu où Lombards et Francs se rencontrèrent, nommé jusque-là *Pulcra Siluula*, prit de ce jour le triste nom de *Mortaria*. Ami et Amile y moururent les armes à la main » (*ib.*, p. 191), ainsi, de nouveau, pour les besoins d'une ingénieuse étymologie, tandis que la chanson les fait mourir de maladie à leur retour de Jérusalem. Citons encore cette remarque de J. Bédier (*ib.*, p. 188) : « seule la *Vita* développe le récit de leur « passion » et de leur « déposition ». Exactement comme le poème latin sur Roncevaux par rapport à la *Chanson de Roland*.

Au tome I des *Légendes épiques*, p. 129 ss., J. Bédier rapporte et commente le récit d'Orderic Vital, *Historia Ecclesiastica*, VI, II (éd. Le Prévost, tome III, p. 3 ss.), concernant Gérold, chapelain du comte de Chester, Hugue d'Avranche, qui racontait aux barons de la cour du comte l'histoire des saints Demetrius et Georges, Théodore et Sébastien, de saint Eustache et de saint Maurice, et y ajoutait celle de saint Guillaume de Gellone. Le doute qu'exprime Bédier sur l'authenticité du récit est injustifié : au chapitre IV (*ib.*, p. 12 s.), Orderic dit en effet :

Invictissimorum itaque militum trophea frequenter Abrincatensis Geroldus referebat, et coessentes athletas, armigerosque generosos ad similem conversationem blanditiis et terroribus incitabat. In primis igitur quinque illustres viri de familia consulis egressi sunt : Rogerius Erneisi filius, nepos Guillelmi de Guarenna comitis Suthregiae ; et Ernaldus Unfridi de Telliolo filius, nepos Hugonis de Grentemaisnilio vicecomitis Legrecestrae, cum Guidone Medautensi, eiusdem armigero ; Drogo etiam, filius Goisfredi de Novo-Mercato, et Odo Capellanus comitis, filius Ernulfi Dolensis. Isti nimirum, instinctu Ernaldi, cuius parentes Uticensem abbatiam construxerant, Uticum adierant, et a Mainerio abbate gratanter in monasterio suscepti sunt Qui longo tempore regulariter ibidem conversati sunt, et ecclesiasticas res industria et sollicitudine sua commode auxerunt.

Cela se passait après 1066 ; Orderic, né le 16 février 1075, est entré à Saint-Evroult en 1085, dans sa onzième année (*Hist. eccl.*, tome II, p. 301). L'un des nobles convertis de Gérold, Roger, fils d'Erneis de Coulonces, y a vécu pendant environ quarante-six ans (*ib.*, III, p. 16), soit au moins jusqu'en 1113 ; c'est donc au moins pendant vingt-huit ans qu'Orderic a vécu avec lui, et il avait au moins trente-huit ans à la mort de Roger. C'est dire qu'il tient ses renseignements de première main.

Or ce récit nous fournit une indication intéressante pour l'origine des légendes épiques. A la cour du comte de Chester, outre le chapelain Gérold, il y avait aussi des jongleurs : *Hic nimirum amator saeculi fuit . . . Erat enim in militia promptus, in dando nimis prodigus, gaudens ludis et luxibus, mimis, equis et canibus, aliisque huiusmodi vanitatibus* (*ib.*, III, p. 4). Ainsi, vers 1070, ce ne sont pas les *mimi* qui racontent aux nobles chevaliers du comte les prouesses de saint Guillaume de Gellone,

c'est le chapelain ; et c'est dans l'ordre : aux jongleurs, les jongleries, au chapelain, les vies de saints; les jongleurs sont relégués dans la compagnie des chevaux et des chiens ; l'histoire de saint Guillaume est mise sur le même rang que celle de saint Eustache ou de saint Georges. Les légendes épiques, au début, n'ont été qu'un genre particulier de légendes hagiographiques ; les vies de saints ne sont pas le fait des jongleurs, mais des clercs et elles ont été écrites en latin avant d'être écrites en français.

Il nous enseigne aussi que ces légendes épiques naissantes n'ont pas été confinées dans les cloîtres ; les auditeurs de Gérold sont de nobles barons sur lesquels ces récits font la plus vive impression. On peut, sans témérité, supposer que le seigneur d'Arboucave, vers la même date, aura pu entendre de la bouche des clercs de la région pyrénéenne le récit de la *Passio Rotolandi*, avant qu'un vers de la *Chanson de Roland* eût été écrit.

Il nous enseigne enfin que ces légendes épiques latines circulaient largement : une copie de la *Vita Wilhelmi* de Gellone se trouvait à Winchester, est transportée de là par le moine Antoine à Saint-Evroult, où le moine Orderic se hâte d'en prendre un résumé ; ceci se passe vers 1131 ; mais vers 1070, le chapelain Gérold disposait déjà, en Angleterre, d'une légende sur saint Guillaume de Gellone.

La doctrine de J. Bédier ne sort pas de là diminuée, mais au contraire singulièrement renforcée. Les deux seules objections sérieuses qu'on puisse faire à la démonstration des *Légendes épiques* sont la date du prétendu modèle français du *Fragment de la Haye* et la difficulté de se représenter le mécanisme de la collaboration entre clercs et jongleurs. Ce sont là deux pseudo-problèmes. Le jongleur-poète et le moine-traducteur de chansons de geste, au XI^e^ siècle, ne sont que des fantômes, restes des mirages de l'imagination romantique. Ils doivent rejoindre les « cantilènes », les « épopées primitives » et la « poésie jaillie de l'âme populaire ». Au XI^e^ siècle, comme aujourd'hui, ce sont des « clercs », c'est-à-dire des hommes qui ont passé par l'école, qui inventent des romans et composent des poèmes.

L'un d'eux, Turold, était un grand poète ; c'était aussi un bon chrétien et un bon Français. Il a, comme tant d'autres, franchi les Pyrénées, à l'époque des croisades d'Espagne. Ici,

qu'il me soit permis, en marge des textes, de laisser une petite place à l'imagination : il est aisé de se représenter le poète passant à Blaye, où les moines lui montrent la tombe de Roland et, au réfectoire, pendant le repas, lui lisent la *Passio Beati Rotolandi martiris*, dont les vers pénètrent profondément dans son cœur ardent. A Bordeaux, il contemple la relique vénérée, l'olifant du héros, suspendu sur l'autel de Saint-Seurin, puis il va s'agenouiller, à Belin, sur la tombe d'Olivier. En passant à Ibañeta, il voit sur le « perron » l'entaille laissée par Durandal et peut-être a-t-il gravi le « pui » où il fera monter Olivier et Roland et d'où il découvre le paysage qu'il a su décrire en traits si sobres et si justes. Sans faire le détour par Pampelune, il descend tout droit la vallée de l'Aragon, à travers

cez vals parfunz, cez destreiz anguisables

et, franchissant le « Val Ténèbre », débouche dans la vaste plaine. Il rejoint enfin l'armée chrétienne (ou arrive avec elle) dans la région de Valtierra, au bord de l' « ewe de Sebre », qui

mult est parfunde, merveill*use* e curant.

Et dans son imagination se dessinent, sur les lieux mêmes, les grandes lignes de son poème.

C'est ainsi que je me représente la naissance de la plus ancienne, selon toute apparence, de nos chansons de geste. La connaissance du poème latin qui l'a précédée permettra de mieux pénétrer la genèse de la création poétique et le sens intime de l'œuvre. Mais un tel sujet mérite plus qu'un article.

André Burger.

ÉTUDES
SUR
LE ROMAN DE *PERCEFORÊT*

PREMIER ARTICLE

Perceforêt est le plus vaste des romans que nous ait laissés le moyen âge. Comprenant 531 chapitres, qui occupent 3.400 colonnes petit in-folio, — ce qui équivaut à 6 ou 7.000 pages de nos in-seize actuels, — il dépasse de beaucoup en longueur les romans d'*Alexandre* et de *Troie*, l'*Histoire du Graal*, le *Lancelot en prose*, les *Amadis de Gaule*. Et ce « roman fleuve » est en même temps, peut-être, la plus ennuyeuse de toutes ces compositions ; car, si une partie du premier livre, quelques chapitres dispersés dans les cinq autres, — tels le conte de la Rose, les aventures du malin esprit Zéphir, l'enchantement de Zélandine, l'histoire du Chevalier Doré et de la Pucelle au Cœur d'acier, — se lisent avec un certain intérêt, le reste, descriptions de tournois ou récits d'aventures fantastiques toutes plus ou moins sur le même modèle, est d'une monotonie désespérante [1].

Si l'on ajoute que le texte de *Perceforêt* est difficilement abor-

1. Sur les différentes opinions émises à propos de l'intérêt de *Perceforêt*, voir G. Paris, *Le conte de la Rose dans le roman de Perceforest*, dans *Romania*, XXIII (1894), p. 80, — qui lui-même, p. 87, en fait un éloge très mitigé. Ajouter Paulin Paris, *Mss. français...*, t. I, p. 143 : « Le *Perceforest* est bien inférieur en mérite à l'*Amadis*. On y chercherait vainement cet esprit, cet aimable et gracieux enjouement qui fait passer les récits les plus invraisemblables du monde... Des détails de tournois, des descriptions héraldiques, de l'érudition mythologique en quantité ; mais des scènes de tendresse fort peu tendres, des peintures et des descriptions d'amour fort peu contagieuses » ; et F. Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 289, note : « composition d'une prolixité et d'un ennui effroyables. »

dable, n'ayant pas été publié depuis le XVI^e siècle ; que les versions que nous en connaissons, manuscrites aussi bien qu'imprimées, sont très défectueuses et certainement fort éloignées de la rédaction primitive, on ne sera pas surpris que ce roman soit resté, même pour les spécialistes de l'histoire littéraire du moyen âge, une œuvre à peu près inconnue.

Cette œuvre pourtant n'est pas sans mérites. Bien que l'auteur ait été « impuissant à incarner dans des personnages doués de vie et à mettre en scène », d'une manière vraisemblable et efficace, « l'idéal, d'ailleurs assez factice, dont il voulait faire l'inspiration de son roman » ; bien que le merveilleux à la fois le plus absurde et le moins apte à susciter l'intérêt forme l'élément principal de la narration ; que le style soit « prolixe et sans nerf », et que « des sujets même assez heureux » n'aient été traités que d'une façon trop souvent « plate et baroque », on ne peut refuser tout intérêt à *Perceforêt*. Une imagination débordante s'y manifeste et, qui mieux est, possédant un grand caractère de noblesse et d'idéal. « Jamais », comme l'écrit G. Paris [1], « les vertus chevaleresques, la bravoure, la fidélité, l'honneur, la magnanimité, la courtoisie, n'ont été célébrées avec un enthousiasme sinon plus sincère, du moins plus soutenu ». L'intrigue est adroitement machinée, les péripéties suspendues et entrelacées avec la plus grande habileté, suivant les meilleures règles de la composition romanesque du temps ; le lecteur se perd bien un peu dans leur multiplicité ainsi que dans la foule des personnages, mais il est tout surpris de voir l'aisance et l'à-propos avec lesquels l'auteur, à de certains moments, rassemble tous ses héros et dénoue les situations les plus emmêlées.

Disons encore que cette histoire était une « nouveauté », inventée de toutes pièces par son auteur, et non pas, comme tant de romans en prose de l'époque, un simple remaniement d'un plus ancien roman en vers ; rappelons qu'on y trouve intercalées un certain nombre de pièces de vers sur des rythmes variés (lais de Complainte, de Confort, de la Rose, de l'Ours... ; chanson du Bossu ; ballades des quatre chevaliers ; inscriptions

1. *Op. laud.*, p. 87. Les citations entre guillemets qui précèdent sont aussi empruntées au même article.

rimées et énigmatiques guidant ou égarant les héros en quête d'aventures, etc.) ; que son vocabulaire est assez riche et original pour avoir fourni nombre d'articles aux glossaires de notre ancienne langue [1], tout comme ses peintures des mœurs chevaleresques et de la vie aristocratique ont donné la matière de plusieurs chapitres sur la société du XIV^e^ siècle [2], — et cela justifiera, pensons-nous, les pages qui vont suivre, où nous tâcherons, après avoir fait le point des connaissances actuellement acquises, de débroussailler un peu plus ce véritable maquis qu'est encore *Perceforêt*, et de planter quelques nouveaux jalons qui permettront, aux lecteurs qu'une telle accumulation de chapitres n'effrayera pas, de s'y orienter plus facilement et peut-être d'y retrouver un peu de l'agrément qu'y goûtaient nos ancêtres du moyen âge finissant.

Généralités.

1° Les manuscrits.

Les manuscrits qui nous ont conservé tout ou partie de *Perceforêt* ont tous été copiés au XV^e^ siècle. Ce sont :

A Arsenal 3483-94, formant six tomes en douze volumes. C'est le seul qui présente l'œuvre dans son intégralité. Cette copie sur papier a été « minutée » par David Aubert [3], en 1459-60, sur le commandement du duc Philippe de Bourgogne, « pour cy aprez la grosser en vellin » (voir plus loin A_1) [4]. Elle

1. En particulier à celui de Lacurne de Sainte-Palaye. Il serait d'ailleurs utile de reprendre, en s'aidant de tous les manuscrits, cette étude du vocabulaire, Lacurne ne s'étant servi que de l'imprimé, où beaucoup de mots anciens, que l'éditeur ne comprenait plus, ont été altérés.

2. Le même Lacurne en a tiré une grande partie de ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* (1759-81).

3. Sur David Aubert, chef des copistes bourguignons, voir G. Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Champion, 1929, pp. 40-56.

4. Pour une description plus complète du ms., voir H. Martin, *Catalogue des mss. de l'Arsenal*, t. III (1887), p. 383.

provient de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, où elle est signalée dans l'inventaire de Gand de 1485 [1].

A, British Museum, Old Royal 15 E v, 19 E III, 19 E II [2]. Ce sont les trois premiers volumes de la « grosse » qu'exécuta David Aubert [3] ; les trois autres ont disparu. Cette copie est vraisemblablement identique à la précédente [4].

B Bibliothèque Nationale, fonds français, nos 345-48 (anc. 6966, 7179, 6967-68). Ce sont les volumes 1, 2, 3 et 5 d'un exemplaire sur papier [5].

B, Bibliothèque Nationale, fonds français, nos 106-109 (anc. 6778-81). Ce sont les quatre premiers volumes d'un autre et magnifique exemplaire sur vélin [6].

---

1. Voir Barrois, *Bibliothèque protypographique*, nos 1629-32 ; G. Paris, *o. l.*, p. 78, note. — Une autre copie sur papier est indiquée dans le catalogue de Bruges de 1647 ; cf. Barrois, nos 1253-58, et G. Paris, p. 78, n. 3. Dans ce même inventaire figure un exemplaire sur parchemin, qualifié à deux reprises de « viez » ; c'est probablement celui qui avait servi de modèle à David Aubert ; mais il y manquait un volume, cf. Barrois, nos 1248-52, et G. Paris, p. 79, n. 1. Cet exemplaire semble perdu.

2. Cf. Ward, *Catal. of romances in the Brit. Mus.*, t. I, pp. 377-81 ; Van Praet, *Louis de Bruges*, pp. 186-87 ; P. Meyer, *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 305, et *Alexandre le Grand dans la litt. franç.*, II, p. 364.

3. On n'en trouve pas trace dans les inventaires des ducs de Bourgogne.

4. Il m'a été impossible de m'en assurer, faute de pouvoir, pendant la guerre, me rendre à Londres ou me procurer des photographies. (Cet article a été écrit en 1945.)

5. Voir P. Paris, *Les mss. franç.*, t. II, p. 366, et t. VI, p. 21. Ils proviennent de la bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse.

6. Voir P. Paris, *ibid.*, t. I, p. 141. Ils proviennent de la bibliothèque des comtes de la Marche. — G. Paris signale aussi, d'après J.-W. Schmidt, traduit par F. de Roisin, *Les romans en prose des cycles de la Table Ronde* (Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, t. VI, 1841-43, p. 67, note), que « la seconde partie » de *Perceforêt* aurait existé à Berlin ; et, d'après Haenel, *Liste des mss. d'Albi*, p. 17, qu'un autre exemplaire du tome II se serait trouvé à la bibliothèque de cette ville Mais dans le catalogue des mss. d'Albi, dressé par Libri, qui figure au tome I du *Catalogue général des mss. des bibl. publ. des départements*, Paris, 1849, in-4°, on ne trouve plus trace de ce ms. De même le ms. de Berlin semble avoir disparu.

2° Les éditions.

Perceforêt a été imprimé par Nicolas Cousteau, en 1528, à Paris (achevé d'imprimer le 23 mai), à la faveur d'un privilège royal du 10 mars 1526, par Galliot du Pré, sous le titre : *La treselegante, melliflue et tresplaisante hystoire du tresnoble, victorieux et excellentissime roy Perceforest, roy de la Grand Bretaigne, fundateur du Franc Palais et du Temple du Souverain Dieu, en laquelle le lecteur pourra veoir la source et decoration de toute chevalerie, culture de vraye noblesse, prouesses et conquestes infinies acomplies des le temps du conquerant Alexandre le Grant et de Julius Cesar, auparavant la nativité de nostre saulveur Jesuchrist, avecques plusieurs propheties, comptes d'amans et leurs diverses fortunes.* Cette édition, très rare, forme six volumes petit in-folio. C'est elle qui sera citée dans le présent travail, toutes les fois qu'un recours aux manuscrits ne sera pas indispensable.

Elle a été réimprimée sans changements (à part quelques fautes de lecture ou d'impression) par Gilles Gourmont, à Paris, en 1531 [1].

Une traduction italienne, faite d'après l'édition française, a été imprimée en 1558 [2] : *La dilettevole historia del valorosissimo Parsaforesto, re della Gran Bretlagna ; con i gran fatti del valente Gadiffero di Scotia...*, Vinegia, per Michele Tramezzino [3].

Un épisode détaché, *La plaisante et amoureuse histoire du Chevalier Doré et de la pucelle surnommée Cuer d'acier*, aurait été imprimé à Paris dès la fin du XV^e^ siècle, du moins à ce que prétend une note des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, E, p. 132 : « La première édition est sans date, mais sûrement imprimée entre 1480 et 1490. » Mais l'édition la plus ancienne actuellement connue est celle de 1542, petit in-8° de 91 ff. en lettres rondes avec figures sur bois. L'éditeur de ce petit volume, afin de déguiser son plagiat, a substitué au nom de Perceforêt celui du roi Péléon [4].

---

1. Sur ces éditions, voir Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, col. 486 ; et Graesse, *Trésor des livres rares et précieux*, Walter, 1900, t. V, pp. 196-97.

2. G. Paris, *o. l.*, p. 80, dit par erreur en 1555.

3. Voir Brunet, IV, 487, et Graesse, V, 197.

4. Sur ces éditions, sur une autre, problématique, de 1503, et sur les

A une date plus récente, on trouve des extraits passablement inexacts dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* par le marquis de Paulmy, t. XII, p. 1 et suiv. (M, p. 350 sqq. ; V, p. 132 sqq.) ; dans la *Bibliothèque des romans*, 1776, janvier, t. I, p. 23 et suiv. ; 1785, septembre, p. 3 et suiv. ; dans la *Suite de la bibliothèque des romans*, an III, t. VI ; et dans la *Nouvelle bibliothèque des romans*, 1803, 6e année, t. III, pp. 175-249.

Karl Bartsch, dans sa *Chrestomathie de l'ancien français*, 1re éd., 1866 ; 8e éd., 1904, col. 483-90, a donné un extrait du second volume d'après une prétendue édition de 1553.

Enfin Hugues Vaganay a fait paraître en 1907 une réimpression, d'après les éditions de 1528 et de 1531, des quinze premiers chapitres, précédés du privilège, du prologue de l'éditeur et de la table des chapitres du premier volume (Mâcon, imprimerie Protat, in-8°, XVI-48 pp. ; tirage limité).

Quant aux études critiques, elles sont peu nombreuses et, pour la plupart, se réduisent à de vagues mentions, à de courtes analyses, ou à l'examen de chapitres isolés [1].

éditions postérieures de 1570 et 1577, voir Brunet, IV, 686, et Graesse, V, 310.

1. Nous citerons : Th. Warton, *History of english poetry*, 1re éd., Londres, 1774-81, quatre vol. in-4° ; éd. Hazlitt (1840), t. II, p. 221 ; — Fr.-W. Schmidt, dans les *Wiener Jahrbücher der Literatur*, t. XXIX (1825), pp. 108-125 ; article traduit par F. de Roisin (voir ci-dessus, p. 477, note 6) ; — Larousse, *Grand dictionnaire universel*, t. XII ; — Reinhold Köhler, *Zu der Erzählung Adams von Cobsam "The Wright's chaste Wife"*, dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, VIII (1867), pp. 44-65 (sur le Conte de la Rose à la Dame leal) ; — Graesse, *Allgemeine Literatur Geschichte*, t. II, 3e partie (1846), pp. 228-30 ; *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, pp. 228-29 ; — H. L. D. Ward, *Catalogue of romances in the Department of mss. in the British Museum*, Londres, 1883, t. I, pp. 377-81 ; — P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature franç. du m. â.*, t. II, pp. 363-66, Paris, Vieweg, 1886 ; — *Encyclopaedia Britannica*, t. XX, article "Mediaeval Romance", 9e éd., 1886 ; — Dunlop, *History of prose fiction*, a new edition by H. Wilson, Londres, 1888, t. I, p. 248 ; — G. Paris, *Le conte de la Rose dans le roman de Perceforest*, dans « Romania », t. XXIII (1894), pp. 78-140 (essai de reconstitution du Lai de la Rose, et considérations générales sur le roman) ; *Poésie du m. â.*, t. II, p. 194 ; — G. Gröber, *Grundriss der roma-*

3° L'auteur et la date de composition.

L'auteur est inconnu. On verra ce que l'on peut conjecturer de ses origines.

Quant à la date de composition, G. Paris la fixe, en conclusion de différentes considérations qui semblent tout à fait valables, aux environs de l'an 1340 [1].

Le terminus a quo est 1313. *Perceforêt* s'appuie en effet dans toute sa première partie sur les *Vœux du Paon*, poème dont une première rédaction a été composée par Jacques de Longuyon peu avant et une seconde peu après 1313.

Le terminus ante quem est 1399, car l'historien Jacques de Guise, qui mourut cette année-là et qui écrivait vers 1390, a emprunté à notre roman un chapitre relatif à la prétendue conquête de la Flandre par Alexandre le Grand : *Annales de Hainaut*, III, 36 = *Perceforêt*, I, 142 ; II, 8 et 12-14 [2].

D'autre part, l'auteur nous dit, au deuxième chapitre de son livre, que le comte Guillaume de Hainaut, ayant rapporté d'Angleterre en 1307 le précieux ms. latin qui contenait l'histoire de Perceforêt, le confia, pour le faire traduire, à un moine de l'abbaye de Saint-Landelin, à Crespin (Nord). Mais, ajoute-t-il, « le gentil prince puis après enprist [3] si grans faictz d'armes... que par les haultes entreprinses qu'il faisoit il delaissa les petites, dont il advint qu'il ne luy chalut plus gueres de l'histoire, par quoy elle en demoura plus longuement à estre mise à fin ». Ce passage, observe G. Paris, « a dû être écrit après la mort de

---

nischen Philologie, t. II, pp. 1009-10, Strasbourg, 1902 ; — W. Pennet, *The story of King Lear from Geoffrey of Monmouth to Shakespeare*, Berlin, 1904, p. 77 (étude du chap. XI du premier volume : histoire du roi Leyr) ; — H. Vaganay, dans *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, t. XVI, 1905 (sur la traduction italienne imprimée en 1558).

1. *O. l.*, p. 84.

2. Ed. Fortia d'Urban, t. II, pp. 392-96. Jacques de Guise déclare avoir utilisé un exemplaire « in quatuor magnis voluminibus », donc probablement incomplet. Il n'attribue pas d'ailleurs une grande autorité historique à *Perceforêt* : « dico si historia veritatem in se contineat usquequam, » écrit-il en commençant, et il ajoute : « fabulas ibidem intermixtas fabulatoribus relinquo. »

3. Ed. : *en feit*.

Guillaume le Bon (1337), et l'on peut sans doute admettre qu'il contient une part de vérité : le comte de Hainaut avait bien pu d'abord s'intéresser au travail du moine de Crespin et l'oublier ensuite. Après sa mort, celui-ci se décida à terminer son immense ouvrage » ; et G. Paris de conclure : « Je suis porté à croire que, composé évidemment pendant une longue suite d'années, cet ouvrage fut publié vers 1340. »

L'examen de la langue confirme cette façon de voir. Bien que nos mss. ne soient que du XV^e^ siècle, les grandes différences que présentent les deux rédactions *A* et *B* indiquent sans aucun doute qu'elles remontent à une source assez lointaine. Il est visible que dans ces copies la langue a été très rajeunie (elle l'a été encore plus dans l'édition) ; en particulier on trouve à différentes reprises dans le roman des pièces de vers que les copistes ont misérablement altérées, mais où, quand on cherche à en restaurer la mesure, comme l'a fait G. Paris pour le *Lai de la Rose à la Dame leal*, on retrouve avec certitude les traces d'une langue qui ne peut être postérieure au milieu du XIV^e^ siècle.

4° Le prologue.

Dans l'édition de 1528, et dans elle seule, le texte de *Perceforêt* est précédé du privilège accordé par le roi François I^er^ à Galliot du Pré, à la date du 10 mars 1526 [1].

Dans les deux éditions de 1528 et 1531, on lit ensuite un « Prologue » au style fort ampoulé, signé « Le Serviteur ». Composé à l'occasion de la publication, il dédie l'ouvrage aux « tresexcellentz, belliqueulx, invictissimes et insuperables heroes françoys » ; fait l'éloge de la prouesse, en laquelle on trouve « la spacieuse mer de toute noblesse, le tresample pourpris de toutes vertuz, le somptueux donjon de tout honneur » ; exalte les écrivains qui l'ont célébrée à la fin du XV^e^ siècle et au début du XVI^e^ : « le facunde Gaguin, la source de sçavoir Bude, le treseloquent Emille, le delicieux Collin, Le Maire illustrateur, le concueilleur Bochet, les maroniens Marotz [2], et tant d'autres

1. Le texte en a été reproduit par H. Vaganay, 1907, pp. III et IV. Ce privilège est répété en tête du livre VI.

2. Robert Gaguin (1433-1501) ; Guillaume Budé (1468-1540) ; l'Italien

excellentz esperitz » ; donne un aperçu des principaux épisodes du roman, après en avoir indiqué brièvement la signification : « La tresplaisante histoire du tresnoble roy Perceforest... est la vraye institution et erudition de chevalerie..., la discipline et escolle des preux, et la source de magnanimité [1]. »

Enfin « ensuit le repertoire des matieres contenues au premier volume du roy Perceforest divisé par chapitres » [2].

Tout cela, sauf la table des chapitres, ne se trouve pas dans les mss., ceux-ci donnant des prologues tout à fait différents dont voici les textes :

A (Arsenal 3483, f° 10, r°) : *Icy commence le prologue des premieres croniques de la Grant Bretaigne que nous appellons à present Angleterre.*

Les fais des anciens doit on voulentiers lire, ouïr et tresdiligamment retenir, car ilz peuent moult valoir et donner bon exemple aux nobles de cœur et hardiz en armes [3], pour moustrer fourme et maniere de eulx gouverner en entretenant les termes de noblesse et parfaitte chevalerie, et comment jadis en leur vivant ilz fichierent les bournes pour seigre [4] la large et droite voie d'onneur, où ilz veillerent tant songneusement que la memoire en demeure vive et en si grant clarté qu'elle ne puet estaindre, mais sera perpetuele et miroir à tous ceulx qui vendront après eulx, ja soient long temps a leurs corps passez de ce monde et, s'il plaist à Dieu, leurs ames logies en son saint paradis, qui de ceste prerogative les reguerdonne !

Par le commandement et ordonnance de treshault, tresexcellent et trespuissant prince et mon tresredoubté seigneur Phelippe, par la grace de Dieu duc de Bourgoingne..., je David Aubert comme [10 v°] l'escripvain me suis emploié de mettre au net et en cler françois certaines anciennes histoires, que l'en puet et doit nommer, selon le contenu d'icelles, les premieres croniques d'Angleterre ; lesquelles, après ce que le tresexcellent empereur et souverain roy terrien Alexandre, avecques le noble roy Perceforest d'Angleterre, Gadiffer roy d'Escoce et environ dix-huit chevaliers tant de l'ostel d'Alexandre comme des plains d'Angleterre et d'Escoce, eurent destruit les

---

Paolo Emili (1460-1529), historiographe officiel sous Charles VIII et Louis XII ; Jacques Colin (?-1547) ; Jean Lemaire de Belges (1470-1525) ; Jean Bouchet (1476-1550 ?) ; Jean (?-1524) et Clément Marot (1496-1544).

1. Texte dans Vaganay, pp. v-viii.

2. *Id.*, pp. viii-xvi.

3. Cette idée de la valeur éducative de l'histoire est tout à fait courante au moyen âge et on la trouve exprimée dans les prologues de la plupart des compilations historiques (cf. *Faits des Romains*, *Chroniques* de Froissart, etc.).

4. Ms. : *pour seigneur*.

mauvais et inobediens du lignage Darnant qui tenoient les forest en grant tirannie et servage, comme cy après sera declairié, ordonnerent à ung bon et souffissant clerc nommé Cressus, qui estoit de l'ostel du puissant roy, que, sans y adjouster rien du sien, il couchast par escript leurs emprises et leurs adventures, ce qu'il fist voulontiers ; lesquelles escriptures furent trouvees, comme vous verrez cy après en ung chapitre qui en fait mention [1], où il parle quant le conquerant Alexandre arriva en Angleterre, et aussi comment le preudomme qui les eut premierement en main escriptes en langue grece les fist translater en latin ; mais ung noble conte de Haynau fit tant du preudomme qu'il eut le latin, qu'il fist couchier en franchois ; mais elles furent tenues si celees que les nobles d'Angleterre ne d'ailleurs n'en eurent quelque congnoissance ; et entre maintes nobles besongnes et haulz faiz font mention d'un puissant roy, nommé Cesar, qui en icellui temps regna en la Grant Bretaigne, où il esdrecha les nobles fais d'onneur et de [11 r°] chevalerie, duquel je me tais quant ad present, pour ce que cy après en sera fait mention au long. Car j'ay voulenté de mettre par escript comment l'isle de la Grant Bretaigne fu premierement habitee, de quelz gens, en quel lieu, et des marces voisines, en continuant par ordre des rois qui y ont dominé l'un après l'autre, tant que je vendray à icelluy victorieux roy Cesar, duquel j'ay vouloir de faire ample mention, à l'ayde de nostre seigneur Dieu que l'en doit appeller le premier en toutes bonnes operations, priant à tous ceulx qui le lirront ou orront lirre vueillent de leur grace suppler à mon ygnorance en corrigant mes faultes, lesquelles je remets en leur discretion.

Cy fine le prologue de cestuy livre.

B (B. N., fr. 345). [f° 1 *a*] Pour mettre en escript ou langaige de France une ystoire celee d'un gentil roy qui jadis regna en la Grant Bretaigne, tellement m'en vueil entremettre, par quoy elle viengne à la congnoissance de tous preudommes qui du [1 *b*] lire se vouldront entremettre. Pourquoy elle fut celee entre les fais des Bretons et mise à neant, et par quelle voie le dieu de proesse et [2] chevalerie l'apporta de la Grant Bretaigne deça la [3] mer, ce sçarez vous ou commencement de l'ystoire [4] dont à parler [1 *c*] vous promet ; mais je m'en tairay orendroit, car j'ay voulenté de mettre en escript premierement de quelle gent[5] l'ille de la Grant Bretaigne fut premierement habitee, et de continuer de roy en roy tant qu'ensuivant [6] l'ordonnance je

1. Au chap. II du livre premier.
2. Ms. B. N. 106 : en.
3. Id., *omis*. la.
4. Id. : de cest histoire.
5. Id. : quelz gens.
6. Id. : que sieuvant.

viendray au roy gentil dont j'ay vouloir de mettre en [1] escript, à l'aide de Dieu que on doibt en toutes œuvres premier appeller. Et par briefs parlers je commenceray ainsi que je le treuve en escript d'un preudomme qui du livre de [2] latin le translata en nostre langaige.

Quel était le texte du prologue primitif? Probablement quelque chose d'intermédiaire entre la rédaction *A* et la rédaction *B*. Celle-ci me semble avoir abrégé le prologue de l'auteur, tandis que David Aubert l'a complaisamment amplifié.

Le premier livre.

I. *Description de l'isle de Bretaigne, où sont à present les royaulmes d'Angleterre et d'Escosse, et des aultres isles voisines.*

(Chapitre premier.)

Perceforest est un roman de la Table Ronde qui se donne comme historique : double raison pour commencer par une description géographique des pays où vont se dérouler les événements qui seront racontés, en l'espèce les Iles Britanniques. C'est ainsi qu'avaient débuté, entre autres, les chroniqueurs et historiens anglais prédécesseurs de notre anonyme romancier : Gildas dans son *De excidio et conquestu Britanniae*, Bède dans son *Historia ecclesiastica Anglorum*, Henri de Huntingdon dans son *Historia Anglorum*, Geoffroy de Monmouth dans son *Historia regum Britanniae*. Or, comme notre auteur fait de son héros le successeur des plus anciens rois d'Angleterre et que, dans les premiers chapitres de son premier livre, il va rappeler l'histoire de ces rois en traduisant Geoffroy de Monmouth, c'est d'après Geoffroy de Monmouth aussi, — dont il ne parle pas, d'ailleurs, — qu'il donnera son introduction géographique, en la développant, comme il l'indique lui-même, par quelques phrases prises à Orose.

---

1. Ms. B. N. 106 : par.
2. Id. : d'un livre en.

Voici en effet ce qu'on lit dans les manuscrits :

A

Des fruis qui croissent en icelle ysle.

Bretaigne, que l'en dist estre la meilleur des autres ysles, est assise en la mer d'Occident entre Gaule et Yrlande ; car, comme dist Oroses, elle s'estend du long vers la bise, et Gaule est assise vers midy ; et de celle part a ung port où jadis fu assise une cité nommee Quuntubi, ou le port de Quuntuby [3], duquel l'en voit moult loings, tant du costé devers austre comme devers Mormois, Monapois et Bacanois [4].

B

(BN. 345, avec variantes de BN. 106.)

Bretaigne, la moindre [106 : mendre] [1] de toutes ysles, est assise en la mer de Occean, entre Gaule et Yrlande, si comme dist Oroses. Elle s'estend [2] du long vers bise, et si a Gaule devers midy, onquel [106 : duquel] le plus prochain port est à une cité qui fut jadis appellee le port de Rucubi, dont on voit non pas loing par devers austre les Mormois, Menapois et Bachanois [106 : Bachavois].

C'est la traduction de Geoffroy de Monmouth, chap. V :

« Britannia, insularum optima, in Occidentali Oceano inter Galliam et Hiberniam sita »,

complétée par celle d'Orose, *Historiae*, I, 2, 27 :

« Per longum in boream extenditur. A meridie Gallias habet, cujus proximum littus transmeantibus civitas aperit (*var.* apparet), quae dicitur Rhutubi portus, unde haud procul a Morinis in austro positos Menapios Batavosque prospectat. »

Ceste isle a en longueur huit cens mil pas, et en largeur deux cens mil.

Ceste ysle a de long .VIIJ^{c}. mille pas, et en lé .IJ^{c}. mille [106 : deux mille].

≐ G. de M. : « Octingenta milia in longum, ducenta vero in latum continens » ; ou plutôt Orose : « Haec insula habet in longo millia passuum octingenta, in lato millia ducenta. »

---

1. Erreur évidente pour : la meilleur.

2. Lire : et Yrlande. Si comme dist O., elle s'estend. Cf. le texte latin.

3. Le port de Rhutubi, Rutupi, Rutupiae, Ritupiae, se trouve à l'extrémité sud-est de la Grande-Bretagne, au nord de Douvres. C'est le port actuel de Richborough près de Sandwich. Il semble que la forme « Quuntubi » ait été influencée par Cantorbery, ville alors très connue et qui se trouve plus à l'ouest, à l'intérieur des terres.

4. Corriger en Morinois, Menapois et Batavois.

A son dos devers la mer il y a vingt trois ysles des Orcades, dont les douze sont habitees et le demourant non.

A son dos derriere devers la mer elle a les .xxxiij. ysles des Orcaades, dont les .xx. sont desertes et les .xiij. sont inhabitees [1].

En après est l'isle de Chille, qui est departie de toutes autres isles par grant distance, et est assise devers le vent de Circion ou milieu de la mer. Circius est le vent colateral de bise du costé d'Occident. Laquelle ysle est congneue de peu de gens.

Et après est l'ille de Thils [106 : Chile], qui est departie de toutes autres ysles par grant distance, et est assise devers le vent de Chircion enmy la mer. Chircius est le vent collateral de bise par devers Occident. Laquelle ysle est à paine congneue de pou de gens.

= Orose : « A tergo autem, unde Oceano infinito patet, Orcadas insulas habet, quarum viginti desertae sunt, tredecim coluntur. — Deinde insula Thule, quae per infinitum a caeteris separata, Circium versus medio sita Oceani, vix paucis nota habetur [2]. »

L'isle de la Grant Bretaigne administre aux isles voisines [3] par sa plentuosité moult de biens.

Ceste ysle de Bretaigne, par la plantureuseté non [106 : neant] defaillant, administre quanques [106 : tout ce que] il appartient à mortel usaige.

Elle est fructueuse de metaulx comme or, argent, cuivre et estain. Elle habonde aussi en chars de bœuf, de mouton, et est le terroir d'icelle ysle moult gras et fructueux de tous biens, et bon à merveilles.

Elle est plaine de toutes manieres de metaulx.

= Geoffroy de Monmouth : « Quicquid mortalium usui congruit indeficienti fertilitate ministrat. Omni etenim genere metallorum fecunda. »

L'adjonction de A sur les bœufs, les moutons, etc., vient d'une source indéterminée, Geoffroy de Monmouth, Orose, César, Pline, Solin, Tacite et autres auteurs qui ont parlé de la Grande-Bretagne n'ayant rien dit de tel [4].

---

1. Lire : habitees.

2. On voit, en particulier à propos des Orcades, que le texte de *B* est bien préférable à celui de *A* (où un scribe a lu .xxiij. pour .xxxiij. et .xij. pour .xiij). Quant à l'explication du vent Circius, elle doit provenir d'une glose que le traducteur trouvait dans son ms.

3. On voit ici encore que *A* est moins correct que *B*, et suit de moins près le texte latin. Cela sera encore plus évident pour les phrases qui suivent.

4. Cf. cependant César, *B. G.*, V, 12, 3 : « pecorum magnus numerus. »

Elle a ses champaignes espandues communement [1], et ses montaignes aux bledz [2] à tres nobles cultures, esquelz [106 : dedens lesquelz] viennent en leur temps diverses manieres de bledz et aultres vuarisons [106 : autres pluiseurs biens] par la crasseté du terroir.

= G. de M. : « Campos late pansos habet, colles quoque praepollenti culturae aptos, in quibus frugum diversitates ubertate glebae temporibus suis proveniunt. »

Les forestz y sont raemplies de toutes manieres de bestes sauvages et de bonnes herbes portans fleurs qui paissent les mouches à miel.

Elle a ses forestz remplies de toutes manieres de bestes, dont en ses hides [106 : aydes], pour entrechangier les pastures aux bestes, y [106 : ilz] croissent diverses manieres de herbes, et dont les flours qui sont de diverses couleurs departent le miel aux ez qui là advolent [106 : aux mouches qui le cueillent].

= G. de M. : « Habet et nemora universis ferarum generibus repleta, quorum in saltibus et alternandis animalium pastibus gramina conveniunt et advolantibus apibus flores diversorum colorum mella distribuunt. »

Elle a aussi belles praieries verdoians et costoians les montaignes plaines de bon air qui sont garnies de cleres fontaines à grant plenté.

Elle a aussi ses praeries [106 : prez] verdoians par siege tres doulx dessoubz les montaignes plaines de bon air, esquelles [106 : entre lesquelles] montaignes les cleres fontaines decourant legierement advironnées [106 : decourans à murmure legiere] par leurs rieus luisans attraient le desir [106 : les desirs] de tres souef dormir aux gisans es rieus [3].

= G. de M. : « Habet etiam prata sub aeriis montibus amœno situ virentia, in quibus fontes lucidi, per nitidos rivos leni murmure manantes, pignus suavis soporis in ripis accubantibus irritant. »

---

1. Adverbe mis improprement à la place d'un autre du sens de « largement ».

2. « Aux bledz » est évidemment fautif ; il faut y substituer un adjectif du sens de « apte à, propre à ».

3. Lire : es rives.

Elle est aussi servie d'estancs et de grosses rivieres courans, dont ils ont poisson d'eau doulce à grant largesse. Et non obstant que la mer la clot de devers midy, c'est à dire du costé d'envers Gaule, toutefois est elle servie de trois grosses rivieres courans, dont la principale a à nom Tamise, la seconde Sabrine, et la tierce le Hombre, par lesquelles toutes marchandises y arrivent par navire de toutes pars.

Et si est arrousee de lacz et de fermeures plaines de [106 : des] poissons ; et sans ce que la mer la clot [106 : l'enclot] par devers midy, par laquelle on aame (*sic*) par devers Gaulle, elle s'estend [1] en maniere de trois bras .iij. nobles [106 : on puet aler par devers Gaule par trois nobles] fleuves, c'est assavoir la riviere de Tamise, de Labruche [106 : de la T., de la L.] et de Hongre [2], par lesquelles les marchandises entremarines de toutes nacions [106 : les m. entre toutez manieres de nations] luy sont portees à navie.

= G. de M. : « Porro lacubus atque piscosis fluviis irrigua est, et, absque meridianae plagae freto quo ad Gallias navigatur, tria nobilia flumina, Tamensis videlicet et Sabrinae, necnon et Humbri, velut tria bracchia extendit, quibus transmarina commercia ex universis nationibus eidem navigio feruntur. »

Elle fu jadis aournee et paree de vingt huit nobles citez, dont les aucunes sont inhabitees et en lieux desers ; et les habitees sont moult bien poeuplees de gens et fermees de bons murs et tours et richement aornees d'eglises tant paroisceales, cathedrales, comme monasteres, où l'en fait chascun jour le service divin.

Elle fut jadiz aournee de .xxviij. nobles citez, desquelles les anciennes [106 : anciens] ont leurs murs brisiez [106 : m. rompus et br.] et gisent gastees [106 : gise(n)tes gastes] en lieux desers, et les aucunes sont encores entieres et ont leur(s) temple(s) et leurs tours eslevees de tres [106 : moult] belle haulteur ; esquelz temples les assemblees religieuses des hommes et femmes font leur service selon la maniere chrestienne.

= G. de M. : « Bis denis etiam bisque quaternis civitatibus olim decorata erat, quarum quaedam dirutis moeniis in desertis locis squalescunt, quaedam vero adhuc integrae templa sanctorum cum turribus perpulchra proceritate

---

1. Lire : elle estend.

2. La Tamise, la Severn et le Humber. La confusion Hombre-Hongre s'explique par ce fait que, suivant G. de M., chap. XXIV, et notre auteur, livre I, chap. IX, ce fleuve doit son nom à Humber, roi des Hongres, qui s'y serait noyé après avoir été battu par le roi d'Angleterre Locrinus.

erecta continent, in quibus religiosi coetus virorum ac mulierum obsequium Deo juxta Christianam traditionem praestant. »

Finablement elle est habitee de cinq manieres de poeuples, c'est assavoir de Normans, de Bretons, de Sesnes, de Poitevins [1] et d'Escos ; mais les Bretons dominerent une fois de l'une mer jusques à l'autre, et, depuis, les Poitevins et les Sesnes les subjugerent par force d'armes et par vengance divine pour le grant orgueil qui estoit en eulx.

Finablement [106 : Et f.] elle est habitee de cincq manieres de peuples [106 : de gens], c'est assavoir de Normans, de Bretons, de Sesnes, de Poitevins et de Escotz, desquelz jadiz les Bretons possesserent de l'une mer à l'autre jusques adont que ilz le perdirent, survenans les Poitevins et les Sesnes sur eulx par la vengence divine par le très grant orgueil qu'en eulx estoit.

= G. de M. : « Postremo quinque inhabitatur populis, Normannis videlicet, atque Britannis, Saxonibus, Pictis et Scotis. Ex quibus Britones olim ante ceteros a mari usque ad mare insederunt, donec ultione divina, propter ipsorum superbiam superveniente, Pictis et Saxonibus cesserunt. »

Oroses dist que l'isle d'Irlande est assise entre Bretaigne et Espaigne ; et au lez plus prochain de Bretaigne elle est plus estroitte par especial (*sic*) de terre, et est illec plus fertille et prouffitable pour cause du soleil, et est habitee de gens d'Escoce. Ad ceste isle est prochaine l'isle de Menane, qui n'est pas petite de circuite, mais prouffitable et plaine de biens, et est aussi habitee d'Escos, laquelle est assise en la fin de toute Europe.

Orosez. L'ylle d'Irlande est entre Bretaigne et Espaigne, assise au lés le [106 : *omis.* le] plus prochain de Bretaigne ; (elle) [omis par les 2 mss.] est plus estroitte par espace de terre, mais elle est plus prouffitable par l'attemprance du soleil, et est habitee de gens de Escoce [106 : h. des Escochois]. Et ceste aussi est habitee prouchaine l'ylle de Menane [106 : Menave], laquelle non pas petite d'espace, mais prouffitable de terre, e(s)t aussi habitee de la gent d'Escoce, et en ce est la fin de toute Europe.

= Orose : « Hibernia insula, inter Britanniam et Hispaniam sita... Haec propior Britanniae, spatio terrarum angustior ; sed cœli solique temperie magis utilis, a Scotorum gentibus colitur. Huic etiam Mevania insula proxima est, et ipsa non parva, solo commoda ; aeque a Scotorum gentibus habitatur. Hi sunt fines totius Europae. »

*
* *

1. Comprendre : « de Pictes. »

A ces textes, les éditions en substituent un autre, beaucoup plus développé, certainement plus récent, non plus traduit de Geoffroy de Monmouth, mais formé d'éléments empruntés à César, à Pline l'Ancien, à Solin, à Eusèbe, à nombre d'autres historiens et polygraphes ; texte plus intéressant, bien que l'auteur n'y ait à peu près rien mis de son propre fonds ; texte qui témoigne d'amples lectures et d'une certaine originalité d'esprit, le compilateur ne s'étant pas borné à rapprocher des indications qu'il trouvait dispersées dans ses sources, mais ayant fait un effort de composition et de critique : on verra en effet qu'à plusieurs reprises il discute des données qui lui apparaissent contradictoires et essaie de les concilier.

L'auteur donne d'abord la situation générale de la Grande-Bretagne : « Bretaigne est une belle isle de grant et illustre nom aux anciens autheurs Grecz et Latins, situee et assise en la mer occeane, qu'on appelle la grant mer, entre Occident et Septentrion, à l'opposite de Germanie, des Gaulles et d'Espaigne, par grant estendue et longueur de pays. »

Telle est la première phrase du livre. Elle est, sauf la brève adjonction, « assise en la mer occeane qu'on appelle la grant mer », directement traduite de Pline, *H. N.*, IV, 30 : « Ex adverso hujus (= Rheni) Britannia insula, clara Graecis nostrisque monumentis, inter septentrionem et occidentem jacet : Germaniae, Galliae, Hispaniae... magno intervallo adversa. »

Vient ensuite l'énumération des mers qui entourent la Grande-Bretagne : au midi, « la mer de Bretaigne », qui la sépare des Gaules ; au nord, « la mer Hyperboree » et « la mer d'Uccalidonie » (ou d'Écosse), où se trouvent « les isles Orchades et les isles Hebudes » ; à l'est, « la mer de Germanie », qui la sépare de la Germanie et du « royaulme des Dannes, qu'on dit à present Dannemarch » ; à l'ouest, « la mer d'Occident », où se trouve « l'isle de Iuuerne, autrement dicte l'isle d'Hybernye et à present Irlande ».

Tous ces noms ne sont ainsi réunis ni dans Pline ni dans les autres auteurs qui ont servi de sources à notre compilateur, mais il les y trouvait dispersés ; et d'ailleurs ses souvenirs d'études et de lectures devaient être suffisants pour lui permettre de donner sans secours étranger cette énumération.

On nòtera le mot *Uccalidonie*, au lieu du mot habituel *Caledonie*. On trouve dans les textes latins de l'antiquité et du moyen âge, en face de *Caledonia*, *Caledones*, les formes *Calidonia*, *Calidones*, et aussi *Dicaledones*, *Dicalidones* (cf. par ex. Ammien Marcellin, 27, 8, 5 et le grec Δουηκαληδόνιον, Ptolém., II, 2), ainsi que *Deucaledonium*, *-nia*, qui, par réduction de *eü* à *ü* et par séparation fautive du *d* initial pris pour une préposition, a donné *Uccalidonie*.

Quant à la forme *Hebudes* pour *Hebrides*, c'est la forme normale à l'époque (cf. plus loin, p. 510-511, des textes de Pline, Solin, etc.).

L'auteur passe après cela aux dimensions de la Grande-Bretagne. Elles sont plus difficiles à fixer exactement. Pour la longueur et la largeur, pas de discussion : « huyt cens mil pas », soit, « à compter deux mil pas pour une lieue, quatre cens lieues de long » ; « trois cens mil pas », soit « cent cinquante lieues de large ». Ce sont les chiffres de Pline, *H. N.*, IV, 30, rapportant les données d'Agrippa : « Agrippa longitudinem .DCCM. passuum esse, latitudinem .CCCM. credit » ; de Bède, I, 1 : « per millia passuum octingenta longa » ; de Gildas, I : « octingentorum in longo millium... spatium » ; d'Orose, I, 2 : « haec insula habet in longo millia passuum .DCCC. » ; d'Henri de Huntingdon, I : « .DCCC. millibus longa » ; etc. [1] Ces trois derniers auteurs pourtant donnent pour la largeur deux cent mille pas seulement : « ducentorum in lato spatium », « in lato millia .CC. », « .CC. millibus lata [2] » ; ce n'est donc pas eux qu'a suivis ici le compilateur.

Mais la difficulté se présente « au regard du tour et circuyt ». En effet, « il y a diversité d'oppinions entre ceulx qui en ont escript » ; 1.375 lieues selon les uns (« vingt deux mil stades, dont les huyt vallent mil pas, qui vauldroient treize cens soixante et quinze lieues »), — mais il ne nous dit pas qui ; 1.000 selon César « au cinquiesme livre de la guerre des Gaulles » (« vingt fois cent mil pas, c'est à dire mil lieues » = *B. G.*, V, 13, 7 :

1. Cf. aussi Brunet Latin, *Trésor*, éd. Chabaille, I, IV, 124 : « une isle... qui a de lonc .viij cm. pas. »

2. Comme ils se copient l'un l'autre, un scribe a lu .CC. au lieu de .CCC.

« omnis insula est in circuitu vicies centum milium passuum ») ; 1.500 selon d'autres « entre lesquelz est Solin et après luy Beda en l'Histoire ecclesiastique des Angloys » (« quarante huyt fois soixante et quinze mil pas, qui seroit, à compter par lieues, quinze cens lieues » = Solin, 25 : « Circuitus Britanniae quadragies octies septuaginta quinque millia passuum sunt » ; Bède, I, 1 : « Circuitus ejus quadragies octies septuaginta quinque milia complet » ; copiés littéralement par Isidore de Séville, *Étym.*, XIV, 6, Barthélemy l'Anglais et Henri de Huntingdon) ; beaucoup moins « selon Pythias et Isidore » cités par Pline « au quatriesme livre de l'Histoire Naturelle » (« trente huyt fois vint et cinq mil pas » = Pline, *H. N.*, IV, 30 : « Circuitu patere tricies octies centena viginti quinque millia Pytheas et Isidorus tradunt »), mais « ce lieu là » est probablement « corrompu ; et semble, par la lecture d'aucuns Plines anciens, qu'il y ayt, au passage allegué, trente huyt fois soixante et quinze mil pas », et non « trente huyt fois vingt et cinq, nonobstant qu'en iceulx les motz soient transposez et aucunement corrompuz, laquelle chose [1] sembleroit estre plus raisonnable ».

Notre auteur ne conclut donc pas, n'en ayant pas les moyens ; mais il pose très honnêtement les termes du problème.

Puis viennent successivement des considérations sur :

Le nom de cette île de Bretagne, en particulier sur son nom d'Albion, qu'elle aurait reçu « pour la blancheur, selon aucuns, des pierres et rochiers apparans à ceulx qui arrivent en icelle ou qui passent par les environs, et luy auroit esté baillé le nom par ce, ainsi que dit Pline au lieu allegué ». Mais ici notre auteur se trompe, et prête à Pline le commentaire qu'il donne, d'après on ne sait qui, — Barthélemy l'Anglais, peut-être, XV, 14 : « Albion ab albis rupibus... est vocata », — du mot Albion ; dans l'*H. N.* on lit seulement : « Albion ipsi nomen fuit », mots que suit cette autre phrase : « cum Britanniae vocarentur omnes », traduite ainsi dans le texte français : « non seullement la dicte isle de Bretaigne, mais aussi l'isle de Iuuerne dicte Hybernie et plusieurs autres isles voisines et adjacentes (desquelles sera cy après parlé) se nommoient d'ung mesme nom : les Bretaignes. »

1. A savoir : que ce soit 38 fois 75.000 pas.

Il est à noter que, dans les dernières lignes du chapitre, l'auteur donnera une autre étymologie du nom d'Albion (voir ci-dessous, p. 516-519).

La population. « Selon Cesar en ses Commentaires ou livre allegué, les lieux maritins » et les côtes en face des Gaules ont été autrefois conquis par « les Belges, qui là allerent pour gaigner et piller » ; puis ils y cultivèrent les terres et y bâtirent de « beaulx ediffices à la maniere des Gaulles » ; si bien qu'au temps de César il y avait encore, « ainsi qu'il dist, plusieurs villes es dictz lieux retenant le nom des villes et pays des dictz Belges desquelz ils vindrent là ». Quant aux habitants « du dedans d'icelle isle », ils étaient autochtones, « nés en icelle », toujours au dire de César.

Tout cela se lit en effet dans César, *B. G.*, V, 12, 1-3 : « Britanniae pars interior ab iis incolitur quos natos in insula ipsi memoria proditum dicunt ; maritima pars ab iis qui praedae ac belli inferendi causa ex Belgio transierant, — qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, — et bello inlato ibi permanserunt atque agros colere cœperunt... Creberrima aedificia fere Gallicis consimilia. »

Les mœurs des habitants. « Selon Cesar » encore, les habitants du Cantium, « qui sont lieux maritins, et aussi es environs, et où à present est la ville de Londres, qui se appelloit Londinum », étaient les plus civilisés et tout semblables aux Gaulois.

C'est le développement de ce que dit César, *B. G.*, V, 14, 1 : « Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui Cantium incolunt, quae regio est maritima omnis, neque multum a Gallica differunt consuetudine. » La mention de Londres et de son nom latin vient peut-être d'une glose trouvée par notre auteur dans le ms. dont il se servait [1].

1. Nous ne possédons pas, malheureusement, de corpus des gloses sur César ; la petite étude de E. Hedicke sur les *Scholia in Caesarem et Sallustium*, Progr. Gymn. Quedlinburg, 1879, pp. 9-18, est tout à fait insuffisante.

Les habitants de l'intérieur, eux, étaient plus sauvages, « pour la pluspart ne cultivoient point leurs terres et ne recueilloient aucun grain, mais vivoient de chair et laictz ». Cf. César, *B. G.*, V, 14, 2 : « Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt. »

« Tous les habitans d'icelle isle », ajoute notre auteur, « avoient une maniere de faire quant ilz alloient à la guerre qu'ilz se taignoient voulentairement et d'ung commun accord d'une herbe nommee *glaston*, qui les rendoit de couleur azuree ou celeste tirant sur le noir. Et faisoient cela affin qu'ilz fussent plus horribles et espoventables à veoir, et qu'ilz feïssent plus grande paour à leurs adversaires... Et fault entendre que la dicte herbe nommee *glaston* est une herbe servant à taincturiers, ayant les fueilles quasi comme plantain et la tiche de deux couldees ou plus : nommee la dicte herbe par Discorides, Galenus et autres anciens *isatir*, et en langue françoise ou gallique *guasdon* ou *gaston* ; maintenant par langue un peu corrumpue vulgairement nous l'appellons *guesde*. Et est assez congneue de nom et d'usage en France. Et non seullement les hommes de la dicte ysle allant en guerre se taingnoient de la dicte herbe, mais aussi, selon aucuns, les femmes d'icelle ysle aucunesfoys s'en taingnoient affin que plus honnestement en quelques festes et soiennitez de leurs dieux elles peussent y estre et assister toutes nues, voulans en ce ymiter la couleur et tainct naturel des Ythiopiens. »

Le point de départ de ce développement est dans César, *B. G.*, V, 14, 2 fin : « Omnes Britanni se vitro inficiunt, quod caeruleum efficit colorem, atque hoc horridiores sunt in pugna aspectu. » Or la plante que César appelle *vitrum* est appelée *glastum* par Pline, *H. N.*, XXII, 2, qui en donne une courte description que reprend l'auteur français pour la mêler avec ce qu'il a tiré des *Commentaires* : « Simile plantagini *glastum* in Gallia vocatur [1]. » Cet auteur sait d'autre part que cette plante tinctoriale est appelée *guesde* (guède) en français ; mais, comme il ignore l'étymologie germanique de ce mot (francique *waizd*, d'où allemand *Waid*, anglais *woad*, picard ancien *waisde*, *wesde*), il le fait dériver, par les déformations *guasdon* et *gaston*, du mot

1. Peut-être y avait-il ici aussi une glose dans son ms. de César.

glaston, transcription francisée de *glastum*. Quant à *isatir*, c'est l'altération du nom *isatis* qu'on lit dans Pline, XX, 25, lui-même transcription du grec ἴσατις, qui est bien le nom du pastel ou guède dans Dioscoride, 2, 184, et dans Galien (cf. aussi Hippocrate, *Ulc.*, 11, *Aff.*, 38 ; Théophraste, *Sens.*, 77). Linné appelle le pastel *isatis tinctoria*.

Des femmes, César ne dit rien. C'est Pline qui nous apprend que les femmes et les filles des Bretons se teignaient aussi le corps pour certaines cérémonies religieuses ; cf. *H. N.*, XXII, 2 : « glastum... quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitae, quibusdam in sacris et nudae incedunt, Æthiopum colores imitantes » ; mais ici notre auteur n'indique pas sa source.

« Oultre ce », dit-il encore, les hommes portaient longs les cheveux et la moustache, ou « barbe estant au dessus de la baulievre superieure », mais se rasaient « la barbe de dessoubz le menton et tout autre poil ». Cela vient encore de César, V, 14, 3 : « Capillo sunt promisso atque omni parte corporis rasa praeter caput et labrum superius » ; mais c'est de son cru que notre auteur ajoute, fondant ces indications avec le développement qui précède : « ce qui les rendoit encores de regard plus severe et cruel. »

Les femmes étaient communes à dix ou douze d'entre eux, « et ilz vivoient assemblément comme tous mariez les ungs aux autres, et souventesfois freres avec sœurs, peres et meres avec leurs enfans » ; les enfants appartenaient à « ceulx qui premierement avoient prins les dictes femmes vierges ou pucelles en mariage ». Cf. César, V, 14, 4-5 : « Uxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis ; sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi quo primum virgo quaeque deducta est. »

Le climat. Il est « temperé », mais aussi « fort humide » ; « toutesfois, avec une telle humidité, y a chaleur moderee ou tepeur plus qu'en beaucoup de lieux ou regions voisines moins approchantes du septentrion » ; c'est, dit l'auteur, que « quasi toutes ysles sont voulentiers plus humides et plus chauldes ou de plus grande tepeur que les terres voisines qui ne sont point ysles, qu'on appelle continent » ; et il ajoute qu'à cette tempé-

rature douce et humide sont dues « les fort doulces et excellentes laynes que portent là les bestes à layne en grande habondance et qu'on va là querir comme telles de toutes pars, aussi les grandes cornes que ont en icelle isle beufz et vaches ».

Nous avons là un développement assez curieux. César, V, 12, 7, dit seulement : « Loca sunt temperatiora quam in Gallia, remissioribus frigoribus », ne parlant pas de l'humidité de l'air. Rien de plus sur ce sujet dans Pline, Solin, Orose, Gildas, Bède, Pomponius Mela, Geoffroy de Monmouth, Isidore de Séville, Henri de Huntingdon, Vincent de Beauvais. On lit cependant dans Tacite, *Vie d'Agricola*, XII : « caelum crebris imbribus ac nebulis fœdum ; asperitas frigorum abest », qui ajoute que c'est grâce à cette humidité que l'olivier (*sic*), la vigne et les arbres fruitiers peuvent y prospérer : « eadem utriusque rei causa : multus humor terrarum caelique. » Rien non plus, dans les auteurs cités ci-dessus, sur la laine des moutons, ni sur les cornes des bœufs. Ces remarques ont dû être empruntées à une source qu'il reste à trouver. (Cf. pourtant Barthélemy l'Anglais : « ibi oves lanigerae in praecipua abundantia »). Le commerce des laines anglaises était toutefois assez florissant au moyen âge [1] pour s'être imposé à l'écrivain sans qu'il ait eu à recourir à des textes formels.

Les productions. La Grande-Bretagne est riche en métaux : « or, argent, estaing [2], erain, fer, plomb. » César, V, 12, 5, parle seulement de l'étain : « nascitur ibi plumbum album », et du fer, qu'il dit d'ailleurs peu abondant : « ferrum, sed ejus exigua est copia » ; quant à l'airain, il n'y en a pas, on doit l'importer : « aere utuntur importato. » Bède pourtant le signale, I, 1 : « Quae etiam venis metallorum, aeris, ferri et plumbi et argenti fecunda. » Mais par *aes* Bède entendait peut-être le cuivre, qui est abondant en Cornouaille ; si César ne l'a pas mentionné, c'est sans doute par oubli ou erreur, ou parce qu'alors les Bretons ne l'exploitaient pas. Pour l'or et l'argent,

1. Cf. en particulier G. Espinas, *La draperie dans la Flandre française au m. â.*, 2 vol., Paris, 1923.

2. Notre auteur, un peu plus loin, dans sa description de la Cornouaille, reviendra sur « le bon et fin estaing d'Angleterre, qu'on appelle estaing de Cornouaille». Voir ci-dessous, p. 504.

voir, outre Bède, qui vient d'être cité, Henri de Huntingdon : « Venis etiam metallorum redundat, ferri scilicet, stanni et plumbi, necnon et argenti » ; Strabon, IV, v, 2, 17, et Tacite, *Agric.*, XII : « Fert Britannia aurum et argentum et alia metalla. »

La Grande-Bretagne est riche aussi en pierres précieuses, en perles principalement, « desquelles fist faire Jules Cesar, ainsi que dist Pline ou neufiesme de son Histoire Naturelle, ung pectoral, c'est à dire ung aornement à mettre devant la poictrine, qu'il donna et dedia au temple de Venus en son honneur, de laquelle il pensoit estre descendu par generation » [1]. Rien de tel dans César, qui ne parle nulle part de pierres précieuses ni de perles qu'on trouverait en Grande-Bretagne. Mais il est bien exact qu'on lit dans Pline, *H. N.*, IX, 57 : « quoniam divus Julius thoracem, quem Veneri Genitrici in templo ejus dicavit, ex Britannicis margaritis factum voluerit intelligi. » De même pour ce qui suit : « Mais dit Pline au lieu allegué que les perles qui croissent en la dicte isle de Bretaigne ou en la mer d'icelle sont petites et descolorees, c'est à dire qu'elles n'ont pas une clarté vive comme ont les perles qu'on appelle orientalles » = Pline, IX, 57 : « In Britannia parvos atque decolores nasci certum est. » De ces textes on peut encore rapprocher Tacite, *Agric.*, XII : « Gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liventia » ; Barthélemy l'Anglais : « Agates lapis ibi plurimus et margarita » ; Isidore de Séville, *Étym.*, XIV, 6 : « ... margaritae » ; Pomponius Mela, III : « fert praegrandia flumina.., et quaedam gemmas margaritasque generantia. »

Quant à l'affirmation de l'auteur que c'est à « la bonté de l'aer d'icelle isle » qu'est due l'abondance de ces « choses excellentes » que sont les « fins metaulx », les pierres précieuses et les perles, elle est curieuse à noter et vient probablement de son imagination ou de sa maladresse.

On trouve également en Grande-Bretagne des « sources de eaues naturellement chauldes ». César, Pline, Tacite n'en disent

1. Noter cette interprétation curieuse de l'épithète *genitrix* ; notre auteur sait en effet que César prétendait descendre de Vénus, et il le dit explicitement tout de suite après : « ... par generation], prenant sa descente de Eneas, qu'on disoit estre filz de Venus. »

rien ; mais Solin les mentionne, *Polyhistor*, 25 : « fontes calidi », ainsi que Bède, I, 1 : « habet fontes calidos », Isidore de Séville, *Étym.*, XIV, 6 : « fontes calidi », Henri de Huntingdon : « adsunt et fontes calidi. » D'ailleurs les sources de Bath étaient bien connues, et l'auteur de *Perceforêt* [1] les trouvera mentionnées dans Geoffroy de Monmouth, au chap. XXX, par exemple, qu'il traduira plus loin dans son chapitre X, disant du roi Baldud, qui fonda la ville de Charerbladud (Ker-Bladud) ou Blado : « Il feist faire en ceste cité de chaulx baings à l'usage des hommes mortelz. »

D'abondants pâturages y nourrissent de nombreux troupeaux. Ici nous retrouvons César, V, 12, 3 : « pecorum magnus numerus. » Cf. aussi Henri de Huntingdon : « alendis mira pecoribus. »

Le vin y est inconnu (cf. cependant Tacite, *Agric.*, XII : « vitem » ; Bède, I, 1 : « vineas etiam quibusdam in locis germinans » ; Henri de Huntingdon, I : « vineae quoque fertilis est ») ; mais, ajoute l'auteur, on en fait venir de Gaule où « croissent bons vins en habondance ». D'ailleurs on y boit de la cervoise, « l'invention de laquelle attribue Pline aux Espaignolz », — affirmation qui repose sur une mauvaise lecture de Pline, *H. N.*, XXII, 25, 82 : « ex iisdem [frugibus », c'est-à-dire des céréales], « fiunt et potus : *zythym* in Ægypto, *celia* et *ceria* in Hispania, *cervisia* et plura genera in Gallia ».

*
* *

A ces indications géographiques succède un résumé de l'histoire ancienne de la Grande-Bretagne jusqu'à la conquête de l'île par les Anglo-Saxons et l'immigration bretonne en Armorique.

Ce passage semble, pour la plus grande partie, tiré de Bède [2].

---

1. Qui n'est pas, rappelons-le, l'auteur de la description que nous sommes en train d'étudier.

2. Naturellement on trouve à peu près la même chose dans Orose, Gildas, Henri de Huntingdon, etc., qui se copient les uns les autres, Bède lui-même ayant copié Orose et Gildas, comme il copie Pline et Solin. Cf. aussi César, *B. G.*, IV, 20-36, et V, 8-23 ; Tacite, *Agric.*, XIII ; Geoffroy de Monmouth, 54-64 ; etc.

« Ceste isle de Bretaigne, precedent le temps de Jules Cesar, n'avoit point esté congneue par les Rommains » = Bède, I, 2 : « Verum eadem Britannia Romanis usque ad Gaium Julium Caesarem inaccessa atque incognita fuit. »

« Lequel Cesar y alla par deux foys et subjuga quelque partie d'icelle isle et la rendit tributaire aux Rommains. » Cette phrase résume la plus grande partie du § 2 de Bède.

« Depuis luy, par Claudius empereur, qui aussi y alla en personne pour quelque mutinerie qui estoit au pays, partie d'icelle isle fut subjuguee et mise en l'obeissance des Rommains facillement et sans guerre, ainsi que recite Suetone. » En effet, Suétone, *Claud.*, 17, dit bien : « Britanniam elegit, neque tentatam ulli post divum Julium, et tunc tumultuantem ob non redditos transfugas [1]... Sine ullo proelio aut sanguine, intra paucissimos dies, parte insulae in deditionem recepta... »

« Pareillement, selon l'oppinion de Eusebe, plusieurs isles des environs, qu'on nomme Archades, furent par luy subjuguez. » Je n'ai rien trouvé de tel dans Eusèbe, mais Bède, I, 3, écrit : « Claudius imperator... Orcadas etiam insulas... Romano adjecit imperio. » Cf. aussi Eutrope, VII, 8 : « Quasdam insulas etiam ultra Britanniam in Oceano positas romano imperio addidit, quae appellantur Orcades », et l'*Historia Britonum*, 21 (éd. Faral, *Légende arthur.*, t. III, p. 19) : « Secundus post hunc [Julium Caesarem] Claudius imperator... victor fuit in Britannia ; et postea perrexit ad Orcades insulas et subjecit sibi. »

« Et estoit la dicte isle congneue par les Rommains et par eulx subjuguee, du temps de Pline, jusques à la fores de Calidonie, où à present est le royaulme d'Escosse. » C'est la phrase de Pline, IV, 30 : « Triginta prope jam annis notitiam ejus romanis armis non ultra vicinitatem silvae Caledoniae propagantibus. »

La partie de la Grande-Bretagne ainsi conquise par les Romains fut tenue en leur obéissance « jusques au regne de l'empereur Valentinian » (Valentinien III, 424-455), époque à laquelle elle fut attaquée « par deux nations appelees les Escossois et Pictoys ». Les Bretons envoyèrent alors demander de l'aide à « ung nommé Aétius, qui lors estoit lieutenant general et gouverneur pour ledit empereur au pays de Gaulle ». Mais Aétius, empêché par d'autres besognes (en particulier par l'invasion des Huns conduits par Attila, qu'il devait battre en 451), ne put leur envoyer de secours. Abandonnés à eux-mêmes et aidés seulement de quelques Romains qui se trouvaient dans leur île, les « insulans » marchèrent contre les envahisseurs, les

1. Précision omise par le compilateur.

battirent et les refoulèrent. — C'est là le résumé du chap. XIII de Bède, comme le montre le nom d'Aétius, que Bède qualifie de « consul ». Gildas, chap. XVII et Geoffroy de Monmouth, chap. XCI, déforment son nom en Agitius (*var.* Agacius).

Craignant un retour offensif de leurs ennemis, les Bretons « appellerent à leur secours quelque nombre de Saxons qui se nommoient Anglois, qui n'estoient pas loing de la dicte isle, pour les garder à l'encontre desdictz Escossois et Pictois, moyennant pris constitué entre eulx pour leurs gaiges et sallaires ». Ces Anglo-Saxons vinrent, « ayans pour duc et cappitaine ung nommé Vertigerus », battirent à plusieurs reprises les Écossais et les Pictes, et, se voyant les plus forts, voulurent se soumetre toute l'île ; « et pour mieulx venir à leur attainte firent mourir de diverses sortes de mort grande quantité desditz Rommains et insulans, mesmement de ceulx qu'ilz congnoissoient avoir povoir et auctorité ». Dès lors, la Grande-Bretagne cessa d'être sous la domination des Romains, pour passer sous celle des Anglo-Saxons. — Nous avons là un résumé des chap. XIV et XV de Bède, mais agrémenté d'un contresens sur Vertigerus (ou plutôt Vortegirnus, = breton Guorthigirn), qui était, non pas le chef des Anglo-Saxons, — ceux-ci étant commandés par les deux frères Hengist et Hors, — mais le roi des Bretons. Bède, en effet, dit bien : « Placuit omnibus [Britonibus] cum suo rege Vurtigerno ut Saxonum gentem de transmarinis paribus in auxilium vocarent... » (Cf. aussi *Historia Britonum*, 36-42 ; Geoffroy de Monmouth, 97-111.) Contresens encore sur les Saxons « qui se nommoient Anglois » ; ce sont les Saxons seuls qui intervinrent en 449 à l'appel de Vortegirn, ce que disent nettement tous les auteurs cités plus haut, qui ne parlent que des « Saxones » ; les Anglais ne devaient apparaître qu'un siècle plus tard, en 547.

« Quelque temps après... ung nommé Aurelius Ambrosius, cytoyen Rommain qui, quasi seul des Rommains qui estoyent en icelle isle, estoit demouré saulvé de l'occision faicte par les dictz Saxons Anglois », provoqua un soulèvement, « print habit d'empereur et tel se fist nommer, et fist la guerre fort et ferme ausdictz Saxons Anglois. Finablement, après plusieurs combatz et journees de guerres doubteuses, furent lesdictz Aurelius et insulans vaincus..., et fut tué en la bataille ledit Aurelius ». Les

Anglo-Saxons vainqueurs se livrèrent à une répression farouche, « exerçant si grande cruaulté contre les insulans en les mettant à mort çà et là, de ville en ville, et partout là où ilz les trouvoient, sans misericorde ne remission, que iceulx insulans, de grande paour qu'ilz avoient..., s'enfuyrent de ladicte isle, et, à force de navires, basteaulx et autres vaisseaulx pour naviger, que ilz firent legierement et à grant haste, se misrent sur la mer à si grant flotte et presse de gens, que beaucoup desditz basteaulx qui estoient trop chargez perirent, et y eut grant nombre desdictz insulans noyez en chemin ». — Notre auteur a suivi ici le chap. XVI de Bède (= Gildas 25 ; cf. Geoffroy de M., 119-126). Mais, ce qui est curieux, et qu'il n'a pas trouvé dans Bède ni dans les autres écrivains latins dont il s'est inspiré jusqu'ici, c'est le paragraphe qui suit, sur la migration en Armorique des Bretons ainsi traqués par leurs vainqueurs : « Et firent tant lesditz insulans qu'ilz arriverent es parties des Gaulles voisines de ladicte isle, qui estoient de la province de Touraine vers la fin d'Acquitaine, qu'on nommoit les Armoricques, qui est pays maritin et coste de mer, ouquel lieu ilz misrent leur siege et y habiterent, et nommerent icelluy pays Bretaigne, du nom de ladicte isle qui estoit leur pays duquel ilz estoient enfuytte et chassez par lesdictz Saxons Angloys, lequel nom auroit duré et dure encores jusques à present audict pays, qui est presentement ung beau duché riche et opulent, nommé le duché de Bretaigne, soubz l'obeyssance du roy de France ». — Tout au plus peut-on trouver l'amorce de ce développement dans cette phrase de Gildas, I, 25 : « alii transmarinas petebant regiones. » Et le compilateur continue en disant que, les Bretons de Grande-Bretagne étant ainsi chassés ou anéantis, « ladicte isle perdit son nom et delaissa à estre appellee Bretaigne, et fut appellee par lesditz Saxons-Anglois de leur nom Angleterre », du moins la partie de l'île « qui souloit estre de l'obeyssance des Rommains » et que les envahisseurs avaient « conquise et gaignee sur les insulans ». Ces événements, d'après lui, se passaient « regnans Zeno et Augustule empereurs, c'est assavoir ledit Zeno à Constantinoble, Augustule à Romme, l'an soixante et troys que l'empire de Romme commença à decliner ». C'est toujours la même confusion des Angles et des Saxons, et l'attribution au v^e^ siècle (Zénon a régné de 474 à 491, et Augus-

tule de 475 à 476) d'événements qui n'ont eu lieu qu'au VI^e^.

D'autre part, intéressante est l'indication sur la Bretagne française, que notre auteur dit être « presentement ung beau duché soubz l'obeyssance du roy de France ». Cela nous permet de fixer approximativement l'époque à laquelle il écrivait. Ce ne peut être qu'entre 1491, année où Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II, épousa le roi de France Charles VIII, et 1528, année de la première édition de *Perceforêt* ; et même entre 1524, année de la mort de Claude, fille aînée de la duchesse Anne et femme de François I^er^, en 1528. Tout en gardant sa qualité de duché, la Bretagne resta en effet sous l'unique obéissance du roi de France de 1524 à 1532, date à laquelle elle fut incorporée au domaine royal. C'est dire que ce chapitre semble bien avoir été écrit expressément en vue de l'édition que préparait Galliot du Pré.

*
* *

Après cet aperçu historique, l'auteur revient à la géographie pour donner une « division plus ample » de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire en passer en revue les principales subdivisions et étudier chacune de ses parties avec quelque détail.

I. — L'île principale d'abord. Elle est de forme triangulaire, comme l'ont déjà dit « les anciens autheurs Grecz et Latins ». Cf. en effet César, *B. G.*, V, 13, 1 : « insula natura triquetra. »

Elle se subdivise en trois parties, « lesquelles souloient estre anciennement distinguees par promontoires, qui sont lieux insignes, haultz eslevez de terre, ou en montaigne, assiz sur le rivage de la mer, ou dedans icelle, apparans de loing à ceulx qui sont sur la mer ». Cette définition du mot savant *promontoire*[1] vient probablement d'un glossaire de l'époque ; elle ne recouvre pas, en tout cas, celle que donne Isidore de Séville dans ses *Etymologies*.

1. Le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, et les dictionnaires étymologiques d'O. Bloch et A. Dauzat, ne signalent l'apparition de ce mot qu'à la fin du XV^e^ ou au début du XVI^e^ siècle, dans les œuvres d'Octovien de Saint-Gelais. Il était donc tout récent dans la langue, — nouvelle confirmation de la date de notre chapitre, — et avait encore besoin d'être expliqué aux lecteurs.

Quant aux trois parties de l'île, ce sont l'Angleterre, l'Écosse et le pays de Galles.

1° L'Angleterre tire son nom des « Saxons Angloys » ; comprenons : des Angles venus du « pays de Saxone ». Elle comprend essentiellement « le Cantium et Londinum, les lieux maritins et coste de la mer à l'opposite des Gaulles, avec grant pays de la dicte isle » ; c'est « la partie la plus humaine, civile et traictable » de la Grande-Bretagne. — Nous avons là une reprise de ce qui a déjà été mentionné plus haut d'après César.

2° L'Écosse, située « au haut de ladicte isle en tirant vers le Septentrion », était anciennement occupée par « la forest de Calidoine, avec ung promontoire de ce nom ». Elle s'avance vers le Nord dans « la mer Calidonie ou d'Ucalidonie ». Elle est séparée de l'Angleterre par des montagnes et par « deux petitz flocz de mer, allans et venans, distans l'ung de l'autre de soixante mil pas, qui se peullent parfois passer à guay ». — On reconnaît dans les montagnes les Mont Cheviot, ou plutôt les Highlands du Sud, et dans les deux golfes celui de Glota (la Clyde) et celui de Bodotria (le Forth) ; l'auteur ajoute en effet que c'est le long de cette coupure qu'avait « autrefois esté faicte muraille par Severe empereur ». Il a trouvé ce renseignement dans Bède, I, 12 ; mais il n'a pas vu que Bède avait confondu les deux lignes fortifiées que les Romains avaient successivement établies entre l'Angleterre et l'Écosse. En effet la « muraille » élevée vers 208-210 par Septime-Sévère, et dont les ruines se voient encore de nos jours, était établie sur la ligne Tyne-Solway. Mais d'autre part la longueur de « soixante mil pas » donnée par notre auteur convient plutôt à la ligne Clyde-Forth, où des fortifications du même genre avaient été élevées d'abord en l'an 80 par Agricola, puis vers 146 par Antonin. Orose, que Bède copie ici, donne, *Historiae*, VII, 17, 7, comme longueur des fortifications de Sévère 132.000 pas, ce qui correspond bien à la distance qui sépare l'embouchure de l'Esk de celle de la Tyne ; Spartien donne, lui, — du moins à en croire le texte imprimé, chap. X, — 80.000 pas (mais il faut sans doute lire 13.000, l'indication CXXX que devait porter le ms. ayant été lue à tort LXXX) [1].

1. Sur la question des « murailles », — ou plutôt des retranchements con-

L'Écosse est appelée « par Ptholemee la Petite-Bretaigne », « par autres la seconde Bretaigne », « par les Angloys Albanye ».

3° Le pays de Galles, « troisiesme partie de l'isle », est situé « du costé de Occident, à l'opposite de l'isle d'Ybernye ou Irlande, où souloit estre anciennement ung peuple ou nation nommé Brigantes ». — Il y a là une affirmation surprenante : les Brigantes en effet n'ont jamais habité l'Irlande, mais bien l'Angleterre du Nord, entre le fleuve Humber et le golfe du Solway (comtés actuels du Cumberland, du Westmoreland, du Lancashire, de Durham et du Yorkshire). C'est ce que pouvaient apprendre à notre compilateur les sources dont il se servait, Tacite, par ex., *Agric.*, XVII, *Ann.*, XII, 32, *Hist.*, III, 45. Cependant Ptolémée, II, 2, nomme les Brigantes parmi les habitants de la partie sud-est de l'île, entre les Iouernes au sud et les Coriondes au nord ; ils auraient ainsi occupé le bassin inférieur du fleuve Birgos (le Blackwater actuel) et le comté de Waterford [1]. Si c'est là que notre compilateur a pris son renseignement, le texte que nous donne l'édition est bien exact ; et la suite de la phrase : « et aussi ung promontoire insigne appelé Helenum [2], qui est à present appellé Cornubie ou Cornouaille vulgairement, ouquel lieu croist le bon et fin estaing d'Angleterre qu'on appelle estaing de Cornouaille », doit être interprétée ainsi : « (la troisième partie de l'île est du côté de l'Occident)... ainsi que le promontoire de Cornouaille. » Mais comme ce dernier membre s'accorde assez mal avec la fin de la phrase : « et ceste partie s'appelle Walie », il se peut aussi que le texte, de construction si embarrassée, soit altéré, et qu'il faille corriger et comprendre : le pays de Galles est à l'opposite de l'île d'Irlande, entre la région d'Angleterre où habitaient les Brigantes et le promontoire de la Cornouaille.

Là-dessus, le compilateur se laisse aller à son goût très mar-

---

sistant en un grand fossé bordé d'un vallum renforcé de tours nombreuses, — élevées en Grande-Bretagne par les Romains, voir, entre autres, travaux, E. Faral, *Lég. arthur.*, t. I, pp. 25-30 et 43-45, ainsi que la bibliographie donnée par lui.

1. Cf. A. Berthelot, *L'Irlande Ptolémée*, dans « Revue celtique », t. L (1933), p. 245.

2. Ce nom est sans doute une mauvaise lecture de *Elavia*, ancien nom latin de la presqu'île de Cornouaille.

qué pour les étymologies, et explique que cette partie de l'île ainsi délimitée s'appelle proprement *Walie* (= *Walia* de Geoffroy de M. et autres), mais que « nous l'appellons vulgairement *Gualles*, le premier *v* mué en *g* ; et auroit esté ainsi nommee pour ce qu'elle est du costé d'occident de ladicte isle, lequel occident s'appelle *west* en langue vulgaire du pays, ou mieux de Germanie, dont sont venus les Saxons Anglois » qui l'ont occupée ; « au moyen de quoy on appelle aucunesfois les habitans de ladicte tierce partie *Westexons* [1] ou *Westanglois*, c'est à dire Saxons ou Anglois occidentaulx ».

Vient ensuite un bref aperçu de l'histoire du pays de Galles : ce territoire a constitué un royaume indépendant « jusques au temps de Édouard tiers roy d'Angleterre », qui l'a placé sous son obéissance, puis l'a « erigé en principaulté, qui se baille en tiltre au filz aisné du roy d'Angleterre, qu'on appelle le prince de Walie ou de Gualles ». — On notera ici l'erreur : c'est, non pas Édouard III, mais Édouard Ier, qui supprima l'indépendance du pays de Galles et qui attribua, au Parlement de Lincoln du 7 février 1301, le titre de prince de Galles à son fils Édouard de Carnarvon, le futur Édouard II. D'autre part, Édouard III d'Angleterre est mort en 1377, et notre auteur parle de son règne comme appartenant au passé : « au temps de Édouard tiers roy d'Angleterre... » Cela prouve bien que, si le roman de *Perceforêt* a été composé aux environs de 1340, le chapitre que nous analysons n'est pas du même auteur et qu'il n'a pas été écrit avant la fin du XIVe siècle. Il ne l'a pas été non plus avant le milieu du XVe, puisqu'il ne figure dans aucun des mss. de ce siècle que nous avons conservés. Reste donc pour sa composition la fin du XVe siècle ou le début du XVIe, comme nous l'avons déjà vu.

II. — Après avoir décrit « l'isle de Bretaigne nommee speciallement Albion », l'auteur passe aux îles avoisinantes ; d'abord à celles qui se trouvent « du costé d'Occident et Septentrion » et qui ont été « congnues et celebrees par les anciens aucteurs grecz et latins ».

1° L'Irlande. Nom. Cette île s'appelait anciennement

1. Lire : *West-Saxons*, en latin du temps : *West-Saxones*.

Ivverne ou Hybernie [1]. C'est « la plus belle et la plus grande de toutes ». Elle est située au nord-ouest de la Grande-Bretagne (« du costé d'occident vers la haulte partie d'icelle isle qui tire au septentrion ») ; elle est entourée « du costé d'Occident de la mer Occidentalle, du costé d'Orient de la mer Hibernique » qui la sépare de la Grande-Bretagne, « du costé de Septentrion de la mer Hiperboree, et du costé de Midy de la mer Verginer ». — Aucune difficulté, sauf pour le nom de *Verginer*, qui est une déformation d'*Oceanus Vergivius*, appellation que portait anciennement la partie de l'Océan Atlantique comprise entre l'Irlande et la Cornouaille, au sud-ouest du Canal Saint-Georges (cf. Ptolémée, II, 1 et 2 : ὠκεανὸς Οὐεργιούιος).

Dimensions. « Et contient ceste isle en longueur et largeur, selon Cesar au lieu allegué, autant que la moictié de l'isle de Bretaigne » = César, *B. G.*, V, 13, 2 : « Hibernia, dimidio minor, ut existimatur, quam Britannia ». « Mais, selon Pline, au quatriesme livre de son Histoire Naturelle, alleguant à ce propos l'oppinion de Agrippa, elle contient en largeur autant que la dicte isle de Bretaigne, mais en longueur elle est moindre de deux cens mil pas, et est distant de ladicte isle de Bretaigne de pareille espace comme est distante ladicte isle de Bretaigne des Gaulles. » Ici, légère imprécision dans l'indication des sources : Pline, IV, 30, dit bien : « Eamdem Hiberniae latitudinem (quam Britanniae Agrippa esse credit), sed longitudinem CC mill. passuum minorem » ; mais c'est César, IV, 13, 2 in fine, qui parle de la distance qui sépare la Grande-Bretagne de l'Irlande : « pari spatio transmissus atque ex Gallia est in Britanniam. »

Mer d'Irlande. « Et dit Solin que ceste mer qui est entre lesdictz deux isles n'est point paisible ne calme, mais plaine de vagues, au moyen de quoy n'est point navigable sinon en esté, et encore peu de jours » = Solin, *Polyhistor*, 25 : « Mare quod Hyberniam et Britanniam interluit, undosum et inquietum toto in anno, non nisi aestivis pauculis diebus est navigabile. »

Cultures. « Ceste ysle, selon Pomponius Mela, est inutille à semences et grain, pource que l'aer d'icelluy pays ne peult

1. D'après Ptolémée, les Iouernes (Iwernes) étaient une population du sud-ouest de l'Irlande (comté actuel de Cork).

mener icelles semences à maturité ; neantmoins est ladicte ysle fort fertille et habondante en pasturages excellens et si bons, qu'en peu d'heure de jour le bestail d'icelle ysle, où il y en a de bon et grande quantité, est plainement nourry pour tout le jour, en telle sorte que, pour la pluspart du jour, il est besoing le garder de manger ou paistre, autrement de trop grande nourriture ledit bestial seroit en danger de mourir, mesmement en temps d'esté » = Pomponius Mela, *De Situ Orbis*, III : « Iuverna est caeli ad maturanda semina iniqui ; verum adeo luxuriosa herbis non laetis modo, sed etiam dulcibus, ut se exigua parte die pecora impleant, et, nisi pabulo prohibeantur, diutius pasta dissiliant [1]. »

Habitants. Ils ne sont pas « si humains et traictables que ceulx de l'isle de Bretaigne », et même ils « sont sauvages et vivans quasi comme bestes » ; pourtant ceux qui vivent dans les régions les plus voisines de la Grande-Bretagne sont relativement civilisés. — Ici notre auteur ne donne pas ses sources ; ses guides habituels ne disent d'ailleurs rien de tel ; aussi est-il possible qu'il ait inventé ce développement, étroitement calqué sur ce qu'il a dit plus haut des habitants de l'Angleterre.

Productions. « Du froment. » Rien là-dessus dans les sources latines ; d'ailleurs cette affirmation est en contradiction avec ce que vient de dire Pomponius Mela. Cf. aussi Giraud le Cambrien, I, 5 : « Gramine quam grano fecundior est insula... Tritici namque grana contracta sunt hic et minuta [2]. »

« Des chevaux », et en particulier « fort bons chevaux de selle, que nous appellons communement *haulbains*, ayans l'aleure plus doulce que ceulx d'Angleterre, laquelle sorte de chevaulx souloit le temps passé venir d'Espaigne d'ung lieu appelé Asturie, et les appelloit on au moyen de ce *Asturcoy* ou *Asturcons* ». — Notation intéressante et que l'auteur a introduite ici de son cru. On appelait autrefois *hobains* des chevaux qui avaient pour particularité d'aller naturellement le pas qu'on appelle l'amble, et qui, par suite, étaient appréciés comme chevaux de selle.

1. Solin, *Polyhistor*, 25, dit la même chose de la Grande-Bretagne : « Ita pabulosa in quibusdam locis est, ut pecua, nisi interdum a pastibus arceantur, ad periculum agat satietas. »

2. *Topographia hibernica*, éd. J. F. Dimock, t. V des « *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores* », Londres, 1867.

C'est ainsi que l'entend le compilateur, et c'est la définition qu'en donne Littré. D'ailleurs le rapprochement avec les chevaux dits *Asturcois* ou *Asturcons* ne laisse aucun doute. On lit en effet dans Pline, *H. N.*, VIII, 42, 67, ce passage que l'auteur français connaissait certainement et auquel il a dû penser en écrivant ces lignes : « In Hispania Asturica gens est ; equini generis (hi sunt quos *thieldones* vocamus ; minori forma appellatos *asturcones*) gignunt, quibus non vulgaris in cursu gradus, sed mollis alterno crurum explicatu glomeratio. Unde equis tolutim carpere incursus traditur arte » ; c'est-à-dire : « L'Asturie produit des chevaux de l'espèce que nous appelons *thieldons*, et *asturcons* quand ils sont plus petits. Ces chevaux n'ont pas une marche ordinaire, mais leur allure est douce, et résulte du mouvement simultané des deux jambes d'un même côté. C'est d'après eux qu'on est parvenu à dresser les chevaux à aller à l'amble. » Le mot *haulbain* ou *hobin* vient de l'anglais *hobby*, « cheval trapu et vigoureux », et l'exemple du XV^e^ siècle que le *Dictionnaire général* cite en l'empruntant à Mathieu d'Escouchy, I, 236 : « un *haubby* d'Irlande », ne laisse aucun doute sur cette étymologie [1]. On notera en outre que cet exemple confirme l'origine irlandaise de ces chevaux, alors que Littré les déclare originaires d'Écosse [2]. Le mot est actuellement écrit *aubin*, et cela depuis la fin du XVII^e^ siècle (1690, Furetière), époque à laquelle il a pris un sens tout différent : c'est « une allure défectueuse du cheval, résultant de l'âge ou de la fatigue, et dans laquelle, galopant encore du devant, il ne peut que trotter du train arrière ; par extension, cheval qui a cette allure » (Littré ; cf. *Dict. gén.* ; Dauzat ; Gamillscheg : « kleines, schlecht gehendes Pferd » ; etc.).

Régime politique. « La pluspart de ladicte isle d'Hibernye à present est subgecte au roy d'Angleterre. » Il n'y a donc, dans toutes les Iles Britanniques, comme l'a dit incidemment un peu plus haut notre compilateur, que l'Écosse qui forme, à côté de l'Angleterre, un royaume indépendant.

---

1. Au même radical d'origine germanique se rattache l'a. fr. *hober* « sauter, remuer » ; d'où probablement a. fr. *hobe* « faucon » et fr. mod. *hobereau*.

2. A la suite probablement de Du Cange : « *hobin* : cheval d'Écosse dont l'allure est très douce. »

Le Purgatoire saint Patrice. L'auteur ne veut pas terminer sa description de l'Irlande sans faire allusion à une légende qui a eu un crédit considérable au moyen âge et qui a fortement contribué à faire connaître le nom de l'île ; mais il laisse percer son incrédulité : « On dit estre en icelle ung lieu qu'on appelle le Purgatoire sainct Patrice (qui fut ung de ceulx qui ayda à convertir les habitans d'icelle isle à la foy chrestienne), lequel lieu on appelle vulgairement le Trou sainct Patrice, et duquel on a faint et controuvé plusieurs choses non dignes de foy ». — Il est inutile d'insister sur ce sujet si connu ; qu'on se reporte en particulier au poème de Marie de France, *L'Espurgatoire saint Patrice*, dont Karl Warnke a donné récemment une édition dans la « Bibliotheca Normannica » (t. IX ; Halle, 1938), poème qui n'est d'ailleurs que la traduction du *Tractatus de Purgatorio sancti Patricii* du moine Henri de Saltrey (édité par Warnke en regard du texte de Marie de France) ; voir aussi la description faite dans sa *Topographia Hibernica* par Giraud le Cambrien (Giraldus Cambrensis), qui, en l'année 1185, visita l'Irlande à la suite du prince Jean, fils d'Henri II [1].

2° Iles de Man et d'Anglesey. Ayant ainsi parlé assez longuement de l'Irlande, le compilateur passe aux autres îles qui avoisinent la Grande-Bretagne. « Entre les isles de Bretaigne et Hibernye y a plusieurs petites isles... : une qui se nomme Mona, de laquelle parle Cesar et Pline, et souvent Cornelius Tacitus, et l'appelle on vulgairement Man, laquelle on dit estre subgecte au roi d'Escosse ; et une autre qu'on appelle Anglesia, qu'on dit estre subgecte au roy d'Angleterre » = César, *B. G.*, V, 13, 3 : « In hoc medio cursu est insula quae appellatur Mona » ; Pline, *H. N.*, IV, 16, 30 : « Inter Hiberniam ac Britanniam Mona, Monapia, etc. » (cf. aussi II, 77) ; Tacite, *Agric.*, XIV, XVIII, etc. : « Mona insula. » — Il faut remarquer que, sous le nom de *Mona*, Pline, Tacite et, d'une façon générale, tous les anciens, désignent l'île d'Anglesey, située dans la mer d'Irlande, tout près de la côte de Galles. César, au contraire, dit que l'île de Mona est à mi-chemin de la Grande-Bretagne et

1. Éd. J. F. Dimock (Collection du Maître des Rôles, t. V, pp. 82-83) ; voir ci-dessus, p. 507, note 2.

de l'Hibernie. Nous devons donc admettre ou bien que César a donné une indication inexacte, ou que Mona est, pour lui, le nom d'une autre île, située plus au large, au milieu de la mer d'Irlande, l'île de Man, que Pline appelle *Monapia*, et Ptolémée Μοναρίνα, Μονάοιδα. Quoi qu'il en soit, l'auteur français ne semble pas s'être aperçu de cette contradiction, et pour lui Mona est l'île de Man : il le dit en propres termes, et ensuite il parle de l'île d'Anglesia ou Anglesey. On notera en outre qu'il n'est pas absolument sûr de certaines de ses indications, celles qui concernent l'état politique de ces îles, et pour lesquelles il ne reproduit que des « on-dit ».

3° Les Hébrides et les Orcades. « Au dessus des isles de Bretaigne et Hybernie, en tirant vers le Septentrion, quasi entre lesdictes deux isles, y a cinq autres isles de nom [1] qu'on appelloit anciennement les isles Hebudes [2]. Et en tirant d'icelles vers Orient au dessus du royaulme d'Escosse vers le Septentrion sont les isles nommees Occhades, quasi en rond, distant de peu de chemin les unes des autres, que dit Ptolemee et Pomponius Mela estre au nombre de trente, Pline et Martianus Cappella au nombre de quarante, lesquelles isles on dit à present estre subgectes au roy d'Escosse » = Ptolémée, II, 3, 31 ; Pomponius Mela, III : « triginta sunt Orchades » ; Pline, *H. N.*, IV, 30 : « XL Orcades, XXX Haebudes » ; Martianus Cappella, VI, § 666, *id.* ; cf. encore : Ptolémée, II, 1 : « Ebudae numero quinque » ; II, 2 : « Orcades circiter triginta » ; Isidore de Séville, *Etym.*, XIV, 6 : « Orchades... numero triginta tres » ; Solin, 25 : « Haebudes insulae, quinque numero ; Orcades numero tres » ; Eutrope, 7, 13 (de Claudio) : « Quasdam insulas etiam ultra Britanniam in Oceano positas Romano imperio addidit, quae appellantur Orcades » ; Orose, VII, 6, 10, même chose ; I, 2, 27-28 : « Orcadas insulas, quarum viginti desertae sunt, tredecim coluntur » ; Tacite, *Agric.*, X : « insulas quas Orcadas vocant » ; Henri de Huntingdon, I : « Orcadas insulas novem » ; etc. — On voit qu'ici notre auteur suit Solin pour

1. C'est-à-dire ayant un nom à elles, parmi les innombrables îlots et récifs non dénommés.

2. Sur cette forme, voir p. 491.

les Hébrides, — le seul des anciens, avec Ptolémée, qui en donne le nombre, — et ne se prononce pas pour les Orcades, sur le nombre desquelles ses sources ne s'accordent pas. Quant à la position géographique des îles, il la fixe d'après les cartes qui existaient de son temps, et presque certainement, comme le montrera le paragraphe suivant, d'après une carte d'auteur inconnu, publiée comme complément de la *Géographie* de Ptolémée, et qu'on trouve dans les éditions de 1482, 1486 et 1511 de cet ouvrage [1]. On y voit bien en effet les Hébrides « au dessus » et « entre » les deux îles de Bretagne et d'Hibernie ; les Orcades « en rond », « au-dessus » de l'Ecosse et « à l'est » des Hébrides [2].

4° Thulé, l'Islande, le Groënland. « D'icelles isles en tirant ung peu vers Orient, et de là en montant au Septentrion, est assise l'isle de Thyle, laquelle ont mis les anciens pour le dernier lieu habitable du costé de Septentrion, nonobstant que depuis on a trouvé autres lieulx et isles plus avant en tirant vers le Septentrion, mesmement oultre le circle arctique, comme l'isle de Islande et les terres nommees Pilappellant et Angrouellant. » — Pour Thulé, cf. Pline, *H. N.*, IV, 30 : « ultima omnium... Thule » ; Orose, I, 27 ; Virgile, *Georg.*, I, 30 ; Tacite, *Agric.*, X. Cette île, pour les anciens, représentait peut-être l'Islande, mais plus probablement Mainland, l'une des Orcades ; c'est en tout cas l'avis d'Henri de Huntingdon, I : « Orcadas insulas... de quarum ultima Thule dictum est », et c'est ce que montre nettement la carte complémentaire de la *Géographie* de Ptolémée : Thulé y est bien placée « un peu à l'est et au nord » des Orcades, et semble presque faire partie du groupe. C'est certainement là que la voit notre compilateur, car il la distingue nettement de l'Islande, et toutes les terres

1. Reproduite par J. Lelewel, *Géographie du m. â.*, Atlas, planche XXXVI, carte n° 96 : « Tabula Daciae, Norvegiae et Gotiae », extraite d'un ms. de Ptolémée de l'an 1481, conservé à la Bibl. royale de Bruxelles, Bruxelles, Pilliet, 1850. — On notera que le compilateur cite justement Ptolémée à propos des Orcades, et que les éditions de cette carte nous ramènent une fois de plus à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e.

2. Les Orcades, tracées d'abord sur cette carte, au nord des Hébrides, ont été reportées ensuite à l'est de ces îles.

dont il parle ensuite sont plus septentrionales et étaient ignorées des anciens.

L'Islande a été découverte en 861 par un pirate norvégien, rapidement colonisée, puis christianisée aux XI^e^ et XII^e^ siècles.

Angrouellant, ou plutôt *Angronellant* [1], est une déformation du mot Groënland. Ce pays avait été découvert en 982 par l'Islandais Eric Rauda (le Rouge) [2].

Quant à *Pilappellant*, il est bien difficile de l'identifier. De toutes les cartes du moyen âge, une seule l'indique, — comme on peut s'en assurer en parcourant la collection éditée par J. Lelewel, — c'est la carte complémentaire de la *Géographie* de Ptolémée ; et nous avons bien là, semble-t-il, la preuve que c'est avec cette carte sous les yeux que travaillait notre auteur. Le nom de *Pilappellant* ou *Philappelanth* y est inscrit sur le pédoncule, en réalité inexistant, qui rattache le Groënland à l'Europe et s'étend entre l'Océan glacial arctique (Mare congelatum) et un golfe très allongé que pousserait l'Atlantique au nord des côtes de Norvège, jusqu'au nord-est de la Finlande (Gottia orientalis). L'extrémité de ce golfe serait alors la mer Blanche, et le Pilappellant correspondrait à la presqu'île de Kola ou à la Carélie. Mais il semble plus probable que ce nom est le même que celui de *Finlappelanth* que la même carte donne comme équivalent de Gottia orientalis. Le pays en question serait donc la région occupée par la Finlande, la Laponie et le Finmark actuels [3].

La mention du cercle arctique amène le compilateur à parler de la longueur des jours et des nuits dans ces contrées : « Par delà lequel circle l'inequalité de(s) jours aux nuytz et des nuytz aux jours est si tres grande, quant le soleil est au signe

---

1. Cf. *Engroneland*, Rabelais, I, 33.

2. La carte complémentaire de Ptolémée, très inférieure pour les régions arctiques à d'autres cartes plus anciennes, rattache le Groënland au continent européen, et place l'Islande très loin à l'est de ce pays. Il est à noter en outre qu'elle donne également le nom d'*Engroneland* à la partie septentrionale de la Norvège qu'elle place en face du Groënland (région actuelle de Tromsoe, marquée sur la carte par le fleuve Termoe = Malangar, près de Tromsoe, Tion et le fleuve Enog).

3. Sur la connaissance qu'avaient de ces pays les gens du moyen âge, voir J. Lelewel, *Géographie du m. â.*, t. IV (1852), p. 79 et suiv.

et tropique de Cancer, ou au signe et tropique de Capricornus, que chascun paralelle est different l'ung de l'aultre d'ung moys de tout jour, ou d'ung moys de toute nuyt, jusques à ce qu'on soit soubz le pol arctique, soubz lequel il n'y a que ung jour et une nuyt en tout l'an, c'est assavoir six moys de jour et six moys de nuyt. » — L'amorce de ce développement est dans Pline, IV, 30 : « (Thule) in qua solstitio nullas esse noctes indicavimus, Cancri signum sole transeunte, nullosque contra per brumam dies. Hoc quidam senis mensibus continuis fieri arbitrantur. » Mais il est probable que notre auteur y a mêlé des souvenirs d'études [1] ou de lectures provenant de quelque cosmographie ou « image du monde » [2]. Il indique

1. César, *B. G.*, v, 13, 3 : « ... nonnulli scripserunt dies continuos XXX sub bruma esse noctem » ; Tacite, *Agric.*, XII : « Dierum spatia ultra nostri orbis mensuram ; nox clara et extrema Britanniae parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quodsi nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exsurgere, sed transire affirmant » ; Bède, I, 1 : « Et quia prope sub ipso septentrionali vertice mundi jacet, lucidas aestate noctes habet, ita ut medio saepe tempore noctis in quaestionem veniat intuentibus, utrum crepusculum adhuc permaneat vespertinum, an jam advenerit matutinum, utpote nocturno sole non longe sub terris ad Orientem Boreales per plagas redeunte : unde etiam plurimae longitudinis habet dies aestate, sicut et noctes contra in bruma, sole nimirum tunc Lybicas in partes secedente, id est, horarum decem et octo : plurimae item brevitatis noctes aestate et dies habet in bruma, hoc est, sex solummodo aequinoctialium horarum : cum in Armenia, Macedonia, Italia caeterisque ejusdem lineae regionibus longissima dies sive nox quindecim, brevissima novem compleat horas.

2. Cf. par ex. Gemini, *Elementa astronomiae*, éd. Migne, *Patrol. lat.*, t. XIX, col. 787 : « Cum vero magis versum septentrionem progredimur, fit aestivus tropicus circulus totus supra terram, ut in aestivis conversionibus dies apud illos fiat horarum aequinoctialium 24 ; iis vero qui adhuc magis versus septentrionem habitant, fit arcus aliquis zodiaci circuli semper supra terram ; et apud quos signi magnitudo supra horizontem desumitur, apud eos menstrua fit dies ; apud quos duo signa supra terram desumuntur, bimestrem contingit longissimam dierum diem fieri. Tandem est locus aliquis extremus ad septentrionem situs, in quo polus mundi fit verticalis ; zodiaci sex signa supra horizontem desumuntur : dies vero longissima apud eos fit semestris : similiter et nox... Cum enim polus mundi est verticalis, contingit diem fieri semestrem, similiter et noctem. Trimestris enim fit, in quanto tempore sol ab aequinoctiali circulo, qui horizontis locum obtinet, ad aestivum tropicum cir-

d'ailleurs que ce phénomène de l'inégalité des jours et des nuits est difficile à comprendre, en particulier « par ceulx qui n'entendent pas la constitution et composition de la sphère, par laquelle lesdictes choses clerement sont demonstrees », — ce qui laisse entendre que lui les a lues dans des livres ; auss renonce-t-il à en parler davantage.

5° Autres îles. « Il y a, oultre les isles dessus nommees, encore plusieurs autres isles es environs de ladicte isle de Bretaigne, entre lesquelles est l'isle de Mitteris. Et du costé de Germanie, les isles Glissaires, nommees par les Grecz Electrides ; ainsi nommees pour ce qu'en icelles isles degouste de certaines sortes d'arbres une liqueur comme gomme ou resine, laquelle après s'endurcit, qui s'appelle par les Germains, ainsi que dit Pline, glessum, et par les Latins se nomme succinum, et les Grecz le nomment electrum, les proprietez de laquelle met Pline bien au long au dernier livre de son Hystoire Naturelle. » — Tout cela vient bien de Pline, IV, 30, 3 : « Timaeus historicus a Britannia introrsus sex dierum navigatione abesse dicit insulam Mictis, in qua candidum plumbum proveniat... Et ab adverso in Germanicum mare sparsae Gles-

culum accedit ; altera vero trimestris dies, in qua ab aestivo tropico ad horizontem descendit. Atque omni hoc tempore per circulos parallelos, qui sunt supra terram, feretur... » ; Honorius d'Autun, *De imagine mundi*, II, 14 : « Zodiacus, ex duodecim signis constans..., flexuoso lapsu caelum cingit, sub quo sol incurrens mundum in octo parallelos, id est circulos, dividit, quibus singulis diversum diem facit. Longitudo autem zodiaci in trecentas sexaginta partes secatur, latitudo ejus in duodecim partitur. Partium autem sectio nihil aliud est, quam solis unius diei progressio. Unum ergo quodque signum per duas horas oritur, per duas occidit, et in unoquoque sol triginta diebus immoratur... » ; Brunet Latin, *Trésor*, I, IV, 124 : « ... l'isle de Thilé est si durement en parfont de septentrion, que en l'esté, quant li solaus entre el signe de Cancre, au tres grant jor, la nuiz i est si tres petite que ele semble neant ; et en yver, quant li solaus entre en Capricorne, à la tres grant nuit, li jors i est si tres petiz que il n'i a nul espace entre la levee et la couchee dou soleil » ; Gossuin (?), *Image du monde*, analysée par Ch.-V. Langlois dans « La connaissance de la nature et du monde au m. â. », Hachette, 1911, p. 91 : « A Thulé, il n'y a qu'un jour par an, qui dure six mois, et la nuit tout autant » ; *La Petite Philosophie*, éd. W. H. Trethewey, Oxford, 1939, vers 1181-86 ; etc.

sariae, quas Electridas Graeci recentiores appellavere, quod ibi electrum nasceretur... » ; XXXVII, 11, 3 : « Certum est succinum gigni in insulis septentrionalis oceani, et a Germanis appellari glessum, itaque et a nostris unam insularum ob id Glessariam appellatam..., Austraviam a barbaris dictam. Nascitur autem defluente medulla pinei generis arboribus, ut gummis in cerasis, resina in pinis. Erumpit humoris abundantia ; densatur rigore vel tepore... [1] » — Ces îles, que je sache, n'ont pas été identifiées. Les Glissaires devaient appartenir à l'archipel danois (« insulae apud Cimbricam Chersonesum in sinu Codano », dit, en paraphrasant Pline, De Vit dans l'*Onomasticum totius latinitatis* qui complète le dictionnaire de Forcellini) ; peut-être même représentent-elles simplement les côtes lagunneuses du sud de la Baltique, où l'on exploitait l'ambre jaune et où affleure la couche de lignite dont il provenait.

*
* *

En ayant fini avec la description géographique de la Grande-Bretagne, le compilateur fait un nouveau retour à l'histoire ancienne de cette île, ce qui lui permet, en passant de l'histoire à la légende, de remonter plus haut dans le passé qu'il ne l'a fait précédemment avec César, Bède et Gildas, et d'amorcer l'histoire des premiers rois bretons, qui sera traitée tout au long à partir du chapitre III.

« Oultre ce que est cy dessus dit des premiers habitateurs de ladicte isle de Bretaigne selon l'oppinion de Cesar en ses Commentaires, on trouve en quelques croniques anciennes de ladicte isle autre narration du commencement plus ancien des habitateurs d'icelle isle ; laquelle, nonobstant qu'elle pourroit mieulx sembler tenir de fable que d'hystoire, seroit besoing en brief declairier, pour ce que, depuis là, on fait la descente de ceulx qui ont depuis habité et tenu icelle isle. »

Cette « narration », mise « en brief » par notre auteur, ne tient que quelques lignes :

« On dit que, long temps devant la destruction de Troye la Grant, il y

1. Cf. aussi Solin, *Polyh.*, 20 : « Glaesaria dat... sucinum ; quod sucinum Germani gentiliter vocant glaesum. »

eut ung roy de Syrie qui eut une fille nommee Albina, laquelle, avec trente deux seurs qu'elle avoit, fut chassee et expulsee par son pere, parce qu'elle et ses dictes seurs avoient mis à mort leurs maris. Icelle Albina avec ses dictes seurs, après long chemin fait, arriva en ladicte isle de Bretaigne, laquelle elle nomma de son nom Albion; et, depuis, chercha maris pour elle et ses dictes seurs, par le moyen desquelz elles eurent plusieurs enfans de haulte et grande stature [1], qui tindrent et possederent icelle isle par long temps, et jusques à ce que ung nommé Brutus les chassa et expulsa d'icelle isle, laquelle il nomma de son nom Bretaigne. »

Après ce résumé, il n'est pas très difficile de trouver à quelles « croniques anciennes » le compilateur s'est adressé pour nous rapporter l'histoire, ou plutôt, comme il le dit lui-même avec une réserve sceptique, la « fable » de l'origine des Géants qui peuplèrent la Grande-Bretagne jusqu'à leur extermination par Brutus et ses Troyens. C'est, à n'en pas douter, au vieux conte intitulé *De origine gigantum*, que l'on trouve isolément dans six manuscrits latins du British Museum [2], conte qui a été imprimé dans l'*Eulogium Historiarum* et traduit en vers français [3], qui servait quelquefois de prologue à l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth [4], et précédait souvent, en manière d'introduction, les chroniques d'Angleterre [5]. Assez bref quand il sert ainsi de prologue, ce conte est donné sous une forme plus développée dans le ms. français 358 de la Bibliothèque nationale, où il occupe les douze premiers feuillets et présente des détails que l'on ne retrouve pas ailleurs [6]. Voici, pour mieux faire

1. Ce sont les Géants, que tous les chroniqueurs anciens donnent comme habitants primitifs de la Grande-Bretagne. Cf. Geoffroy de Monmouth, 21 : « Albion, quae a nemine, exceptis paucis gigantibus, inhabitabatur... »

2. Ward, *Catal. of romances...*, I, pp. 198-203.

3. Éd. Jubinal, *Nouveau recueil de contes*, II, 354-371 ; cf. Ward, *o. l.*, 199.

4. Ward, 245.

5. Voir P. Meyer, *De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de « Brut »*, dans *Bull. de la Soc. des anc. textes franç.*, 1878, p. 123 et suiv. ; et E. Löseth, *Le roman en prose de Tristan*, p. 436, § 630 *a*.

6. Ce très beau ms. du XVe siècle, qui contient en six volumes (nos 358-63) une version du roman de *Guiron le Courtois*, débute par une traduction du *De origine gigantum*, que suit un abrégé des anciennes histoires d'Angleterre d'après Geoffroy de Monmouth, le tout servant d'introduction au roman.

comprendre le passage de *Perceforêt*, un résumé, d'après ce ms., de l'histoire d'Albina, de ses sœurs et de leur postérité. On voudra bien excuser la longueur des citations ; mais le texte est inédit et l'histoire assez agréablement contée.

« Au temps que le preu Hercules et Theseus regnerent en Grece et estoit juge du peuple d'Israel ung nommé Jari [1], qui fut le troisieme après Josué, alors fut regnant en Sirie ung tres puissant roy nommé Diodicias, qui tenoit soubz lui et sa seigneurie la pluspart de Perse, de Mede et Mesopotanie ; et n'y avoit pour lors roy es parties orientalles dont il ne fust cremu et redoubté plus que nulaultre . . . ; car jusques en Ermenie la haulte et la basse ses commandemens estoient accomplis, fais et obeïs. Or advint que ung jour, estant en sa cité d'Anthioce, fut fort oppressé et requis par ses barons qu'il se voulsist marier, adfin qu'il eust lignie qui aprez lui maintenist ses royaulmes et seigneuries. A ceste requeste à lui faicte par lesdis barons s'enclina le roy Diodicias assés legierement. Si avoit en ce temps ung sien oncle qui estoit roy de Chirenne, lequel avoit nom Albana, et avoit une fille laquelle pour lors on tenoit pour la plus belle, la plus sage, la plus humble, la mieulz famee et renommee et la plus courtoise que on sceust querre ne trouver. Se sa beaulté vouloie descripre, trop y pourroie mettre, car il n'est langue d'homme qui le sceust prononchier ne cuer penser. Le roy Diodicias, sachant ceste damoiselle estre tant belle, moult le desira à avoir, nonobstant qu'elle fusist sa cousine germaine et fille de son oncle. Il envoya ses messaiges au roy Albana, lesquelz tant bien furnirent leur messagerie que en grant et riche appareil lui fut amenee par le consentement du pere. Le roy Diodicias l'espousa à la loy payenne, et de celle dame eust xiiij. moult belles filles, dont l'aisnee et la premiere d'elles eut nom Albine. Si eult depuis aultres trois femmes espousees, dont l'une ot nom Manatrie, la seconde Meralis, la tierce Canapille. D'icelles trois femmes eult. xix. filles et trois filz ; et toutes ycelles quattre roynes il tenoit en quattre granz citez, lesquelles il alloit veoir quant bon lui sembloit. Mais sur toutes estoit la mieulx amee et la plus chiere tenue la fille Albanna son oncle... [2] »

Quand toutes ses filles furent en âge d'être mariées, le roi Diodicias organisa une grande fête à laquelle il convia les rois ses voisins ainsi que les princes de son empire.

« Et fut ycelle feste noblement ordonnee et conduicte, durant laquelle le roy Diodicias tant bien exploitta sa besoigne que toutes ses filles maria à roys et princes de grant excellence qui là estoient venus... »

1. Jaïr, huitième (et non troisième) juge après Josué.

2. On pourra comparer ce début avec les premières lignes des chroniques étudiées par P. Meyer, *Bull. Soc. anc. textes fr.*, 1878, p. 129.

« Or advint que ung jour dame Albine, moult desplaisant et tristre de se veoir estre eslongie du roy son pere, où chascun jour avoit accoustumé tenir si grans estas et si grans festes, et si grans habondances de biens et de richesses, et tant de nobles princes venir chascun jour à la court du roy son pere, et que ores se veoit, au regard d'elle et du hault lieu dont elle estoit issue, si bassement mariee, qu'elle conchupt en soy ung courroux merveilleux, et en desdaignant son mary le tenoit en despit et en riens ne lui vouloit obeïr ne faire ses commandemens... »

Elle engage ses sœurs à faire comme elle. Toutes alors, « transgressans les termes de raison, droit et justice, si mal se gouvernerent en orgueil, fierté et vouloir trop souldain devers leurs maris, et tant cruellement que à merveilles... »

Averti, leur père, le roi Diodicias, les fait comparaître devant lui et les invite à changer d'attitude, sinon elles perdront son amour et il prendra d'elles « vengement et punition si cruellement que jusques en la fin des siecles en sera memoire. » Furieuse d'être ainsi tancée et menacée, Albine décide de se venger. Elle propose à ses sœurs de se débarrasser de leurs maris et, suivant l'exemple des Amazones, de devenir seules maîtresses de leurs royaumes. Toutes le promettent ; mais, en attendant le moment d'agir, elles feindront la soumission. Albine, qui est reine de Damas, propose alors à son mari de réunir dans son palais toutes ses sœurs et tous ses beaux-frères, et de leur offrir de grandes fêtes d'adieu avant que chacun s'en retourne chez soi.

« Sire, lui dit-elle, nos seurs et noz freres qui sont ycy assamblez et venus avecques nous, avant leur departement convient qu'ilz soient grandement estoiez ; car de cy à long temps n'ay esperance de veoir mes seurs. Si conseilleroie, se bon vous sembloit, que eulz tous, et nous avecques eulz, nous alons logier ensemble ou pallais des jardins, sanz aller ou pallais de la cité ; et leurs gens et la nostre logeront leurs corps et leurs chevaulz en la ville. »

Le roi son mari, ne soupçonnant aucune arrière-pensée, accepte.

« Adonques Albine appella ung sien secret serviteur auquel elle ordonna aller à Damas devers ung sien apoticquaire auquel elle avoit grant fiance et confidence, et charga de faire beuvrages mestionnez et confitz de chucre et sinamonie, lequel beuvrage estoit tant delicieux à boire que on ne s'en pouoit saouler, mais tantost une heure aprez ce que on le avoit beu, on desiroit à dormir. »

Toute la compagnie arrive à Damas, où une somptueuse réception était préparée. A la fin du souper,

« Albine fist aporter le beuvrage que elle avoit fait ordonner... Si en burent tous les roys et princes, ausquelz il sembla au boire plus delicieux que nul aultre... Si largement en prindrent qu'il n'y eult cellui de tous les nobles princes qui plus ne desirast aller dormir que soy deduire... Dame Albine, qui assez tost apperchupt l'estat auquel ilz estoient menez, dist et emonist à toutes ses seurs que au premier somme achevaissent chascune endroit soy ce qu'elles avoient promis... Alors, sans plus dire, Albine, garnie d'ung coutel bien trenchant, vint à son mari qui dormoit moult fort, si li coppa la gorge ; et pareillement firent toutes les aultres seurs à leurs maris, excepté la plus jeune d'elles, qui moult chierement amoit son mari... »

Celle-ci, au contraire, réveille son mari et lui raconte le complot ourdi par ses sœurs, avouant aussi qu'elle-même y avait participé, par peur qu'elle avait d'Albine. Son mari lui pardonne, et les deux époux donnent l'alarme. Les meurtrières se hâtent de se retrancher dans le palais, où on les tient assiégées. Diodicias est informé ; il ordonne aux gens de Damas de lui amener, à Tyr où il se trouve, Albine et ses sœurs pour qu'elles soient jugées. Le tribunal des barons leur épargne la mort, mais les condamne

« à estre mises en ung battel sur mer sans mast et sans quelque voille, garnies de vivres pour ung demy an entier.

« Aprez ce que dame Albine et ses seurs furent mises sur ung battel en mer, ung souef vent se leva... qui en peu d'heure les fist eslongier les terres... ; et tant nagerent à vent et à fortune ainsi comme Dieu le voult consentir, qu'elles passerent la mer jusques aux destrois de Maroc..., entrerent en la grant mer occeane..., et tant les mena le vent cha et la qu'elles choisirent terre..., si arriverent en une isle gastee et où oncques homme n'avoit habité... Quant leur nef fut acostee auprez de la terre, dame Albine... sailli hors de la nef toute la premiere, puis retourna le viaire vers ses sœurs et leur dit : « Mes tres chieres sœurs, pour ce que je suis l'aisnee de vous toutes et que « ceste terre j'ay premierement pourprinse, se vostre vouloir s'i consent, il « me plaist que [le nom de] ceste region pour et ou nom de moy de cy en avant « (soit) nommee Albion, pour ce que j'ay nom Albine. » Adont toutes ses sœurs d'ung tres joieux courage lui ottroierent sa requeste.

« Lors, sans faire sejour, toutes icelles dames issirent hors de leurs nefz et tirerent hors tout ce qui leur estoit necessaire ; si encommencierent à cherchier lieu le plus convenable pour elles amaser ; et cercherent aval et amont, tellement que elles trouverent lieu propice où elles firent leur habitation en

fueillies, en cavernes et en aultres lieux où bon leur sembla. Elles departirent la terre et eurent chascune d'elles sa portion ; si vesquirent en celle isle moult grant espace de temps... Puis trouverent maniere et art de faire feu..., maniere de prendre bestes et oyseaulz dont elles se vivoient... Advint que celles dames, une petite espace de temps aprez ce que elles furent là arrivees, par les fortes chars et fors vivres dont elles furent moult amplement gouvernees, et par le bon temps que elles prindrent, le desir de concupisence charnelle tant fort les surmonta, que trop plus desiroient plaisir charnel que nulle riens qui fust. Quant le deable, qui est soubtil, sceut et apperchupt le desir d'elles, il vint en Albion et prinst corps d'air et recoeulli nature d'hommes espanciés, si habita en ycelles malvaises et perverses femmes ; de quoy elles conchuprent et puis enfanterent geans grans et horribles, masles et femelles, que depuis multiplierent en grant nombre et pourprindrent la terre un grant espace de temps jusques à la venue de Brutus, lesquelz firent moult de maulz et d'oppressions aux Escots et Yrris = (Irois) leurs voisins [1]. »

Le premier chapitre de *Perceforêt* se termine, à la suite de cette légende, par quelques lignes qui résument ce qui sera dit plus loin dans les chapitres III à X, à savoir que Brutus était fils de Sylvius, lui-même fils d'Ascanius, lui-même fils du Troyen Énée ; qu'il eut trois fils, à chacun desquels il attribua en Grande-Bretagne un royaume qu'ils appelèrent de leur nom : à Locrus la Locrie, à Cambrus la Cambrie, à Albanactus l'Albanie ou Écosse ; que Locrus survécut à ses deux frères et gouverna seul toute la Grande-Bretagne après son père.

Cette anticipation, sans intérêt ici, puisque l'histoire de Brutus et de ses descendants sera exposée tout au long à partir du chap. III, est un raccord assez maladroit, destiné à rattacher l'œuvre du compilateur du XVI^e^ siècle au texte proprement dit de *Perceforêt*. Ou plutôt c'est une pièce d'attente, car, avant l'histoire de Brutus, va s'intercaler dans l'édition un chapitre traitant d'un sujet complètement différent, chapitre qui, nous le verrons plus loin, était placé à un tout autre endroit dans l'œuvre primitive. Il y a là un certain désordre, qui tient non seulement à la substitution d'un chapitre très développé à l'introduction plus courte qui était celle des mss., mais aussi aux divers remaniements que l'éditeur a fait subir à tout le début de notre roman.

1. Suit, résumée de G. de Monmouth, l'histoire de Brutus et des rois ses successeurs jusqu'à l'époque où se placent les aventures de Guiron.

*
* *

Et maintenant nous pouvons conclure sur l'auteur de ce long premier chapitre. C'était un assez bon latiniste, car ses traductions, à part quelques rares erreurs (sur Vortigern, par ex., pris pour le chef des Saxons), sont exactes et souvent intelligentes. Il possédait une érudition étendue : Pline l'Ancien, César, Tacite, Ptolémée, Strabon, Solin, Pomponius Mela, Orose, Bède, Isidore de Séville, Eusèbe, Gildas, Geoffroy de Monmouth, d'autres polygraphes encore peut-être et d'autres chroniqueurs, tant de l'antiquité que du moyen âge, ont été mis par lui à contribution, lui servant de sources ou de modèles. Il n'est d'ailleurs qu'un compilateur, son œuvre formant un centon d'indications prises de côté et d'autre, où il n'a apporté de son cru que l'arrangement; au reste, d'esprit assez clair, et doué d'un certain sens critique : plus d'une fois, nous l'avons noté, — à propos des dimensions de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par exemple, ou du nombre des Orcades, — il a confronté les dires contradictoires de différents auteurs et élevé des doutes sur la correction des textes qu'il avait sous les yeux ; ailleurs, c'est avec un sourire sceptique qu'il mentionne « le Purgatoire ou trou saint Patrice » et relate les « fables » qui ont trait à l'origine des habitants de la Grande-Bretagne : s'il rapporte ces détails, c'est évidemment qu'il ne veut rien omettre et n'a pas assez d'autorité pour se libérer de la tradition. A part cela, c'est bien un homme du moyen âge. Malgré la date à laquelle il écrit, son érudition est encore toute médiévale. Les étymologies auxquelles il se complaît (sur Albion, le pays de Galles, la guède ou glaston, etc.), sont des jeux de mots traditionnels ou des à-peu-près fantaisistes. Il n'apporte rien de nouveau à ses lecteurs; pour la géographie et l'histoire, il en reste à ce que connaissaient les anciens et les gens du haut moyen âge, ajoutant seulement quelques considérations sur les terres arctiques récemment explorées. Sur l'Angleterre même, qui forme le centre de son chapitre, il ne semble pas très fixé. C'est ainsi que, dans l'énumération des îles qui entourent la Grande-Bretagne, il en omet une, assez considérable, l'île de Wight, la *Vectis* des anciens, dont pourtant il pouvait trouver

le nom dans Ptolémée, II, 2, et dans Pline, IV, 30, où elle est mentionnée à la suite de Mona et de Monapia. Cette omission, jointe aux indications commençant par « on dit que... » et à l'absence de toute précision d'origine directe et vécue, nous montre clairement que l'auteur de ce chapitre ne connaissait pas personnellement l'Angleterre.

(*A suivre.*) L.-F. FLUTRE.

MÉLANGES

FRANÇAIS *S'EMBERLUCOQUER, S'EMBERLIFICOTER* « S'EMPÊTRER, S'ENTORTILLER »

M. Dauzat, *Dict. étym.*, s. v., écrit :

EMBERLIFICOTER (*embar-*, 1822, Musson, terme champenois), déformation plaisante d'*embirelicoquier* (XIVe s., Fauvel), mot obscur, à nombreuses variantes, dont *emberlucoquer*, auj. vx. La var. *emberloquer* ferait présumer un dér. de *breloque*, altéré par déformation ironique.

Avant lui, Sainéan avait signalé, à propos d'un passage où Geoffroy Tory (XVIe s.) se moquait de néologismes comme « ilz ont le cerveau tout... *emburelicoqué* d'ung tas de mirilificques et triquedondaines... », que le verbe est antérieur au XVIe siècle (*La langue de Rabelais*, II, 99) :

Emburelucoquer, troubler, remplir l'esprit de chimères, verbe qu'on rencontre souvent chez Rabelais (l. I, ch. VI, et *passim*) et qui lui est antérieur. On le trouve au XIVe siècle dans *Fauvel* sous la forme *embireliquoquier* (point de départ de la forme plus moderne *emberlucoquer*, d'origine obscure) et sous une forme plus rapprochée dans le *Parnasse satyrique* du XVe siècle (éd. Schwob, p. 215) :

> Puisque j'ai du tonneau la broque,
> On n'a garde d'y mectre loque,
> Si ce n'est mon parfaict amy :
> Mon mary s'emburelicoque.

Brunot, *Hist. de la langue fr.*, X, 211, signale l'emploi de *emberlificoter* « séduire, tromper » au temps de la Révolution, chez « Hébert, Lemaire et Cie » et donne les renseignements suivants sur la vie du mot au XVIIe siècle :

On disait au XVIIe s. *embrelicoquer* : *A quoi bon de s'aller « embrelicoquer » l'esprit* (Hauter., *Crisp. méd.*, III, 2); *dans cette lettre l'on voyait... Que Paris*

« *embreliquoqué* » *De se trouver ainsi bloqué...* (Moreau, Maz. 2, *Choix de Mazarinades*, p. 90, Paris, 1853, 2 vol. in-8). Loret l'emploie très souvent. *S'emberlucoquer* est dans Furetière (vulg.) : se coiffer d'une opinion comme si on avait la berlue.

Je ne crois ni à l'étymologie *berlue* ni à celle de *breloque*, bien que ces deux puissent avoir agi sur notre *embireliquoquier* : je considère, avec Sainéan et Dauzat, comme point de départ la forme *embireliquoquier* du *Roman de Fauvel* (1314), v. 21112 « Et cuide [Fauvel] par nuit a la lune / *embirelicoquier* Fortune », que M. Långfors dans son édition critique traduit par « séduire, tromper » — et j'en identifie le radical avec l'it. *biriccocola*, *bericocola* « abricot ».

En effet, M. Hasselrot dans son étude si nourrie de faits sur « l'abricot » (*Studia neophilologica*, XIII, 3 ; cf. *Romania*, LXVIII, 310), nous apprend que les mots désignant l'abricot prennent volontiers le sens de vulva > « sot » :

Il est notoire que les parties sexuelles, de la femme comme de l'homme, sont fréquemment nommées d'après des fruits : *figue* = « vulve » en est l'exemple le plus connu et le plus répandu, mais la châtaigne, la prune, la tomate, peuvent prendre la même signification. L'abricot est très employé dans le vocabulaire érotique. En France, il y a : *entrer dans la confrérie des abricots fendus* « se marier », *abricot*, *abricot fendu*, *abricot de la jardinière* « nature de la femme. » En Sardaigne, *pirikokku* peut prendre ce sens ainsi que *varcocu* à Palerme. Le point d'exclamation (indiquant l'hilarité du sujet ou de l'assistance) précédant *krikropu* « abricot » au point 875 de l'*AIS* est un indice que le mot éveillait des associations obscènes. Il y a des raisons de croire qu'*abricot* est ou a été un synonyme de *vulva* non seulement dans les îles italiennes mais aussi dans la péninsule... Les preuves manquent, mais il ne faut pas oublier que bon nombre de dictionnaires dialectaux italiens sont souvent publiés dans un but pédagogique et évitent certains mots. *Ambricot* = colea est donné par N. du Puitspelu...

Dans les grands dictionnaires italiens se trouve le mot *bèricolo* (ou *bericuoloco*) ainsi défini : « pasta dolce con farina e miele, di forma romboidale o di mostacciuolo » (et aussi *bericuocolaio* « venditore di b. »)... M. Vidossi ne se résigne pas à abandonner l'idée d'un lien entre les deux *bericocolo* « abricot » et « pâtisserie », et il croit le trouver dans la circonstance que les fruits, donc les abricots, ont prêté leur nom aux parties sexuelles et que les noms de celles-ci à leur tour ont fourni une source abondante lorsqu'il s'est agi de baptiser pains et pâtisseries de forme quelque peu évocatrice. A ce sujet M. Vidossi a réuni une documentation impressionnante. Nous venons de

voir que abricot = cunnus semble peu attesté en Italie actuellement, mais cela ne prouve rien pour le passé.

Note 1. Dans les *Canti carnascialeschi* (de 1559), que je me contente de citer d'après Tommaseo-Bellini, se trouve : « bericuocoli, donne e confortini, se ne volete, i nostri son de'fini. » M. Vidossi attribue à ce vers un double sens.

En définitive, j'adopte l'explication de M. Vidossi...

M. Arnald Steiger... consacre une note à [l'esp.] *alperchon* « aumentativo de *alpercha* » : « Forma hoy corriente en gallego... empleado como moto o apodo. La misma formación metafórica se encuentra hoy en provenzal *pessegau*, *pessugaud*, *-alo*, *-audo*, « fou, folâtre, écervelé » ; compárese el arag. *membrillo* 'torpe', *melón* 'tonto'. .... *Albercoch* peut être pris adjectivement en catalan et signifie alors « bajà, poch-seny, irreflexiu » (Alcover), *albercocada* n'est pas seulement « multitut d'albercochs » mais aussi « bajanada ». Alcover rapporte aussi une locution curieuse : « Esperar que munt es joch, esperansa d'aubercoch. » L'enquêteur de l'ALI a noté *barrakokku* = imbécile à Castelsardo (Sassari). Je ne saurais décider si cette évolution est autochtone ou si elle a été inspirée par le voisinage catalan d'Alghero. Comment se fait-il que des noms de fruits ont été mis à contribution pour rendre l'idée de sottise ?... Bon gré, mal gré, nous sommes obligés d'admettre que c'est par l'intermédiaire d'un stage dans le langage érotique que les noms de fruits en sont arrivés à signifier imbécile : cunnus, mentula, et j'en passe, sont des synonymes fréquents d'imbécile. Alcover, toujours sous *albercoch*, donne encore un exemple qui me fortifie dans cette idée : « *Es teu aubercoch!* Expressió que s'empra humoristicament per desmentir qualcú ab resolució. » Cela ne peut pas ne pas nous rappeler une foule de formules de refus, originairement toutes à sens obscène, quoique ce sens soit parfois oublié : *Des navets ! De l'anis ! Ma peau ! Et ta sœur ! Des dattes ! Des poires blettes ! Mon paf !* (p. 239-243).

Comme les noms de l'abricot sont souvent importés, il faut compter avec la tendance du peuple à charger justement ces mots d'un sens quelconque à l'aide d'une étymologie populaire et au prix de quelques retouches de forme. Une autre cause a été très agissante. Les circonstances ont voulu que les noms de l'abricot fussent fréquemment polysyllabes : *crisómmolo*, *barracocca*, *biricóccola*, *albicocca*, etc., présentant au surplus certaines répétitions de sons. M. Jaberg a montré avec quel empressement le peuple se saisit de pareils mots pour en faire de véritables jouets phonétiques. Il faut se rappeler enfin que l'abricot, par sa forme, en Italie peut-être aussi par quelques-uns de ses noms du type *barracocca*, évoquait des associations sexuelles. Certains ont encore renchéri sur ce thème ; en d'autres endroits cette circonstance a pu favoriser la création d'euphémismes (p. 247).

Au point de vue de la forme, M. Hasselrot distingue trois

couches historiques de *praecoquum* (*persicum*), étymon de la plupart des mots romans désignant l'abricot :

I. Le latin praecoquum (avec l'accent latin), rarement conservé en roman.

II. L'arabe *bar-bir-ber-borquq* (emprunté lui-même au latin), qui entra en Italie, peut-être, après l'époque des croisades (v. plus bas).

III. L'arabe *al-barqûq* (avec article) qui, au XVI^e^ s., donne l'esp. *albar(i)-coque*, dont dérivent l'angl. *apricok* (*-cot*), le fr. *abricot* et l'it. *albicocca*.

Pour *praecoquum* II, M. Hasselrot ne trouve que des attestations assez tardives (XVI^e^ s.) dans les dictionnaires italiens, mais infère des mentions du fruit en question chez Albert le Grand et Pietro de Crescentiis qu'il avait pénétré en italien après les croisades. Or, j'ai montré que les noms de familles toscanes des XIII^e^ et XIV^e^ siècles *Billicozzo*, *Biccicocco* ainsi que le nom d'un des diables de Dante *Libicocco* (var. *Billicocco*) servent à établir l'ancienneté de *praecoquum* II, que M. Hasselrot avai postulée (*Rom. Review*, XXXIV, p. 256). Nous supposons donc que *embirelicoquier* « séduire, tromper », aura à l'origine voulu dire « traiter en abricot, en niais, en bêta[1] » et vient d'un **birelicoq* « bêta », qui doit soit remonter à l'it. *biricoccola*, *beri-cocola*, comme emprunt assez ancien à l'it., soit représenter la famille de *praecoquum* II en France (on notera que les lexicographes italiens ont été en arrière d'au moins deux siècles quand ils enregistrèrent *bericoccola* — le même oubli peut avoir eu lieu en France).

L. Spitzer.

NOTE SUR LES ORIGINES, LES HOMONYMES ET LE PÈRE DE MARTIAL D'AUVERGNE

Antoine Thomas a soulevé les questions que nous reprenons aujourd'hui[2]. Il n'avait pas résolu la première, celle des

1. Cf. *embêter*, qui signifie en Suisse « rendre stupide » et en fr. mod., non seulement « ennuyer », mais « cajoler, entraîner par des paroles trompeuses à ce que l'on désire » (FEW, s. v. *bestia*).

2. *L'origine limousine de Marcial d'Auvergne*, extrait des *Romanische Forschungen*, t. XXIII, Hft 1 et 2, *Mélanges Chabaneau* (Erlangen, 1907). —

origines de la famille d'Auvergne, qui est étroitement liée à celle des rapports entre Martial d'Auvergne et son père, d'une part, et leurs homonymes, d'autre part. Nous ne pouvons à notre tour qu'en présenter un nouvel « état », sans la résoudre davantage.

On sait que l'Auvergne et le Limousin se disputent le poète Martial d'Auvergne, ce qui paraît paradoxal puisque son nom de famille semble trancher le débat en faveur de l'Auvergne. Il est vrai que le manuscrit des *Vigiles de Charles VII* le nomme *Martial de Paris* [1], et les premières éditions de la même œuvre, *maistre Marcial de Paris, dit d'Auvergne* [2]. Mais son nom officiel est Martial d'Auvergne, tous les actes le prouvent. Son épitaphe résume d'ailleurs clairement la question : *maistre Martial, d'Auvergne surnommé, né de Paris*, ou, en latin, *Martialis d'Auvergne, Parisiensis diocesis*. Martial de Paris, c'est, somme toute, une manière de nom de plume. Ajoutons qu'il est hors de doute que Martial de Paris et Martial d'Auvergne soient un seul et même personnage ; hors de doute, semble-t-il également, que le nom de famille d'Auvergne indique une origine auvergnate [3], mais pour une époque que rien ne détermine et qui peut être fort ancienne.

Il est possible que cette famille, quittant l'Auvergne, se soit installée à Limoges et que le Limousin soit devenu pour elle une seconde patrie, comme le voulait Antoine Thomas ; le prénom Martial paraît le confirmer, le nom de saint Martial, fondateur du monastère de Limoges, étant, de ce fait, très répandu dans le diocèse. C'est également l'origine limousine que rend probable l'existence bien attestée d'une famille « d'Auvergne » à Limoges, dont plusieurs membres ont porté le prénom de Martial et sont par conséquent des homonymes du

---

Compte rendu des *Mélanges Chabaneau* par Antoine Thomas lui-même, dans *Romania*, t. XXXVII (Paris, 1908), p. 447. — *Le père de Martial d'Auvergne*, dans *Romania*, t. XXXIX (Paris, 1910), p. 586.

1. Bibl. nat., ms. fr. 5054, fol. 265.

2. Éditions de Jean du Pré (1493), Pierre le Caron (s. d.) et Robert Bouchier (s. d.).

3. C'est sans doute ce qu'a voulu dire Benoît le Court, commentateur des *Arrêts d'Amour : Autor huius libri cognitor fuit senatus Parisiensis, nomine Martialis, origine Arvernus.*

poète, sans que nous puissions dire s'ils sont aussi de ses parents. En voici la liste :

a. 1422, 22 juillet. Martial d'Auvergne vend à l'écurie du dauphin un cheval qui est donné à Jean de Sandelles, maître de la monnaie de Figeac, et particulier de la ville de Limoges [1].

b. 1426, 5 déc., à 1429, 5 août. Martial d'Auvergne, clerc, et son frère Raymond, marchand, natifs de Limoges, mais établis à La Rochelle, sont en procès avec le procureur du roi [2].

e. 1440, 10 septembre. *Maître Martial d'Auvergne* assigne en justice Jean de Sandelles, de Limoges [3].

d. 1455, 2 septembre. *Maître Martial d'Auvergne* et son frère Audoin (celui peut-être qui fut juge de la cour et juridiction de Châlucet en Limousin dès 1425-1428 [4]) sont en procès avec maître Martial du Pin [5].

e. 1464, 31 décembre. Martial d'Auvergne, licencié en lois, avocat fiscal du roi en Limousin, reconnaît avoir reçu son traitement pour les années 1460 à 1464 [6].

f. 1469. *Vénérable et scientifique personne maître Martial d'Auvergne* occupe la charge de juge de la cour et juridiction de Châlucet en Limousin [7].

g. 1470, 14 juin. *Maître Martial d'Auvergne* apparaît dans une liste de « particuliers de la ville de Limoges », aux côtés de maître Albert Josse, Jacques Benoit, Jean de Sandelles, Martial Bermondet, maître Jean d'Auvergne [8].

h. 1471, février (n. st.). *Maître Martial d'Auvergne le Jeune* est secrétaire de Jean Barton, évêque de Limoges [9].

i. 1485, 1489, 1492. *Maître Martial d'Auvergne* est juge civil des consuls du château de Limoges [10].

---

1. KK 53, fol. 121 ; A. Thomas, *L'orijine...*, p. 129.

2. X^{1A} 9198, fol. 223, 233, 234 v° ; X^{1A} 9199, fol. 27, 191, 192 ; A. Thomas, *op. cit.*, p. 124-129.

3. X^{1A} 70, à la date ; X^{1A} 1482, fol. 150 ; A. Thomas, *op. cit.*, p. 129-130.

4. A. Thomas, *op. cit.*, p. 120.

5. X^{1A} 1483, fol. 230. A. Thomas nous dit que Martial et Audouin d'Auvergne avaient une sœur Agnès. Je trouve une Agnès d'Auvergne, veuve de maître Pierre Boyer, prévôt de La Jonchère (Haute-Vienne, arr. de Limoges), le 5 juin 1450 (X^{1A} 79, fol. 35).

6. Bibl. nat., *Pièces originales*, 149, dossier d'Auvergne.

7. A. Thomas, *op. cit.*, p. 120.

8. X^{1A} 1485, fol. 74 v°.

9. A. Thomas, *op. cit.*, p. 130.

10. *Ibid.*

Les personnages mentionnés sous *a*, *b*, *c*, *d*, *g* n'en font-ils qu'un, comme le feraient de leur côté *e*, *f* et *i*, on ne le sait, et au fond, peu importe ! Ce que nous aimerions connaître, ce sont les rapports de ces gens avec notre Martial et son père. A cet égard, j'attire l'attention sur le document *g*, le plus troublant. Nous y trouvons une liste de « particuliers de la ville de Limoges », avec les noms de Albert Josse, des héritiers duquel nous savons qu'un Martial d'Auvergne fut procureur au parlement de Paris en 1483 [1], de Jacques Benoît, dont il fut le curateur, de Martial Bermondet, que l'on trouve opposé à un Martial d'Auvergne, procureur, dans un procès, en 1440 [2], enfin d'un maître Martial d'Auvergne que l'on est bien tenté, dès lors, de confondre avec le procureur au parlement de Paris qui s'était occupé des affaires de tous ces Limousins. Mais il semble, d'une part, très difficile d'admettre que l'on ait qualifié, en 1470, de particulier de la ville de Limoges, soit Martial le père, procureur au parlement de Paris, et vivant dans cette ville depuis 40 ou 50 ans, soit à plus forte raison le fils, né à Paris et y ayant passé jusque-là toute son existence. Il semble, d'autre part, peu probable qu'il y ait eu au parlement de Paris un procureur homonyme de Martial d'Auvergne le poète, et de son père, sans qu'on ait éprouvé le besoin de le distinguer d'une façon ou d'une autre, et que ce procureur homonyme, résidant obligatoirement à Paris, ait pu être appelé particulier de la ville de Limoges. L'on admettrait plus volontiers que le particulier de la ville de Limoges et le procureur au parlement soient bel et bien deux homonymes, et que le second soit le père du poète, ou le poète lui-même, suivant les dates. Dans ces conditions, les relations d'affaires constantes entre Martial le père et Martial le fils et des habitants de Limoges, attestant des liens étroits avec cette dernière ville, fourniraient un des arguments les plus valables en faveur d'une origine limousine du poète.

Quant au père de ce dernier, Antoine Thomas, qui l'avait vu d'abord dans un personnage vivant à la Rochelle (docu-

1. X^{1A} 1491, fol. 53 v°.
2. Voir ci-dessous.

ment *b* ci-dessus), le reconnut plus tard[1] dans un maître Martial d'Auvergne, qui, vers 1421, avait pris le parti du dauphin, et dont on connaît l'existence par une lettre de rémission accordée en 1426 par Henri VI à Jean de La Fontaine, bourgeois de Paris[2]. La supposition paraît vraisemblable. De la biographie de Martial l'aîné, père du poète, voici, au reste, ce que l'on tiendra pour certain.

En 1426, il est notaire au Châtelet. Il apparaît encore en cette qualité dans des actes de 1429, 1430, 1432, 1437, 1438, 1439, 1440, 1445, 1447, 1453 et 1454[3].

Si l'on admet, comme je suis tenté de le faire, qu'il n'y a, à cette époque, qu'un procureur au parlement de Paris du nom de Martial d'Auvergne, nous considérerons que les documents suivants concernent tous Martial l'aîné, dans son activité de procureur :

1438, 19 juillet, il est curateur de Jacques Benoît, de Limoges[4]. — 1439, 15 sept., procureur de Guillelme de La Colerie contre Pierre de Grant Baur d'Arnhas, appelant du sénéchal de Limousin[5]. — 1440, 3 et 13 août, curateur de Jacques Benoît contre Martial Bermondet et Léonard David[6]. — 1441 (n. st.), 1er avril, procureur de frère Helyas Voudant, maître en théologie, qui sort de la Conciergerie et élit domi-

---

1. A. Thomas, *Le père de Martial d'Auvergne*, p. 586.

2. Voir Aug. Longnon, *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436)*, Paris, 1878, p. 224-227, n° CXII.

3. 1426, 1er et 27 mars, 19 juillet, A. Thomas, *Le père de Martial*, p. 586. — 1429, 18 mai, S 3355, dossier 2, fol. XXIX v°. — 1430, 5 juin, S 9, dossier de la rue de la Confrairie. — 1432 (n. st.), 12 mars, S 3335, dossier 2, fol. XXIX. — 1432, 12 juillet, *ibid.*, fol. XXXII. — 1437, voir Montaiglon, éd. de *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour* (Paris, 1881), p. x, n. 1. — 1438, 15 sept., LL 745, fol. 17. — 1439, 23 juin, *ibid.*, fol. 17 v°. — 1440, voir Montaiglon, *ibid.* — 1445, 29 juin, voir Mercier de Saint-Léger, notes manuscrites jointes à un exemplaire des *Bibliothèques* de La Croix du Maine et du Verdier, à la Bibl. nat., t. II (Paris, 1772), p. 93. — 1447, 18 déc., S 9, *ibid.* — 1453, 17 juin, LL 745, fol. 16 v°. — 1454, 1er octobre, S 3355, dossier 2, fol. XXXIV v°.

4. X1A 1482, fol. 86.

5. X1A 4798, fol. 120.

6. X1A 1482, fol. 145 v° et 146. — X1A 70, fol. 235 v°.

cile chez lui [1]. — 1443, procureur à la Cour des aides [2]. — 1444, 14 mai, déclare qu'il avait été, mais qu'il n'est plus, procureur des consuls de Limoges [3]. — 1445, curateur de Denis Hesselin, le futur prévôt des marchands [4]. — 1446 (n. st.), 13 avril, procureur de Jean Barget et Étienne Bodaux, appelant du sénéchal de Limousin [5]. — 1457 (n. st.), janvier, procureur de Jean Guillemmot [6]. — 1462 (n. st.), 26 mars, procureur de Pierre Mandonier, receveur des aides et tailles au bas pays d'Auvergne [7]. — 1463, 8 août, procureur des religieux, prieur et couvent de Saint-Léonard en Limousin [8]. — 1464, 14 juillet et 13 septembre, procureur de Jean de Paix, prisonnier en la Conciergerie, qui élit domicile chez lui [9]. — Les trois derniers documents pourraient concerner Martial le jeune, procureur dès 1458.

En 1444, Martial l'aîné verse à l'Hôtel-Dieu 14 sous parisis de rente sur un arpent de vigne sis en Martinet [10]. Il épousa, vers 1430 probablement, Marie de Bohain, qui fut la mère du poète [11]. A en croire la fréquence des actes relatifs à Saint-Germain-le-Vieux passés devant le notaire Martial d'Auvergne [12], celui-ci habitait dès 1429, dans cette paroisse, la maison de la rue du Petit-Pont où demeura également son fils ; c'est chose certaine dès 1449 [13]. De 1454 à 1458, il est marguillier de sa

1. X^{1A} 1482, fol. 135 v°, cité par F. Aubert, *Histoire du Parlement de Paris des origines à François Ier*, t. I (Paris, 1894), p. 339-340.

2. Voir Marcellin Boudet, *Le poète et chroniqueur Martial d'Auvergne était-il d'Auvergne* (Paris, Clermont-Ferrand, 1907), p. 6.

3. X^{1A} 4800, fol. 120.

4. Voir P. Champion, *François Villon, sa vie et son temps*, t. II (Paris, 1913), p. 378.

5. X^{1A} 4800, fol. 280 v°.

6. X^{1A} 4805, fol. 186 v°.

7. Z^{1A} 24, fol. 209 v°, cité par A. Thomas, *L'orijine...*, p. 123.

8. X^{1A} 4808, fol. 151 v°.

9. X^{1A} 25, fol. 18 v°, cité par A. Thomas, *ibid.*

10. Voir G. Brièle, *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. III (Paris, 1883), p. 70.

11. Son nom est donné par LL 745, fol. 40.

12. C'est le cas des actes notariés mentionnés ci-dessus des années 1429, 1432, 1438, 1439, 1453 et 1454.

13. LL 743, fol. 6.

paroisse et, comme tel, tient les comptes de la fabrique [1], avec quelque négligence d'ailleurs [2]. Il assiste, le 1er juin 1463, à la présentation des comptes pour l'exercice 1458-1463 [3]. A une date indéterminée, il fait en son église une fondation comprenant la célébration des saluts de 5 heures du soir tous les jours de la semaine sauf le samedi, d'une messe basse chaque dimanche, et d'une autre chacun des neuf jours qui précèdent Noël ; mais la rente servie pour ces différents services fut jugée trop modeste et entraîna des contestations, en 1503 [4]. De 1449 à 1471, il verse régulièrement sa contribution à la confrérie Saint-Germain. Et c'est quand disparaissent les traces de cette fidèle charité que l'on devine sa mort, survenue vers 1471 [5]. Martial l'aîné fut enterré dans son église, comme le furent sa femme et son fils [6].

Jean Rychner.

---

1. Ce compte est conservé aux Arch. nat., H5 3776.
2. Négligence relevée dans le compte des années 1458-1463, H5 3776.
3. H5 3776, à la fin du compte de 1458-1463.
4. LL 745, fol. 75 v°.
5. LL 743, fol. 93.
6. Épitaphe française de Martial le jeune.

CORRECTIONS

Le Roman de Renart, Première branche... éditée d'après le manuscrit de Cangé par Mario Roques ; Paris, 1948 (*Les Classiques français du moyen âge*, 78).

Une nouvelle vérification après tirage, les lectures attentives et les amicales communications de MM. Lucien Foulet et Edmond Faral, permettent à l'éditeur de cette branche de *Renart* d'apporter au premier volume de la publication générale qu'il a entreprise quelques corrections matérielles, de nature à faire disparaître des difficultés apparentes, et un certain nombre de rectifications ou de compléments à des commentaires équivoques ou insuffisants.

Dans le *texte*, qui, nous le rappelons, suit autant qu'il est possible la leçon du manuscrit de Cangé (*B*), il faut :

au v. 96, *placer une virgule après* feïst
— 529, — a l'egrés
— 604, *lire* uns (*le ms. écrit* .i.)
— 641, — a Saint Gile
— 648, — au *avec initiale minuscule*
— 795, — de Saint Gile
— 1075, *supprimer la ponctuation finale*
— 1735, *mettre une virgule à la place du point-virgule*
— 2036 *b*, *placer une virgule après* Percehaie
— 2104, *placer un point-virgule après* descirent
— 2469, — a non
— 2480, *lire* Male mort
— 2724, *placer une virgule après* Sire
— 3083, — ventre
— 3116, *lire* nostre

Dans les Variantes, la convention raisonnable qui, pour l'ancien français, supprime ou modifie l'accentuation moderne n'est pas toujours exactement observée par nos typographes et nos copistes, sans parler des distractions de l'éditeur lui-même. On rétablira sans peine les formes sans accent

aigu ou grave sur *e* aux variantes des vers 141 : eve ; 162 : dinieres, teasnieres ; 303 : envoltee ; 305 : biere ; 306 : litiere ; 659 : Porteciviere ; 977 : verité ; 1310 : pere ; 1405 : siecle ; 2666 : derriere, darriere ; 2775 : tornee ; 3194 : sorchiere ; 3223 : lieve. On écrira avec accent aigu au v. 984 : aprés, et au v. 2794 : piés. Enfin on lira : n'ait fait aux v. 833-34, et *différents* en italique aux vers 2371-72.

Dans l'INDEX DES NOMS PROPRES, à l'article BRETEIN 3038, il faut modifier l'interprétation insuffisante *nom de seigneur*, car Bretein est un « vilain », et la remplacer par : *nom de vilain présenté ironiquement avec des titres* (sires dam) *convenant à un seigneur.*

Cette titulature anormale pourrait être rapprochée de l'emploi en français moderne de *Monsieur* joint à des noms dérisoires, p. ex. : *Monsieur le sot.*

Le GLOSSAIRE, qui ne prétend pas rendre superflu un glossaire général de *Renart*, recevrait utilement quelques additions, telles que :

bruit (de) 1812, *en foule.*

coing (feru en ung) 544, *fait de même sorte.*

doiable (vis) 2290, *diable vivant.*

escharpe 1479, 1483, 1576, *sac pendu au cou.*

evangile 426, 433 ; *le mot s'applique ici à tout l'office des morts.*

garez 3079, *fut.* 5 *de* gesir.

parra 711, *fut.* 3 *de* perdre.

paus 133, *poil.*

quisse 1225, *subj. p.* 3 *de* cuire

veue (a male) 1252, *à sa perte.*

Il y a lieu d'autre part de corriger ou de compléter les articles suivants :

desachié 3041, lire *écartelé* au lieu de *écarté.*

festu (rompre le) 1493. *Il s'agit d'une pratique solennelle qui manifeste le caractère irrévocable d'une décision, et qui s'est appliquée tout d'abord à une rupture d'engagement, puis, avec moins de précision, à une modification de relations, p. ex. séparation ou départ : Renart a pris le bâton du pèlerin et même la croix des combattants de Terre Sainte, il « rompt » avec le monde et spécialement avec ses pairs de la cour de Noble.*

hermelines (bestes) 1788. Rétablir comme suit l'explication qui a été tronquée : *pour* armelines, *bétail, bêtes à cornes* (cf. 1790) ; *l'altération de l'initiale viendrait-elle d'une confusion avec* armelin = *arménien*, armelines = *hermines ?*

oroison. Aux v. 431-2 il s'agit de la prière *Libera nos.*

plain (saut a) 2638. L'explication *en retombant sur les quatre pieds* convient exactement au v. 2641 ; le v. 2638 s'applique au bond d'Isengrin, au départ de son saut à pieds joints ; on traduirait donc mieux : *fait un bond des quatre pieds.*

randuz (moine). Remplacer *reclus*, trop précis, par *entré en religion, moine.*

recort (se) 243. Rétablir *subj.* devant *pr. 3.*

A L'INDEX DES MOTS RELATIFS A LA CIVILISATION ET AUX MŒURS :

P. 176, *b*, l. 7 : *ajouter* laver 526.

— 177, *b*, l. 1 : *ajouter à* feu ; alumer la chandele au feu 881.

— — 2 : *ajouter* guichet 972.

— 179, *a*, l. 8 du bas : *à* eve chaude *aj.* ou en feu chaut.

— 180, *b*, l. 1-2 : *lire* croiz 1447, 1472, 1571, croiz sur l'épaule destre 1478.

— *Offices et pratiques* : *aj.* reconmander l'ame 416.

— — — *aj.* reclamer 3016.

— *Croyances* : *aj.* aïdanz (verois) 3017.

— 184, *a*, *Malédictions* : *aj.* jà Dieu n'ait an vostre ame part 918.

— 185, *a*, l. 3, *Attitudes* : *aj.* cul au vent (torner le) 2795.

— — , fin de *Manières* : *aj.* sanblant.

— — *b*, DICTONS : *après* chief, *aj.* ne soner c'une cloche 928.

— — — : *au mot* cors, *lire* sanz vostre cors.

— 186, *b*, l. 6 : *aj.* servir de lor soudees 1105.

Dans l'INTRODUCTION, parmi les *Particularités grammaticales du manuscrit de Cangé*, les rapports de *se* et *si*, brièvement indiqués p. XVI, note 1, appelleraient une longue discussion, dont M. Lucien Foulet a déjà assemblé les éléments essentiels. Nous espérons qu'il pourra la donner à la *Romania* quand la publication, prochaine, du second volume de l'édition du ms. de Cangé lui aura permis de préciser les habitudes particulières à la famille β ou au copiste du ms. *B*.

Nous joindrons seulement aujourd'hui à l'exemple de *se*, élidé en *s'*, pour *si* adverbe conjonctif, que nous avons cité (v. 3064), deux exemples tout semblables : *s'en avrez hui vostre promesse* (1824) et *n'en tornerai, s'iert en feu mis* (1774), et un exemple avec enclise, *sel* pour *sil*, au v. 1067 : *sel batirent com asne a pont.*

P. XIX, parmi les formes pronominales particulières au ms. *B*, il y a lieu de noter un exemple de *il* féminin, v. 1616 :

et Chantecler et dame Pinte
si com il vint a cort soi quinte.

Les mss *HL* suppriment le pronom et *a* écrit *el.*

Enfin, quelques observations, que M. Edmond Faral a bien voulu me communiquer sur certains aspects historiques de la branche I, méritent d'être présentées ici sommairement ; il appartiendra à leur auteur de leur donner, le cas échéant, une forme plus précise :

1. Les allusions de la branche I à la paix jurée pourraient se rapporter « soit au mouvement de l' « armée de la paix » en 1182, soit aux paix qui, en 1188-89, ont été établies en Occident à la suite des conquêtes de Saladin en Orient et ont préparé la troisième croisade ».

2. Le fait que Renart prend la croix serait plus piquant s'il se rattachait à quelque actualité : peut-on penser ici encore à la troisième croisade dont la préparation commence en 1187.

3. Les allusions des v. 1248-1263 à l'élévation de gens qui sont « serf de nature » et qui ruinent les royaumes sont-elles l'écho d'un thème traité par Gautier de Lille dans son *Alexandréide* parue en 1182 ?

4. Les allusions au changement des monnaies (v. 1260) et à la concession de franchise héréditaire pour services rendus pourraient n'être pas sans rapport avec diverses mesures prises par Philippe Auguste aux environs de 1185.

Ces observations, si elles se trouvaient fondées, entraîneraient à rajeunir quelque peu la branche I et à la rapprocher de 1190 : l'allusion à Nour-ed-Dîn ne rendrait pas ce rajeunissement impossible.

M. R.

COMPTES RENDUS

Miscellanea J. Gessler, 1948 ; 2 vol. in-4, 1.391 pages.

Ce gros recueil a été présenté à M. Jean Gessler, professeur à l'Université catholique de Louvain, à l'occasion de son 70e anniversaire. Les activités universitaires et scientifiques de M. Gessler ont été assez diverses : histoire de la pédagogie, latin vulgaire, latin médiéval, folklore ; on sait qu'il a étudié très utilement les catalogues des bibliothèques monastiques médiévales, et qu'on lui doit l'édition du *Livre des mestiers de Bruges*, rédigé vers 1340 pour faciliter aux Flamands l'étude du français, et celles de *La manière du langage* et de *Deux manuels de conversation anglo-français*. Cette variété des préoccupations de M. Gessler se reflète dans la diversité des contributions scientifiques qui lui sont présentées, et dont nous ne pourrons signaler que celles qui ne sortent pas de notre cadre linguistique ou littéraire roman.

Tome I. — P. 209-214. A. Boutemy, *Quelques précisions sur le plus ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai.*— P. 253-269. A. Carnoy, *De lindeboom in folklore en taalkunde.* Il s'agit du *tilleul* et des types *linde* et *tilia.*/— P. 269-275. G. Charlier, *Glanes lexicologiques*. Mots ou exemples du XVIIe, du XVIIIe ou du début du XIXe siècle.— P. 298-316. A. L. Corin, *Les « Régestes de la cité de Liège » sous la loupe du germaniste.*— P. 348-353. Luc Debaene, *Het volksboek « Den strijt van Roncewale » en de « Alder excellenste cronyke van Brebant »*. — P. 466-474. D. Th. Enklaar, *Opmerkingen over « Le Mors de la Pomme »*. Remarques sur la littérature « macabre » et ses sources bibliques.— P. 566-569. Robert Guiette, *Divertissement sur le mot « fabliau »*. M. G. rappelle que la définition du fabliau par « conte à rire » est souvent contredite par le caractère de certaines historiettes désignées comme fabliaux. Il remarque que pour les auteurs du moyen âge le fabliau est surtout un récit « fictif et mensonger » et de peu de portée, terre à terre, un « divertissement ». — P. 596-601. A. Henry, *A propos de* cramique *; notes de linguistique et de gastronomie. Cramique*, subst. masculin désignant un pain de farine blanche, lait et beurre, avec des raisins de Corinthe, paraît être en Belgique romane un emprunt fait au flamand *cramie* par l'intermédiaire du français régional de Bruxelles. Mais le mot s'explique mal en germanique et

d'autre part l'ancien français connaît *cramiche* à Reims, pour désigner un pain blanc, à la fin du XIVe siècle. Enfin on trouve au XIIIe siècle à Nivelle *cremmichier* pour le fabricant et *cremmicha* en latin pour le pain. Le flamand n'est-il pas l'emprunteur ? — P. 610-616. Dom Nicolas N. Huyghebaert, *Note sur les bibliothèques d'Affligem et de ses prieurés au XIIe siècle.*

Tome II.— P. 701-708. Elisée Legros, *Concordances lexicales et folkloriques par-dessus la frontière des langues.* Expressions wallonnes en pays flamand voisin.— P. 717-725. Jan Lindemans, *Volkskunde en plaatsnaamkunde.* Noms flamands comportant l'idée de follets, elfes, diables, etc. ; noms empruntés à la littérature populaire : Roncevaux, Malpertuis, Montauban, etc.— P. 735-741. Albert van der Linden, *Gloses sur l'étymologie du mot* musique. Deux étymologies ont primé au moyen âge : *moys*, qui passait pour signifier *aqua* en hébreu (cf. *Moyses*) et *musa*. — P. 845-854. F. Masai, *Observations sur la langue de s. Benoît et du Maître.* — P. 1061-1065. J. Roland, *Prénoms familiers et sobriquets gerpinnois.* Gerpinnes est une commune de l'arrondissement de Charleroi : rien de très remarquable dans les brèves listes présentées ici ; l'auteur note la diminution de fréquence des sobriquets d'individus ou de familles.— P. 1066-1072. M. Roques, *Sur l'incertitude sémantique des mots d'emprunt.* L'étude historique des mots français *triomphe, triompher, triomphant* fournit un exemple des indécisions et des malentendus sémantiques auxquels donne lieu le passage d'un mot savant ou étranger dans le parler commun. — P. 1277-1283. Auguste Vincent, « *Écoute s'il pleut* », *wallon* « *houte-s'i-plout* ». Ce curieux nom de lieu de la France du Centre et du Nord et de la Belgique a depuis longtemps excité l'intérêt des philologues ; M. Vincent tente d'en donner les sens depuis la dénomination ironique d'un moulin à eau jusqu'à l'application à la badauderie ou à des propos vains.

M. R.

Jacques Chailley, **Études musicales sur la chanson de geste et ses origines** ; Paris, Fischbacher, 1948 ; in-8, 27 pages [tirage à part de la *Revue de musicologie*, XXXe année, nouv. série, nos 85-88, 1948].

Ces quelques pages, qui reproduisent ou résument (?) une communication du 27 mai 1948 à la Société française de musicologie, abordent et mettent en connexion nombre de questions qui sont parmi les plus difficiles et les plus controversées de la primitive histoire littéraire du moyen âge français : existence et caractère des « cantilènes », rapports aux chansons de geste, conditions et lieux de formation de ces chansons, — naissance et transformations des vies de saints en langue vulgaire, rapports aux chansons de geste, — naissance du drame liturgique et de la poésie lyrique, — caractère et influence des « épîtres farcies », — vers orphelin d'*Aucassin* et de chansons de geste, — octosyllabe et décasyllabe dans les vies de saints et chansons de

geste, — clausules de laisses : *aoi* dans le *Roland* d'Oxford, etc. On est un peu effrayé de cette ampleur variée et l'on souhaitera que M. Ch. prenne la peine de développer des indications trop rapides, mais qui ne paraissent pas en général négligeables et qu'il convenait de signaler à nos lecteurs.

Le lien de cet ensemble est l'étude musicale et la comparaison des rares et trop fragmentaires témoignages qui nous sont parvenus de phrases musicales notées, accompagnant des compositions en langue vulgaire non lyriques. La liste en est brève : le vers de la chanson d'*Audigier*, cité par Adam de la Halle dans le *Jeu de Robin et de Marion* ; — la phrase musicale jointe à la *Bataille d'Annezin* ; — la musique des deux (ou trois) premiers vers et du vers orphelin des parties chantées d'*Aucassin et Nicolette*.

L'état de la tradition de ces fragments laisse ouverte une question ardue : la phrase musicale unique d'un vers d'*Audigier*, ou de la *Bataille d'Annezin*, ou de deux vers d'*Aucassin* se trouvait-elle répétée pour chaque vers de la chanson de geste ou chaque deux vers d'*Aucassin* ? On tend aujourd'hui, non sans inquiétude sur l'effet de ce manque de variété, à accepter l'idée de cette répétition indéfinie, qui paraît formellement garantie par un texte souvent invoqué, celui où Jean de Grouchy (*Johannes de Grocheo*) déclare (pour les chansons de geste et aussi pour les vies de saints) : *Idem cantus debet in omnibus versibus reiterari*. On a fait justement remarquer, et M. Ch. y insiste, qu'*Aucassin* a deux phrases de chant, et même trois, puisque le vers orphelin, plus court, a une phrase notée différente et qu'il devait en être de même pour toutes les chansons de geste à vers orphelin. M. Ch. rappelle d'ailleurs que le dire de Jean de Grouchy, « seul garant de la thèse de la répétition pure et simple d'un timbre unique » pour toute une chanson de geste, est de la fin du XIIIe siècle, donc tardif ; je ne vois pas bien ce que l'on peut tirer de cette constatation : faudrait-il admettre qu'une composition musicale variée pour les chansons de geste du XIIe siècle aurait fait place, au bout de 100 ou 150 ans, à une lourde monotonie ? Le contraire paraîtrait plus naturel. Mais n'est-ce pas sur le sens de la phrase de Jean de Grouchy qu'il faut s'arrêter, plutôt que sur sa date ? La traduction de *versibus* par « vers » au sens du français moderne s'impose-t-elle ? Pourquoi ne pas traduire par « vers » au sens de l'ancien français, c'est-à-dire « couplet » ou « strophe », donc unité strophique et non pas unité métrique ? La formule de l'ancien français, *un vers d'une chanson*, bien connue au XIIe siècle, traduisant le *in omnibus versibus* de Jean de Grouchy, donnerait ce sens tout naturel : « Tous les couplets (ou toutes les *laisses*, s'il s'agit de sections assonancées ou monorimes) se chantent sur le même air », ce qui distingue les poèmes narratifs chantés de certaines compositions lyriques de mélodie ou de forme continûment variée ; mais cet air peut comporter après le timbre du premier vers, un autre timbre, et des variations de l'un ou de l'autre, jusqu'au timbre de la conclusion.

Le texte de Jean de Grouchy, qu'on ne cite pas d'ordinaire assez complètement a un autre intérêt. Il met sur le même plan les chansons de geste et

les vies de saints ou de martyrs, et il cite précisément *vita beati Stephani protomartyris et historia regis Karoli*. Or la vie de saint Étienne est à la fois « l'une des rares vies de saints dont le récit prenne place dans la liturgie officielle » et « le prototype de ces épîtres farcies » qui, du IXe au XIVe siècle, ont proliféré d'abord en latin, puis en français. M. Ch., prenant pour exemple une des épîtres de saint Étienne, heureusement copiée dans le ms. 520 de Chartres avant la destruction de celui-ci par l'incendie de 1944, montre dans ce fragment la variété des timbres à laquelle nous faisions tout à l'heure allusion, et il la trouve déjà dans une strophe « farcie », paraphrase du *Tu autem*, du ms. 1139 de saint Martial de Limoges, qui est du XIe siècle. Or ces compositions « farcies » sont des annexes de la liturgie, composées par des clercs, mais des annexes déjà faites pour le peuple.

C'est la structure musicale de ces strophes qui a pu fournir à la vie de saint chantée hors de l'église et à la chanson de geste chantée dans les pèlerinages, et partout où pouvait se produire quelque concours de peuple, la forme musicale définie par M. Ch., avec une variété de timbres plus grande qu'on ne le croyait, et pour laquelle nous avons fait disparaître l'objection tirée à tort, pensons-nous, de Jean de Grouchy.

Le rapprochement de la vie de saint et de la chanson de geste n'est pas pour surprendre, et pas davantage le lien entre la chanson de geste et les pèlerinages. M. Ch. fait allusion aux chants en « langue vulgaire (?) » célébrant les exploits des aïeux, au chant sur saint Faron rapporté par Hildegaire, mais il a la prudence de ne pas insister sur les rapports de ces chants avec la chanson de geste : le problème resterait toujours d'expliquer le passage de ces chants lyrico-épiques à la composition historico-romanesque et dramatique qu'est une chanson de geste.

Pour ce qui est du caractère vulgaire de ces chants, M. Ch. paraît disposé à tenir compte, entre la poésie latine plus ou moins classique fondée sur une métrique prosodique et la composition poétique en langue romane, de la possibilité de poèmes latins de métrique accentuelle ; nous pensons qu'il faut réserver cette interprétation possible de la qualification de « vulgaire ».

M. Ch. pense que ses observations apportent le principe, sinon d'une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de geste et leur musique, au moins de recherches orientées dans un sens nouveau. Souhaitons qu'il s'attache à ces recherches ; mais dès maintenant il a utilement insisté sur le problème musical posé aussi bien par la chanson de geste que par la vie de saint.

M. R.

PÉRIODIQUES

Boletín de Filología. Instituto de Estudios superiores de Montevideo, dirigé par A. Berro García, I (1936-1937). — P. 23-46, 163-198 et 395-416. A. Berro García, *Prontuario de voces del lenguaje campesino uruguayo.* Mots, expressions et proverbes; étude linguistique et folklorique. — P. 143-154. S. Perea y Alonso, *Notas sobre jaguar o yaguar.* — P. 155-158. E. Lafferrière, *El lenguaje gauchesco.* — P. 247-260 et 417-458. B. Caviglia, *Al margen del 2do Congreso de Historia de América.* Notes de civilisation à propos des mots : *garabata, madres de mechas, cosueras, piedras de Guayrd.* — P. 269-274. A. Rusconi, *Divagaciones sobre el adjetivo.* — P. 275-280. J. G. Antuña, *Un idioma argentino ?* — P. 281-304. P. F. Schurmann, *Leyendo a « Chrétien de Troyes et son œuvre » del Dr. G. Cohen.* — P. 351-358. C. Martínez Vigil, *Arcaismos españoles usados en América.*

II (1938-1939). — P. 27-32. V. Rossi, *Complemento a vocablos del lenguaje campesino uruguayo del Prof. Dr. A. Berro García.* — P. 43-64, 225-251 et 413-480. B. Caviglia, *Al margen del 2do Congreso de Historia de América* Mots étudiés : *coro* et *indio y esclavo « cabras ».* — P. 131-198 et 485-520. C. Martínez Vigil, *Arcaismos españoles usados en América.* — P. 190-220. A. Berro García, *Lexicología rochense.* — P. 389-412. A. Berro García, *Prontuario de voces del lenguaje campesino uruguayo.* — P. 523-526. V. Rossi, *Gauchismos i lunfardismos.* — P. 643-650. S. W. Bermúdez, *Lenguaje del Rio de la Plata. Quisicosas lingüísticas. Abatatarse, batata.*

III (1940-1942). — P. 7-101. B. Caviglia, *Al margen del 2do Congreso de Historia de América.* Fin de l'étude très détaillée de *indio y esclavo « cabras »*, appellation de divers croisements raciaux en Amérique ; documentation abondante sur les synonymes : *zambo, cafuz, caboclo, caboré, pardo...* — P. 152-167. A. F. Padrón, *Los arcaismos españoles.* — P. 237-241. C. Martínez Vigil, *El pretendido idioma argentino.* — P. 246-264. D. Fein Pastoriza, *Esquema para un estudio sobre el lenguaje popular.* Sur des expressions idiomatiques et des proverbes. — P. 276-281. F. Silva Valdés, *Vocabulario de uruguayismos.* — P. 319-326. J. C. Gómez Haedo, *Origen del* che *rioplatense.* Propose l'interjection *ce* du castillan classique, ou bien les deux mots seraient des

variantes issues du latin ecce. — P. 362-372 et 457-474. A Berro García, *Gentilicios del Uruguay. Los sufijos formativos.*

IV, 1 (1943). — P. 72-79. S. W. Bermúdez, *Lenguaje del Río de la Plata. Fraseología del verbo « agarrar »*. — P. 80-81. R. S. Boggs, *Sobre el* che *rioplatense*. Pour l'origine galicienne : de *che* < *te*, pron. pers. datif. — P. 108-115. J. Gallinares, *Tonicidad y atonicidad vocálicas*. Cas des diphtongues.

IV, 2 (1944). — P. 37-57. A. Rusconi, *La adjetivación en la poesía de Juana de Ibarbourou*. — P. 70-72. E. D. Tovar y R., *Una cháchara sobre « gringo »*. — P. 73-84. C. Martínez Vigil, *Lingüística americana*. Relève les néologismes, gallicismes et tournures incorrectes de l'espagnol d'Amérique. — P. 85-94. D. Fein Pastoriza, *El idioma de Valle-Inclán en su obra : Romance de Lobos*. Les archaïsmes. — P. 95-115. M. A. Andreotto, *Los refranes del « Diálogo de la lengua », de Juan de Valdés*. Liste des proverbes avec de nombreux rapprochements littéraires. — P. 116-141. J. Gallinares, *Nuevos conceptos de la acentuación española*. Les lois de l'accent écrit. — P. 142-148. V. Rossi, *Pelos en la Lengua*. Notes sur *trovador*, *cebada*.

IV, 3 (1945). — P. 4-118. B. Caviglia, *Anotaciones sobre el vocablo « cantramilla »*. — P. 119-121. S. W. Bermúdez, *Lenguaje del Río de la Plata*. — P. 126-135. R. D. Tovar y R. *Un puñado de gentilicios salvadoreños*. — P. 136-159. A. Malaret, *Novísimo suplemento al Diccionario de Americanismos* — P. 160-179. C. Martínez Vigil, *Nuevos arcaísmos*. — P. 180-184. S. W. Bermúdez, *El lunfardo y el lenguaje vernáculo*.

B. Pottier.

Revue du moyen age latin, III (1947), 1. — P. 27-42. Maurice Chaume, *Une prophétie relative à Charles VI*. Article inachevé, publié après la mort de l'auteur, d'après ses notes : à propos d'une prophétie latine relative à Charles VI et datant de 1381-82, reprise et démarquée, au profit de Charles VIII, en 1494, renseignements intéressants sur la littérature prophétique au moyen âge. — P. 60-62. Étienne Gilson, *L'art d'identifier les auteurs, à propos d'André le Chapelain*. « Comment l'on redécouvre en 1932, ce que l'on savait depuis 1885 ! » — P. 81-89. H.-I. Marrou, *Au dossier de l'amour courtois*. M. M., tout en faisant le bilan des nombreuses publications récemment parues sur ce sujet, tente de restituer le « climat » sous lequel naquit l'amour courtois des troubadours et suggère, à propos de l'étude des influences, d'étendre à la tradition celtique, et même aux conceptions indiennes et japonaises, les études actuellement limitées à la seule piste arabe. — P. 91. Compte rendu du soixante-treizième *Congrès des sociétés savantes* (Strasbourg, 8-11 avril). A signaler les communications de J. Monfrin, *Un recueil de sermons rouergats du XV^e siècle*, et R. Latouche, *Défrichement et peuplement rural dans le Maine au XI^e siècle*. « M. L. étudie les termes *Crogilus*, *Cordagium*, *osca* et *olca* dans le Cartulaire de Saint-Vincent du Mans. »

2. — P. 153-155. Arimaspus, Helleborum — *Aliboron*. A la suite de

l'article de M. Gunnar Tilander (*Maître Aliboron*, dans *Studia neophilologica*, XIX (1946), p. 169-183, cf. ci-dessous, p. 424), qui rapprochait, au point de vue du sens, « l'ellébore », panacée qui guérit tout et ne guérit rien, et « Maître Aliboron » qui « scait faire tous mestiers et de tout rien » (cf. en suédois, en allemand et en espagnol, « l'onguent blanc » qui désigne aussi au figuré l'homme universel qui sait tout et qui ne sait rien), Arimaspus rejette les conclusions de l'auteur et reste fidèle à la trouvaille d'Antoine Thomas ; un contresens de Jean Scot Erigène (repris par Remi d'Auxerre) sur un texte de Martianus Capella (cf. *Romania*, XLVI (1920), p. 159-160, le compte rendu par M. Roques, de l'étude d'Antoine Thomas), contresens qui faisait de l'ellébore le philosophe Elléboron. Pourtant, que ce contresens ait d'une plante fait un homme n'explique pas le sens particulier pris par l'expression « Maître Aliboron », et il faut savoir gré à M. Gunnar Tilander d'en avoir proposé une explication, fût-ce en s'appuyant « sur le sable ou le limon des traditions populaires ». — P. 183-192. Jeanne Vieillard, *L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*. On peut admirer l'immense tâche accomplie par l'Institut en ces dix premières années, et l'on regrettera que la modestie de Mlle V. n'accorde que ces dix pages à une réalisation qui mériterait un plus ample exposé.

3. — P. 303-7. R. Latouche, *La crise des Archives départementales*. Tableau, peut-être poussé au noir, de la situation présente de l'archiviste départemental ; il est à souhaiter que ce cri d'alarme soit entendu.

4. — P. 335-366. André Boutemy, *Trois œuvres inédites de Godefroid de Reims*. Inspirées d'Ovide et de Virgile, elles témoignent de la renaissance de la culture classique au XIe siècle. — P. 365-372. L. Musset, *Un domaine peu connu ; du nouveau sur la latinité runique*. Il s'agit d'inscriptions funéraires ou magiques, en langue latine, même grecque, mais écrites en runes, extraites du Corpus des inscriptions runiques danoises paru en 1942.

T. IV (1948), 1. — P. 5-14. H.-I. Marrou et F. Chatillon, *Patristique et moyen âge*. MM. M. et C. y définissent, par référence à la patristique, le domaine de la RMAL comme consacré aux manifestations de la pensée chrétienne au moyen âge. Ils essayent de déterminer la frontière entre l'Antiquité et le moyen âge, dans les différentes parties de la « Romania », mais à l'autre bout de la période, ne précisent pas les limites entre moyen âge et Renaissance. — P. 23-51. Jean Chatillon, *Le contenu, l'authenticité et la date du* Liber exceptionum *et des* Sermones centum *de Richard de Saint-Victor* (premier article). — P. 53-56. A. Vernet, *Fragments du* Phédon *dans un manuscrit de Clairvaux*. Aujourd'hui no 1236 des mss. de Troyes. — P. 56-60. L. Musset, « *Cimiterium ad refugium tantum vivorum, non ad sepulturam mortuorum* ». La colonisation des cimetières, dans les zones d'insécurité de Normandie et de Haute-Bretagne, aux XIe et XIIe siècles, présente quelque analogie avec le développement des « sauvetés » dans le Midi de la France. — P. 66. M.-M. Lebreton, *André Gide et la* regio dissimilitudinis.

2. — P. 163-166. Francis Bar, « *Riobe* » *dans la Table de Peutinger* M. B. signale qu'à l'intersection des routes Sens-Coulommiers et Troyes-Melun et Paris, le toponyme actuel *Maison-Rouge* correspond à un certain *Riobe* de la Table de Peutinger. Il propose de corriger cette forme en **Robie* < Rubeae. — P. 206-211. C. r. de *Isis*, vol. XXXII, XXXVII et XXXVIII.

3. — P. 237-252. B. Blumenkranz, *La* disputatio judei cum christiano *de Gilbert de Crispin, abbé de Westminster*. Texte de la fin du XIe siècle, remarquable par la place faite à l'argumentation du juif, écho fidèle, semble-t-il, d'une véritable discussion. — P. 253-274. René Laurentin, Digne vesture au prestre souverain, *essai sur un tableau du musée du Louvre*. M. R. y explique magistralement le symbolisme d'un tableau exécuté en 1438 pour le maître de la Confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens. — P. 275-278. G. Raynaud de Lage, *L'*Historia britonum, *source de l'* « *Histoire ancienne jusqu'à César* ». Le fait notable, pour M. R. de L., est l'utilisation, par l'auteur, de cette compilation française, clerc du Nord de la France, vers 1220, d'un texte dont l'influence a toujours été tenue pour réduite.

4. — P. 337-342. Henri Dubled, *Le mot* causidicus *au moyen âge*. En Alsace, entre 1129 et 1216, le mot causidicus a le même sens que le mot scultetus, all. *schultheiss*, « juge », et non plus celui d'advocatus. — P. 343-366. Jean Chatillon, *Le contenu, l'authenticité et la date du* Liber exceptionum... (2e article). — P. 367-390. Robert Ricard, *Le* Leal Conselheiro *du roi D. Duarte de Portugal*. Édouard Ier de Portugal (1433-1438) a écrit aussi un manuel d'équitation (*Livro da Ensinança de bem cavalgar toda sela*). M. R. s'attache ici uniquement au traité de morale. Il signale particulièrement les pages consacrées à la *saudade* (ou mieux *suydade* < solitatem), « mélancolie » typiquement portugaise. — P. 402-405. C. r. par Ch. Perrat de G. I. Bratianu, *Le conseil du roi Charles. Essai sur l'internationale chrétienne et les nationalités à la fin du moyen âge*. (Édition avec commentaires du texte français du ms. fr. 6049 de la Bibl. nat., folios 183 vo-190 : projet de croisade et de fusion des ordres militaires attribué à Charles II d'Anjou). — P. 440-447. J. Leclercq, *Les études médiolatines en Espagne*.

P. C.

Speculum, XV (1940). 1. — P. 3-11. Arthur C. L. Brown, *Arthur's Loss of Queen and Kingdom*. Les différents récits qui racontent l'enlèvement de la femme d'Arthur et le dernier combat de celui-ci ont une origine celtique et mystique : Arthur, dans ces aventures, s'oppose au dieu de la mort. — P. 36-56. John Webster Spargo, *Chaucer's Love-Days*. L'expression *love-day* (lat. *dies amoris*, afr. *jour d'amour*) tirerait son origine de l'ancien anglais *lufu* (scand. *lof*), « permission ». — P. 57-75. J. L. La Monte, *Some Problems in Crusading Historiography*. — P. 76-86. J. R. Strayer, *The Laicization of French and English Society in the Thirteenth Century*. — P. 87-91. Walther von Wartburg. *The Localization of the* « *Capitulare de Villis* ». En

établissant, par référence à l'ancien français et aux dialectes modernes, l'extension de mots employés dans le *Capitulare de Villis*, l'auteur tranche la question de la localisation de ce document, qui a dû être écrit dans la région du Poitou. Ceci confirme les conclusions de Dopsch, d'après lesquelles le *Capitulare de Villis* a été rédigé vers 795 pour l'Aquitaine par le jeune Louis le Pieux, dont la capitale était alors Poitiers. Les mots étudiés sont : *cremacula*, *corvadas*, *carruca*, *moratum*, *leha*, *siceratores*, *amandulerius*, *vaccaritias*, *carra*, *avellanarius*, *batlinea*, *hosanna*, *mansionile*, *screona*, *pislum* (avec carte de l'extension de ces mots). — P. 92-94. Carl Selmer, *An unpublished Latin Collection of Pseudo-Aristotelian « Paroimiai »*. Seize préceptes latins conservés par le ms. de Munich, Bibl. Univ. 142, f. 66 v. — P. 100-103. Lynn Thorndike, C. r. de James Corbett, *Catalogue des manuscrits alchimiques latins, I : Manuscrits des bibliothèques publiques de Paris antérieurs au XVII^e siècle*. Éloges et quelques corrections. — P. 111-112. Loren C. McKinney, C. r. de Edith Heischkel, *Die Medizingeschichtsschreibung von ihren Anfängen bis zum Beginn des 16. Jahrhunderts*. — P. 116-117. Charles L. Kuhn, C. r. de Victor Leroquais, *Un livre d'heures de Jean sans Peur, duc de Bourgogne*. — P. 117-120. Alexandre H. Krappe, C. r. de Helaine Newstead, *Bran the Blessed in Arthurian Romance*. Éloges. — P. 122-125. B. L. Ullman, C. r. de Arpad Steiner, *Vincent of Beauvais, De eruditione filiorum nobilium*. — P. 125-126. Lynn Thorndike, C. r. de J. W. Thompson, *The Literacy of the Laity in the Middle Ages*. Relève un certain nombre d'affirmations erronées ou suspectes dans cet ouvrage, qui laisse délibérément de côté l'étude de l'instruction dans le bas peuple.

2. — P. 141-159. Lynn White, Jr, *Technology and Invention in the Middle Ages*. Revue rapide des techniques et des inventions médiévales, avec considérations sur leur histoire et bibliographie du sujet. Cet article est le second d'une série commencée dans le fascicule précédent avec l'article de J. L. La Monte et destinée à attirer l'attention des érudits sur quelques aspects mal connus de la civilisation médiévale. — P. 160-185. Kenneth McKenzie, *Antonio Pucci on old age*. Édition du poème de Pucci, *Canzone della Vecchiezza*, avec introduction sur les sources et les manuscrits. — P. 210-223. Thomas P. Oakley, *The Penitentials as sources for Mediaeval History*. — P. 224-229. Sidney R. Packard, *The teacher and the texbook : a Challenge from the Mediaeval Field*. Considerations sur la valeur et les méthodes propres à l'enseignement de l'histoire du moyen âge. — P. 230-234. George L. Hamilton. C. r. de R. C. Bates, *L'Hystore Job ; adaptation en vers français du Compendium in Job de Pierre de Blois*. Éloges avec une assez longue liste de suggestions pour compléter les notes et le glossaire. — P. 238-239. Harriet Lattin, C. r. de *Homenatge a Antoni Rubió i Lluch*. Énumération des articles de ces mélanges d'études littéraires, historiques et linguistiques catalanes. — P. 243-245. James S. Beddie, C. r. de J. W. Thompson, *The Medieval Library*. Signale les quelques lacunes de ce tableau général des bibliothèques médiévales.

3. — P. 255-271. John Chatterton Richards, *A new Manuscript of Heraclius*. Il s'agit du texte *De coloribus et artibus Romanorum*. — P. 272-279. K. G. T. Webster, *Walter Map's French Things*. L'auteur énumère et discute les raisons de croire à une production littéraire en français de Gautier Map et est enclin à lui attribuer le *Lancelot* que Hugues de Morville emporta en Allemagne en 1193 et que traduisit Ulrich von Zatzikhoven. — P. 286-298. Leslie Webber Jones, *The Art of Writing at Tours from 1000 to 1200 A. D.* — P. 338-347. Edmund Kurt Heller, *The Story of the Sorcerer's Serpent : a puzzling Mediaeval Folk Tale*. L'auteur rapproche l'histoire de Caradoc et du serpent, telle qu'il la trouve dans la version alsacienne de *Perceval*, écrite par Wisse et Colin, de plusieurs contes germaniques et d'un conte celtique, ce dernier rapprochement étant le plus significatif. L'auteur a, en outre, trouvé, parmi les continuations françaises du *Perceval* de Chrétien, dans le ms. B. N. franç. 12576, le texte qui a servi de modèle à Wisse et Colin pour cet épisode : il en donne la transcription en face de l'adaptation alsacienne. — P. 356-358. Erwin Raisz, C. r. de G. H. T. Kiruble, *Geography in the Middle Ages*. Reconnaît à cet ouvrage, à défaut d'originalité, une bonne présentation.

4. — P. 400-408. Lynn Thorndike, *Elementary and Secondary Education in the Middle Ages*. Raisons qui font croire à l'existence et à la large diffusion, au moyen âge, d'un enseignement primaire et secondaire, antérieur et préparatoire à celui des universités. — P. 409-431. Jacob Hammer, *A Commentary on the « Prophetia Merlini » (Geoffrey of Monmouth's « Historia Regum Britanniae », Book VII)*. Suite de l'article paru dans *Speculum*, X (1935), p. 3-30; édition d'un complément au commentaire marginal publié en 1935, suivie de l'édition d'un commentaire interlinéaire complet. — P. 432-443. V. L. Dedeck-Hery, *The Manuscripts of the Translation of Boethius' « Consolatio » by Jean de Meung*. Liste et classification de ces manuscrits. — P. 444-453. Sister M. Amelia, O. P., *Nicholas Bozon*. L'auteur des *Contes Moralisés* était un franciscain de Nottingham et appartenait vraisemblablement à une illustre famille du Norfolk. — P. 460-477. Evan J. Jones, *An examination of the authorship of « The Deposition and Death of Richard II » attribued to Créton*. L'histoire en vers français de la mort de Richard II ne pourrait-elle pas être attribuée, non à Jean Créton, mais à l'évêque Jean Trévor? — P. 478-479. A. H. Schutz, *A Note on the Localization of Daude de Pradas*. Daude précise lui-même que le mot *cade* « genévrier » appartient à son dialecte maternel, raison de plus pour penser que le poète est de Rodez. — P. 499-500. E. K. Rand, C. r. de R. J. Deferrari, Sister M. Inviolata Barry, C. D. P., and M. R. P. McGuire, *A Concordance of Ovid*. Très élogieux. — P. 507-509. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de H. J. Green, *Anseÿs de Mes*. L'auteur du c. r. félicite Mr Green pour le travail que représente cette édition soignée, d'autant plus intéressante que le cycle lorrain est généralement délaissé ; mais il apporte de fortes réserves et des rectifications pour l'identification des

noms de lieu et signale quelques lacunes dans le glossaire (il suggère notamment de rattacher le mot *beté* « coagulé » à la racine *beta* de *betula* et *betumen*) ; l'application trop stricte de la méthode de Bédier, dit-il (mais ne vaudrait-il pas mieux dire « une fausse interprétation » de ladite méthode), a fait introduire trop de fautes dans le texte.

XVI (1941), 1. — P. 34-56. R. E. Bennet, *Walter Map's « Sadius and Galo »*. Pour composer ce récit, un des meilleurs qu'il ait écrits, Gautier Map a habilement combiné trois thèmes romanesques : celui de Joseph-Zuleika, tel qu'on le trouve dans le conte irlandais *Fingal Ronain* et les lais de *Lanval* et *Graelent*, celui qui réapparaît en français dans les épisodes de *Gauvain et Bran de Liz* et de *Guerehés* (*Continuation de Perceval*), enfin celui d'*Amis et Amile*. — P. 109-120. Mary E. Giffin, *Cadwalader, Arthur and Brutus in the Wigmore Manuscript*. Les légendes arthurienne et troyenne furent utilisées en Angleterre, du XII^e^ au XVI^e^ siècle, à des fins politiques. — P. 121. Loren C. MacKinney, *A Query on Eleventh-Century Humor and Folklore*. Qu'est la « mule merveilleuse » dont parle l'évêque Léon de Verceil dans une lettre à Guillaume V de Poitiers ? — P. 123-125. Philip S. Moore, C. r. de A. Dondaine, O. P., *Un traité néo-manichéen du XIII^e^ siècle : le « Liber de duobus principiis », suivi d'un fragment de rituel cathare*. — P. 128-129. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de E. R. Labande, *Étude sur Baudouin de Sebourc, chanson de geste : Légende poétique de Baudouin II du Bourg, roi de Jérusalem*. Mr Holmes fait quelques critiques de détail et n'est surtout pas convaincu par les raisons qui poussent M. Labande à croire que le poème a été composé par deux auteurs et cela pas avant 1350.

1. — P. 149-166. A. C. Krey, *William of Tyre, The Making of an Historian in the Middle Ages*. Mise au point sur la biographie et l'œuvre de cet auteur. — P. 167-185. Dana B. Durand, *Nicole Oresme and the Mediaeval Origins of Modern Science*. — P. 186-209. J. R. Reinhard, *Burning at the Stake in Mediaeval Law and Literature*. Il semble que ce soit dans la Bible que les écrivains de langue celtique ou romane ont trouvé l'idée que l'adultère est puni par le bûcher. — P. 210-215. S. H. Steinberg, *Instructions in Writing by Members of the Congregation of Melk*. Étude rapide de trois traités de calligraphie du XV^e^ siècle. — P. 244-245. Urban T. Holmes, Jr, *Chernubles de Munigre*. *Munigre* serait le « Monténégro » et *Chernubles* aurait pour étymologie le slave *chrŭnŭ*, « noir ». — P. 254-256, Raymond L. Kilgour, C. r. de Sidney Painter, *French Chivalry : Chivalric Ideas and Practices in Mediaeval France*. Très élogieux.

3. — P. 334-335. Henry Dexter Learned, *The « Eulalia » Ms. at line 15 reads « aduret », not « adunet »*.

4. — P. 415-425. Ernest A. Moody, *John Buridan on the Habitability of the Earth*. Présentation et édition de la Quaestio VII du Livre II du *De Caelo et Mundo*. — P. 426-452. Francis Lee Utley, *The One Hundred and Three Names of Noah's Wife*. Étude sur les différents noms attribués à la

femme de Noé et à celles de ses trois fils. — P. 459-468. Frank McMinn Chambers, *Some legends concerning Eleanor of Aquitaine*. L'auteur fait la part de la réalité et de la légende dans ce qu'on a raconté sur Éléonore, en particulier son voyage en Orient, ses relations avec Saladin, Raymond d'Antioche, Bernard de Ventadour, Rosamond Clifford et ses cours d'amour. — P. 480-484. Edward B. Ham, *Passages from the « Coutume de Bretagne »*. Description d'un nouveau ms., fragmentaire, de ce texte. — P. 485-486. Ernest H. Wilkins, *The Dates of Three Letters of Petrarch*. Les deux lettres de Pétrarque à son confesseur, Dionigi Roberti da Borgo San Sepolcro, *Ep. met.*, I, 4 et *Ep. fam.*, IV, 2, ont été écrites, la première, entre l'automne 1337 et l'automne 1338, la seconde, le 4 janvier 1338 ou 1339 ; la lettre au roi Robert, *Ep. fam.*, IV, 3, a été écrite le 26 décembre 1337 ou 1338. — P. 492-493. Robert Ulich, C. r. de Frederich Eby and C. F. Arrowood, *The History and Philosophy of Education, Ancient and Medieval*. Ce livre, trop abondant pour être un simple manuel, est nettement insuffisant pour être un ouvrage d'érudition. — P. 497-499. E. K. Rand, C. r. de *Mediaeval Studies*, 1939-1940. Vifs éloges de cette revue dont sont signalés, parmi des études philosophiques et théologiques, quelques articles intéressant les romanistes : l'édition d'une *Vie de sainte Barbe* en ancien français et, par O. Bird, *The Canzone d'Amore of Cavalcanti according to the Commentary of Dino del Garbo*. — P. 501-503. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de A. R. Nykl, *Historia de los amores de Bayad y Riyad*. L'auteur du c. r. remarque que Mr Nykl, en publiant ce récit arabe, avec une traduction en espagnol, voulait le présenter comme ayant été un modèle pour *Aucassin et Nicolette*, mais il regrette que les rapprochements signalés en note soient tout à fait insignifiants.

Y. Lefèvre.

CHRONIQUE

Notre collègue et collaborateur, Albert PAUPHILET, notre ami de quarante ans, est mort à Paris le 28 juin 1948. Il était né, le 13 avril 1884, à l'île Saint-Denis. C'était un Parisien d'intelligence vive et alerte, volontiers narquoise, qui s'attachait curieusement aux problèmes épineux et savait en proposer des solutions délicates, p. ex pour le *Roland* ou le *Graal*. Nous lui devons de précieuses *Études sur la Queste du Saint-Graal*, et sur la *Tradition manuscrite* de ce texte, et l'édition de la *Queste* parue dans la collection des *Classiques français du moyen âge* en 1923 et dont il a fallu récemment faire un nouveau tirage. Il s'est diverti à d'excellentes mises en français moderne de romans arthuriens ou de contes médiévaux. Les Annales de l'Université de Lyon ont publié en 1949, sous le titre *Albert Pauphilet (1884-1948)*, une notice nécrologique par A. Allix et une bibliographie dressée par V.-L. Saulnier.— Mario ROQUES.

Håkan TJERNELD, maître de conférences de philologie romane à l'Université de Stockholm, a trouvé la mort, le 30 juillet 1948, dans un accident de montagne, en Norvège ; il était né, à Copenhague, le 12 janvier 1910. Il s'était fait connaître, en 1945, par la publication de sa thèse : *Moamin et Ghatrif, traités de fauconnerie et des chiens de chasse* (cf. *Romania*, LXVIII, 500), puis par divers articles dans les *Studia neophilologica*, etc. Il y avait fait preuve de sa compétence dans le domaine des livres de chasse médiévaux, de même que dans les différentes langues romanes. C'est la promesse d'une œuvre utile et solide que nous avons la tristesse de voir disparaître avec ce jeune chercheur. — István FRANK.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Du Dictionnaire de la langue française du seizième siècle du regretté Edmond HUGUET ont paru : en 1948 le fascicule double 33-34 (FORCONSEILLER-GLENEUR) et en 1949 le fascicule double 35-36 (GLENNE-HEURE).

— Dans la *Bibliothèque de philologie germanique* :

XIII. — André MORET, *Anthologie du Minnesang*, introduction, textes, notes et glossaire ; 1949, 305 pages. — L'introduction fait une assez large

place à l'exposé des théories sur l'origine du *Minnesang* qui valent aussi pour la lyrique provençale et française.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Fernando LÁZARO CARRETER, *Las ideas lingüísticas en España durante el siglo XVIII*. Madrid, 1949, 292 pages (*RFE*, Anejo XLVIII). L'auteur étudie en détail dans cette thèse les problèmes qui se posaient aux philosophes et grammairiens du XVIIIe siècle en Espagne, et les solutions qu'ils leur ont données. La première partie envisage : *a*) les problèmes généraux du langage ; après un bref historique, F. L. expose les solutions apportées par les savants du XVIIIe s. (Feijóo, Sarmiento, Mayáns...), et les discussions autour du problème des synonymes ; *b*) la parenté linguistique ; *c*) la langue universelle et Sarmiento. En second lieu, la lutte entre le latin et l'espagnol, et la pénétration en Espagne de la Grammaire générale, venue de France. La troisième partie est consacrée à l'évolution de l'espagnol au XVIIIe siècle. Ce fut tout d'abord une réaction contre le « barroque », la fondation en 1713 de l'Académie espagnole, puis une forte pression du français qui provoqua un mouvement puriste allant jusqu'à vouloir fonder une école de traducteurs. De nombreux matériaux ont été réunis et ils seront très utiles pour l'histoire de la langue espagnole. — B. POTTIER.

H. CARBALLO PICAZO, *Datos para la historia de un cuento. Una nota sobre el Doctor Carlos García* ; Madrid, 1947 (*Rev. Bibliogr. y Documental*, I, 3/4, p. 425-465). — Étude sur la fortune littéraire du fabliau de Cortebarbe, *Les trois aveugles de Compiègne*. Sont examinés successivement : Villon (?), *La maniere d'avoir du poisson* (*Repues franches*, chap. II) ; *Le Nouveau Pathelin* ; *De Hispano qui decepit rusticum monachumque Carmelitanum* (*Morlini Novellae*, num. XIII, Naples, vers 1520) ; in *Piacevoli Notti*, de G. F. Straparola ; *Passo de un soldado y un moro, y un hermitaño* (in *La Turiana*, de Timoneda, Valence, 1565) ; in *Pedro de Urdemalas*, de Cervantes ; *La desordenada codicia de los bienes agenos*, de Carlos García, Paris, 1619 ; *Histoire générale des larons*, d'Abrincourt (chap. V, liv. 1) ; in *Arte de furtar*, version portugaise, Amsterdam, 1652 ; in *Obras... y Aventuras de Don Fruela*, de B. de Quirós, Madrid, 1656 ; in *Dia y noche de Madrid*, de Fr. Santos, 1663 ; *Los locos*, intermède anonyme du XVIIe siècle ; in *Bibliothèque de cour, de ville et de campagne...*, Paris 1754 (t. III, p. 22-26) ; *La Burla del Ropero*, anonyme du XVIIIe. A la fin, comparaison des différentes versions. — B. POTTIER.

Franco SACCHETTI, *Il libro delle Trecento novelle*, a cura di Ettore LI GOTTI ; Milano, V. Bompiani, [1946] ; pet. in-8, XVIII-804 pages. — La firme

Bompiani a entrepris la publication, sous le titre de *Il cento novelle*, d'un *novelliere antico e moderno* qui réunira les œuvres de nouvellistes d'époques et de pays très différents, aussi bien les *Contes de Canterbury* de Chaucer, que les *Ragionamenti* de l'Arétin ou les *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly : les *Trecento novelle* de Franco Sacchetti forment le 13e volume de la collection. M. E. Li Gotti a fait suivre son édition de quelques notes, critiques ou explicatives, d'une note bibliographique et d'un index des noms de personnes. — M. R.

Jean Haust, *Dictionnaire français-liégeois*, publié sous la direction d'Élisée Legros ; Liége, Vaillant-Carmanne, 1948 ; in-8, xxviii-511 pages, avec figures et une carte. — Ce volume forme la troisième partie du *Dictionnaire wallon de Liége*, de Jean Haust, les deux premières étant le *Dictionnaire des rimes* et le *Dictionnaire liégeois*. A la mort de J. Haust en novembre 1946 le *Dictionnaire français-liégeois* était achevé : il restait à en assurer la dernière revision et l'impression : des amitiés fidèles et reconnaissantes ont assumé cette tâche, donnant ainsi à tous les philologues la clef indispensable à l'utilisation complète du *Dictionnaire liégeois*. Il faut d'ailleurs noter que la matière du *Dictionnaire français-liégeois* est sensiblement plus considérable que celle du *Dictionnaire liégeois* qui se trouve ainsi complété. L'illustration a des compléments correspondants. — M. R.

Benvenuto Terracini, *Guido allo Studio della linguistica storica, I, Profilo storico-critico* ; Roma, Ateneo, 1949 ; in-8, 275 pages. — C'est une histoire de la linguistique où se succèdent et s'opposent les méthodes caractérisées par les noms de leurs représentants les plus saillants : Bopp et les principes du comparatisme, Whitney et la linguistique générale, Ascoli et la paléontologie linguistique, Meyer-Lübke et Meillet et les limites du comparatisme, Gilliéron et la géographie linguistique, Schuchard et la critique de la méthode comparative. L'exposé prend une allure dramatique très attachante et ce qu'il peut avoir d'un peu schématique est immédiatement corrigé par les notes biographiques et bibliographiques qui suivent chacune des parties. — M. R.

Erhard Lommatzsch, *Geschichten aus dem alten Frankreich* ; Freiburg, Herder, 1948, in-16, 238 pages. — Ce petit recueil réunit vingt contes du moyen âge et du xvie siècle que M. L. a traduits, de façon habile et délicate, dans les dures années d'après-guerre 1945 et 1946 : il nous est précieux de constater que c'est chez nous qu'il est venu chercher et trouver, nous dit-il, un peu de joie pour aider lui-même et ses compatriotes à supporter des temps de ténèbres. Il présente ainsi, dans un choix heureux, le *Lai du Cor*, le *Lai de l'Oiselet*, la *Chastelaine de Saint-Gilles*, la *Chastelaine de Vergi*, la *Rose à la dame leal*, trois des *Miracles de la Vierge* de Gautier de Coincy,

un conte de la *Vie des Pères*, l'*Ange et l'Ermite*, les Aveugles de Rome d'après *Renart le Contrefait*, trois historiettes du Chevalier de la Tour Landry, deux des *Cent nouvelles*, une de *Pierre Faifeu*, deux de Bonaventure des Periers et une de Marguerite de Navarre. En appendice des notes bibliographiques précises et utiles sur chaque conte. — M. R.

E. J. Arnould, *Henry of Lancaster and his « Livre des seintes médecines »* (tiré à part du *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 21, n° 2, October 1937) ; Manchester, in-8, 37 pages ; — *Le livre de Seyntz Medecines*, the unpublished devotional treatise of Henry of Lancaster (Anglo-Norman texts, II) ; Oxford, 1940 ; in-8, xv-344 pages ; — *Étude sur le Livre des Saintes Médecines du duc Henri de Lancastre*, accompagnée d'extraits du texte ; Paris, Didier, 1948 ; in-8, ccxvi-125 pages. — Voici le lien de ces trois publications. M. A., après un premier contact avec le livre d'Henri de Lancastre qui l'avait amené à écrire son article de 1937, avait résolu de tirer de l'étude de ce livre la matière de sa thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres de Paris ; et cette thèse était à l'impression en France en 1940, tandis que l'auteur, professeur à Londres, restait pendant cinq ans coupé de toute communication avec son imprimeur, lui-même requis par les occupants. Cependant, à Oxford, l'Anglo-Norman Society acceptait de publier le texte du livre d'Henry de Lancastre comme n° II de ses *Anglo-Norman Texts* ; de là la publication de 1940. Lorsque, en 1946, M. A. put venir passer à Paris sa thèse sur le *Manuel des Péchés* (voir plus haut, p. 428) imprimée elle aussi dès 1940, la Sorbonne l'autorisa, selon une mesure du temps de guerre, à présenter comme thèse complémentaire son édition de l'*Anglo-Norman Society*. Mais la composition de l'étude interrompue en 1940 avait été heureusement sauvée par l'imprimeur (la maison Protat), et le volume put être, après la libération, repris et achevé, c'est l'*Étude* datée de 1948. — Le *Livre des saintes médecines* a pour auteur un des plus notables seigneurs anglais du XIVe siècle, Henri Plantagenet, qui, né vers 1310, devint comte de Derby en 1337, comte de Lancastre en 1345 et reçut enfin en 1352 le titre, créé pour lui, de duc de Lancastre. Le duc fut le compagnon fidèle du jeune roi Édouard III, le servit comme conseiller, comme diplomate et comme soldat en France et en Écosse ; il mourut, le 23 mars 1361, victime de la peste noire, laissant une réputation de perfection chevaleresque, courage, habileté, magnanimité, largesse, et aussi de perfection morale, sagesse, justice et même sainteté. C'est en 1354 qu'Henri de Lancastre composa en prose son livre dont les thèmes sont la comparaison des sept péchés capitaux avec les plaies qui atteignent les oreilles et les yeux, le nez et la bouche et aussi le cœur ; puis les remèdes, qui sont les grâces du Seigneur comparées aux remèdes de la médecine populaire. M. A. a déterminé les sources utilisées par son auteur, mais il en a surtout étudié la langue (un peu longuement peut-être pour ce qui

est de la graphie) et plus sommairement le style, un peu embarrassé, mais qui n'est pas sans vigueur et qui a des traits intéressants de comparaisons, d'images et d'expressions familières. — M. R.

Cartojan (N.), *Istoria Literaturii Române Vechi*, I. *Dela origini până la epoca lui Matei Basarab şi Vasile Lupu;* II. *Dela Matei Basarab şi Vasile Lupu până la Şerban Cantacuzino şi D. Cantemir ;* III. *Cronicarii moldoveni, epoca lui Şerban Cantacuzino şi a lui Const. Brâncoveanu ;* Bucarest, Fundaţia, etc., 1940, 1942, 1945 ; grand in-8, pages 1-94, 95-178 et 179-285. — Nous avons annoncé en 1942 (LXVII, 280) les premiers fascicules de cette très belle publication. L'auteur a pu la mener, dans des circonstances difficiles et douloureuses, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et l'impression en a été heureusement achevée en temps opportun. Ce sera un très bon guide pour l'étude de la littérature roumaine des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, avec des bibliographies précises, des fac-similés et une illustration abondante ; témoignage émouvant de la sage et tenace activité de mon regretté ami Cartojan. — M. R.

Martí de Riquer, *Una versión aragonesa de la leyenda de la enterrada viva*. Revista de Bibliografía Nacional, t. VI (1945), Madrid. — P. 241-248. — M. de R. a trouvé, aux derniers feuillets du manuscrit d'une chronique aragonaise, une version, dans la même langue (fin du XIV^e siècle) de la légende de l'enterrée vivante. Le texte suit de très près la variante, d'origine slave, qu'a étudiée Gaston Paris dans les *Mélanges de Littérature française du Moyen âge*, p. 308-327. Les acteurs sont ici le comte Rodrigo, sa femme et le roi maure de Camañas. Les détails sont comparables presque en tout point à ceux de la « légende de la femme de Salomon » citée par G. Paris. La langue offre également un intérêt ; les aragonésismes sont nombreux. Notons en phonétique : *tuvi, clau, redir, piedes, goyo, muller* ; en morphologie : *fer, fendo, dir* et les pronoms indéfinis *ende* et *yde* ; en lexicologie : *almosna, cadira, cremar, trobar, buen voler, matexa* et les invariables *aprés, la ora, res, tantost*, etc... B. Pottier.

Groult (P.) et V. Emond, *Anthologie de la littérature française du moyen âge des origines à la fin du XIII^e siècle*, I. Textes ; II. Notes et glossaire ; Gembloux, Duculot, 1949 ; in-16, 313 et 157 pages. — Une première édition de ce recueil avait paru en 1942 et 1943 ; elle ne nous est naturellement pas parvenue ; c'est par les auteurs que nous savons qu'elle pouvait avoir quelques imperfections, que la nouvelle édition qu'ils nous présentent a permis de corriger. Le choix des textes est judicieux et le glossaire, sommaire dans les définitions, est utile pour des débutants, mais même pour ceux-ci les notes sont un peu élémentaires. — M. R.

Alexander J. Denomy, O. S. B., *The Heresy of courtly Love*; New York, Mc Müllen, 1947 ; in-8, 92 pages. — Le P. Denomy part de l'idée qu'il existe un abîme entre la morale chrétienne et la conception de l'amour courtois, qu'il définit d'après la poésie provençale ; il se demande quelle peut être la source de cette conception et comment elle a pu se développer en milieu chrétien. Il distingue d'abord parmi les caractères de l'amour courtois ceux qui lui appartiennent en propre et ne se rencontrent pas dans la littérature amoureuse d'autres temps ou d'autres pays. Ces traits essentiels sont au nombre de trois : « The novelty of courtly love lies in three basic elements : first in the ennobling force of human love ; second, in the elevation of the beloved to a place of superiority above the lover ; third, in the conception of love as ever unsatiated ever increasing desire. » Le désir est un moyen vers la fin qui est le progrès moral de l'amoureux, Le P. Denomy analyse la notion de « fin'amor », de « fals'amor » et de « mixtus amor ». L'amour courtois n'est ni la « caritas » chrétienne, ni l'amour platonique ; il faut chercher son origine dans la philosophie mystique d'Avicenne. Avicenne, en effet, dans son *Traité de l'amour*, attribue à l'amour charnel un rôle dans l'ascension de l'âme vers l'amour divin. Il existe une forme d'amour humain qui rapproche l'amant de la source de toute beauté et le fait progresser dans la voie de la vertu. Or cette théorie, émanant d'une philosophie hérétique, est hérétique elle-même : elle institue une règle morale qui n'est pas la règle chrétienne, la moralité de l'amour est jugée non par rapport à la norme de l'enseignement de l'Église, mais par rapport au progrès de l'amant, ce que le P. Denomy juge « amoral ». Dès lors on peut s'étonner de voir un tel amour chanté par des poètes dont la plupart étaient de bons chrétiens et quelques-uns de hauts dignitaires ecclésiastiques. Le P. Denomy voit là un aspect des contradictions précisées un peu plus tard par Averroès et ses disciples : le *De Amore* d'Andreas Capellanus où l'amour courtois est d'abord loué, quand l'auteur se place au point de vue du monde et de la nature, puis condamné au nom de la foi, lui semble la projection sur le plan de la morale de la séparation entre la foi et la raison correspondant à ce que représentent sur le plan philosophique l'œuvre de Siger de Brabant et de Jean de Jandun, sur le plan politique celle de Dante (*De Monarchia*) et de Marsilius de Padoue. Le P. Denomy voit dans le *Perceval* de Chrétien une autre forme du *De Reprobatione* d'Andreas Capellanus, et il en rapproche Chaucer qui, à propos de Troïlus et Cressida, montre qu'il était « a Christian able to discern the true from the false, the orthodox from the heretical — an that he make choice between them. » Il est clair que l'auteur nous donne son opinion propre ; son livre est d'un moraliste qui lui aussi a fait son choix ; il ne nous appartient pas de discuter ici la partie philosophique de l'étude et le parti pris qui la domine ; la partie consacrée à l'analyse de l'amour courtois et à ses rap-

ports avec la philosophie arabe est remarquable de clarté et de précision. — J. Lods.

The Tree of Battles of Honoré Bonet, an english version with introduction by G. W. Coopland, *with an hitherto unpublished historical interpolation* ; Liverpool, University Press, 1949 ; gr. in-8, 316 pages. — On sait que nous devons déjà à M. G. W. Coopland une remarquable étude sur les sources de l'*Arbre des batailles* où il a montré que la principale de ces sources était le *de Bello, de Represaliis* et *de Duello* du juriste de Bologne, Jean de Legnano. Sa nouvelle publication comporte une étude sur Honoré Bonet et sur l'*Arbre des batailles* plus sommaire, mais non moins précise, que celle qu'Alfred Coville a consacrée à la vie et à l'œuvre du prieur de Salon dans sa *Vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence de 1380 à 1435* ; M. C. y insiste tout particulièrement sur les sources d'Honoré Bonet et la manière dont il les utilise. Le corps du volume est constitué par la traduction en anglais de l'*Arbre des batailles*. Vient ensuite une étude sur la vaste « interpolation » historique qui dans trois manuscrits de l'*Arbre des batailles* vient gonfler la troisième partie : il est possible que cette interpolation soit due à Honoré Bonet lui-même ; et M. C. montre qu'elle est fondée sur l'*Histoire ecclésiastique* de Barthélemy de Lucques. M. C. publie le texte jusqu'ici inédit de cette « interpolation ». — M. R.

The Works of sir Thomas Malory edited by Eugène Vinaver ; Oxford, Clarendon Press, 1947-1948 ; 3 vol. in-8, lix-1.742 pages. — M. V. vient d'achever cette énorme édition d'un auteur auquel il s'intéresse depuis de longues années et qui lui avait fourni il y a vingt-cinq ans le sujet de sa thèse de doctorat. C'est une part importante de l'histoire des romans arthuriens. On ne connaissait cette œuvre que par l'édition imprimée en 1485 par Caxton, et dont il ne subsiste que deux exemplaires. La découverte, il y a quinze ans, dans la bibliothèque de Winchester College, d'un manuscrit de l'œuvre au moins contemporain de Caxton offrait la possibilité de contrôler ou de rectifier les leçons de l'imprimé et c'est sur ces bases que M. V. a établi son édition. Il a reproduit le ms. de Winchester College et a indiqué les variantes de l'édition de Caxton, dont les deux exemplaires comportent d'ailleurs des différences. Les leçons des originaux français traduits par sir Thomas Malory sont éventuellement évoquées dans la discussion critique. Les sources françaises de Malory ont fourni à M. V. la matière d'un commentaire étendu qui suit la version anglaise au t. III de l'édition (pp. 1261-1446) et éclaire, suivant l'ordre de l'édition, des points obscurs de chacune des parties. Ce commentaire est lui-même suivi d'une bibliographie, d'un index des noms et d'un glossaire ; ce dernier a été dressé par les soins de M. G. L. Brook. L'édition

comporte un certain nombre de fac-similés du ms. de Winchester College et de quelques mss français de romans arthuriens. Ces trois beaux volumes mériteront à M. E. Vinaver la reconnaissance des médiévistes romanistes ou anglistes. — M. R.

Cent cinquantenaire de l'École des Langues Orientales ; histoire, organisation et enseignement ; Paris, Imprimerie nationale, 1948 ; in-4, 396 pages, 4 hors-texte. — On trouve intérêt à ce tableau des activités les plus récentes d'un établissement justement célèbre, et aussi aux *Vues d'avenir* esquissées par Mario Roques. Les romanistes s'attacheront surtout à la notice de M. Jean Boutière sur l'enseignement et les caractères de la langue roumaine.

La littérature provençale au moyen âge par Paul Rémy, *Synthèse historique et choix de textes*, Bruxelles, office de publicité, 1944, in-16, 101 pages [Collection Lebègue, 55]. — Ce petit volume nous est arrivé avec des années de retard, on sait assez pourquoi ; mais nous tenons à le signaler parce qu'il est un exposé simple et d'utilisation commode avec son plan clair et son index. Mais pourquoi écraser, au titre, du nom de synthèse, ce que la préface appelle avec plus de justesse une esquisse historique ? On pouvait aussi, je pense, éviter cette autre formule de la préface : « En rédigeant ce bref panorama... » — M. R.

ERRATA ET ADDENDA AU TOME LXX

P. 70. — Carchofado (et var.). — La racine de ce mot est la même que celle du castillan *escarchado* 'lamé' en parlant d'un tissu. Les formes aragonaises se présentent sans préfixe, mais avec une terminaison particulière assez obscure. — B. P.

P. 321, dernier alinéa, l. 4 : *au lieu de* 1259, *lire* 1249.

INDEX DES MOTS [1]

A

a- esp. 284
Abaddon hébr. 405
abarquillado esp. 285
abatatarse esp. de Rio. 541
abedul cast. 70
Abisme fr. 404
abricot fr. 524, 526
acendrar, -drexa arag. 68
aconsejado, -jar esp. 284
Açopart fr. 253
acoustivé fr. 96
acudir esp. 138
adamascado arag. 68
Adarve esp. 123
ad-eccum 123
*adersum, *adhaersi.* 273
ad-heri 123
adiyos (faire des) liég. 114
-ado esp. 284
adónde bueno ? esp. 124
Adragant fr. 401
adubrado esp. 123
aduch prov. 280
adunet, -uret fr. 547
advocatus 544
aerdre fr. 273
Aethiops 253
agarrar esp. 139, 542
agios (faire des) liég. 114
-ago 285
Agoz fr. 212
agrafe fr. 253
**abergere* 273
**ahwa, *ahwjó* germ. 117
aire de la grange fr. 117
**(a)jauga* 153
ajiaceite esp. 69
ajonc fr. 153
ajyan, -yon fr. 154
-aken flam. 113
**alabandina* esp. 69
alamandesc cat. 68
alamandisco arag. 68
alamanesco, -nisco esp. 68
alara esp. 121
alauda, 114, 158
alb- germ. 204
albar(i)coque esp. 526
al-barquq ar. 526
albercocada, -coch cat. 525
albicans 403
albicocca it. 525
albiçra cast. 137
Albion fr. 516, 519, 521
albišára ar. 136
albisra, -izra, -briça cast. 137
albricia(s) cast. 136
albus 401
alcobaila andal. 124
alemande fr. 68
alemandina esp. 69
alement fr. 68
alf- germ. 204
alfacera, -eta arag. 69
alfi germ. 204
alfin fr. 203
alguaquaya arag. 69
Aliboron (Maître) fr. 424, 542
-alis 402

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

allatón arag., esp... 72
aller fr..... 271
allivinagre arag.... 69
almiçara arag..... 69
almirante esp..... 400
almocafe esp..... 122
almosnà arag..... 553
aloigne fr..... 261
alp- germ..... 204
alpercha, -chon esp.. 525
**alterêm*..... 285
altre asturo-prov... 135
Altus portus..... 118
*alv-*germ..... 204
alvistra cast..... 137
Alzeas cat..... 103
amandulerius..... 545
ambiance fr..... 132
Amblèves wall..... 114
ambricot fr..... 524
Amel..... 114
amir al ar..... 400
amirail, amirant fr. 400
amonester fr..... 256
amonstrer fr..... 257
amour (jour d') fr... 544
amulatado esp..... 284
amusco esp..... 402
anacoste fr. Nord... 423
analoignes fr..... 261
anascote fr. Nord .. 423
anavajado esp..... 285
anca esp..... 69
anclucha, anconera arag..... 69
âne, ânon fr..... 116
anelleta arag..... 69
Angronellant, -grouellant fr.... 512
anillos arag..... 69
anis (de l') ! fr..... 525
Anne (Dame) wall.. 116
Anseüne fr..... 365
-ant fr..... 400
-antia..... 133, 425
antigor arag..... 69
-anum..... 114
apesgamiento esp... 139
*apesgar, *apezgar* esp..... 138
apiescar astur..... 139
apiesgar esp..... 139
apitxat valenc..... 123
Apollyon grec..... 405
**appedicare*..... 138
Appolin fr..... 397, 399
aprés arag..... 553
apricok, -cot angl... 526
Aprimereins fr..... 407
apud..... 130
aquaeductus... 115, 118
**Aqu-ar-anda*..... 117
aquexar esp..... 137
**Aquinum durum, *Aquis dubrum*... 118
arbre, ardre fr..... 116
-aria port..... 141
arista..... 122
armelines fr..... 534
arratonado esp..... 285
Arsans, Arsen(s) fr. 225
asalir asturo-prov.. 135
Ascagne fr..... 223
Ascain fr..... 224
Asclepius..... 403
ascot fr. Nord 423
asermonado esp..... 285
Aspremereins fr..... 407
assisę fr..... 292
Astarot fr..... 408
astor prov..... 400
Astorga esp..... 400
Astragant fr..... 400
Astramariz fr..... 401
asturcon, -coy fr.... 507
Asturica..... 400
Atilia..... 402
atout fr..... 128
âtre du feu fr..... 117
aube, -bépin fr. 401, 422
Aubigant (l') fr. 400, 403
aubin fr..... 508
**auca*..... 158
aulne fr..... 117
aune fr..... 162
aurem (concipere per).. 131
-aurum..... 254
Ausies cat..... 103
Auteville fr..... 402
Auzias, -ies cat.... 103
-ava..... 114
avaler fr..... 254
avaloingnes fr..... 261
avec fr..... 128
avellanarius..... 545
aveugle (bouillon) fr. 276
-avia..... 117
avoir (l') u prendre fr..... 256
avu liég..... 117
-avus..... 114
awr gall..... 254
ayec, -er esp..... 123
-ayon fr..... 156
azada esp..... 122
azofra esp..... 124

B

bac fr..... 119
bac- wall..... 119
**bacculum*..... 120
bach germ..... 116
Bakelaine wall..... 119
baki germ..... 119
Bakkelein flam..... 120
baldrac, -ca esp..... 123
Baligant fr.... 400, 403
**balma* gaul..... 99
balzano arag., it.... 70
banse all., wall..... 119
baque, Baquelaine wall..... 119
bar (-) prov..... 275
baracocca it..... 525
barathrum..... 407
baratró prov..... 408
Barat(r)on fr..... 407
barba..... 448
bardia esp..... 274
baro prov..... 275
barquq ar..... 526
barrakokku it..... 525

basalart arag. 70
baselard fr. 70
batata esp. de Rio.. 541
batidera esp..... 122
batlinea..... 545
bâton fr. Nord., wall. 121
bâtonnet (jeu de) fr. 120
baucenc fr..... 70
bècher fr..... 426
Bedoja esp..... 122
bedollo arag..... 70
Bedoña esp..... 122
Bedus celt..... 122
beek néerl..... 119
Begoil(s) fr..... 197
**beke* wall..... 119
bella area..... 117
Bellaire liég..... 117
bellido esp..... 135
**bellire, -itus, bellus.* 135
belugant prov..... 400
belugo prov..... 403
beneficentia, -cus.... 406
bèrbijot wall..... 116
berico(c)cola, -ricolo, -ricuocolaio, -cuoloco it..... 524, 526
berlue fr..... 524
berquq ar..... 526
berrie fr..... 258
beta..... 547
beté fr..... 547
betula, -tumen..... 547
Bévesier fr..... 100
biain fr..... 410
Biccicocco it..... 526
bidannum..... 410
bief foréz..... 133
bien fr..... 410
bigre fr..... 398
bilbot fr. Nord, wall. 121
-bilis..... 271, 403
billa arag..... 70
Billicozzo it..... 526
**bimbre* arag..... 69
Bipschal all..... 100
**birelicoq* fr..... 526
biric(c)o(c)cola it. 524, 526
birquq ar..... 526
bisarma, biscapot arag..... 70
**bisluca*..... 403
bl- cast..... 122
Blancandrin fr..... 401
bleu fr..... 146
βλίττω..... 136
bloi, blou(s) fr..... 128
Bochaban, bochet wall..... 119
bois fr., wall..... 116
Boncelles wall..... 119
borcegui esp..... 71
borgne (bouillon) fr.. 276
borlho (aigo) foréz.. 276
borquq ar..... 526
bosk- celt..... 119
boter flam..... 115
bougre(s) fr... 398, 405
bouleau fr..... 117
Boulogne fr..... 122
Boussu wall..... 117
Bout-du-Lac fr..... 153
bouzequin fr..... 71
braca..... 114
brado germ..... 151
brai fr..... 113
braka celt..... 113
brakel flam..... 113
branche fr..... 132
braon fr..... 151
brayon fr..... 113
brèche fr. Nord, wall..... 121
breloque fr..... 523
brena gasc..... 136
Bresle fr..... 157
breuil fr..... 119
breyon liég..... 151
briche fr. Nord, wall. 121
brie fr..... 258
brifer fr..... 238
brin fr..... 132
**brise* fr. Nord, wall. 121
brock, brogel flam.. 113
brogilo celt..... 119
bron fr. Est..... 151
broûlin wall..... 119
broyon liég..... 151
bruco celt..... 113
brudmadr scand.... 127
Bruges fr..... 116, 118
Brugge flam..... 118
brui, -ine fr..... 113
bruit (de) fr..... 534
brûle wall..... 119
brûler fr..... 119
bruman fr..... 127
Brunehaut fr..... 114
Brunó wall..... 114
**brustulare*..... 119
bruul néerl..... 119
bruyère fr..... 113
bûchette fr. Nord, wall..... 121
buen voler arag..... 553
buffa esp..... 123
Bun frioul..... 421
buratin esp..... 122
buratlino it..... 122
Burnomagos..... 114
Burnontige wall.... 114
Burnus..... 114
butyrum..... 115
buxu..... 284

C

caboclo, -boré esp. d'Amérique..... 541
cade prov..... 546
cadira arag.... 270, 553
cafuz esp. d'Amérique..... 541
Cahu fr..... 407
cailla esp..... 274
caille fr..... 147
caillo(u) fr..... 146
Caledones, -nia..... 491
Calédonie fr..... 491
Calidones, -nia..... 491
cam gall..... 113
Caminus, caminus.. 113

cam(m) gaul. 113
camm bret. 113
Candie fr. 108
**cannabula* 117
cantramilla esp. d'Amérique 542
cappa, capsa 122
captiare 120
caput 152
carchofado arag. 70, 556
carcomido, carjofado arag. 70
carne reposita 278
carole fr. 395
carougnié prov. 161
carozo esp. 274
carra 545
carratta 112
carruca 545
Castilla esp. 123
cataracta 112
catcher angl. 120
causidicus 544
cava 161
**cavo* 152
cavona esp. 122
ce cast. 541
cebada esp. d'Amérique 542
cerristopa arag. 70
cerro esp. 70
cervoise fr. 498
chacier fr. 120
chambre, -ette fr. . . . 116
chan fr. 152
chanson (*male, mauvaise*) fr. 254
chaon, Chaon fr. 152, 156
chaos 407
charme fr. 117
charvetie fr. 278
charvo(s)te fr.-comt. 278
chasse, -er, -ssoire fr. 120
chauz. Voir *souz-chaux*.
chawjon fr. Est. 152
chayon fr. 152
che esp. de Rio. 541
Chef-de-Vaux, -de-Ville fr. 153
chêne fr. 116
Cheratte liég. 112
Chernubles de Monigre fr. . . . 404, 547
chiar roum. 276
chien que chien fr. . . . 74
chienaille fr. 257
chier tens fr. 259
chin liég. 114
chioară(apă), chior(a) roum. 276
choe (*noir comme*) fr. 145
chon fr. 152
choraula 395
chovon, chowon, choyon fr. 152
chrŭnŭ slave. 547
cierro arag. 70
chüe fr. 150
claion fr. 156
Clamecy fr. 160
clan fr. 150
claon fr. 155
clapier fr. 133
Claradoz fr. 212
clau arag. 553
clayon fr. 150
cleie fr. 156
cleion fr. 151, 156
cleon fr. 155
**cleta, -tone* . . . 150, 155
cleyon fr. 150
cligner fr. 160
clo fr. 146
cloie fr. 150, 156
clon fr. 150
cloporte fr. 115
Clotilde fr. 160
clou fr. 146
Clouard, -oué, -ovis fr. 160
cobaye fr., wall. 115
coche, -chon fr. 148
cochon, c. de bois, c. de cave, c. d'Inde, c. de mur, c. de saint Antoine, c. gras, c. (pou de) fr., wall. 115
codorniz esp. 274
cohors, -rte 113, 117
Coïmbre esp. . 400, 405
coing (*feru en ung*) fr. 534
coltiver fr. 95
com (*aussi, aussi tôt, (au)tant, tel, tantost*) fr. 279
Comblain wall. 114
começar port. 425
comengar, -guar arag. 70
comenzar esp. 70
commencer fr. 425
communalia 116
commune fr. 278
communicare 70
Com'néye wall. 116
como si esp. 124
comulgar cast. 70
concipere per aurem . 131
concubicencia 402
Conflans fr. 114
confluentes 114
Conimbriga 405
conoissen prov. 280
consejo esp. 284
constipacioun angl. . . 95
constipare 95
constipatîf, -pé, -stubé fr. 96
cophinus 403
copula 425
coquus 146
cor esp. 274
corazón (*de la pera*) esp. 274
corbeau (*noir comme un*) fr. 145
cordagium 542
corde (*ex*) *et mente* . . 426
corde (*s'avront la*) fr. 261
cornal(es) esp. 274
cornicula 161

Cornigant fr. 400
Cornillon liég. 111
corn-ione 111
Corniquant fr. 400
Cornuble fr. 400, 405
coro esp. d'Amérique 541
corroies (*ointes*) fr. 342
Corsable, *-saut* fr. 403
Corte flam. 113
corticella, *-lus* 113
corvadas 545
corvellus, *-vus* 161
costevé fr. 96
**costif*(*f*) fr. 95
costis fr. 96
costive angl. 95
costivé, *-ver*, *-vet* fr. 95
costubar prov. 95
costupé, *-uvé*, *-uvié* fr. 96
costyfnes angl. 95
cosueras esp. d'Amérique 541
couaire, *-ise*, *-uále*, *-ard*, *-ase* fr. dial. 161
coupe, *-pee*, *-pelle*, *-pillon*, *-ple* fr. 425
Courcelle, *courtil* fr. 113
coustiblá prov. 95
coustipé fr. 96
coutivé fr. 95
Couture fr., wall. 120
Couvenailles wall. 116
cove prov. 403
coyunda esp. 274
crabrone, **-brus* 148
crachier fr. 160
crahâ, *-hé* liég. 161
cramiche fr. Est 538
cramie flam. 537
cramique fr. Nord 537
cran, *-nieres*, *-nieux* fr. 151
craon, *Craon* fr. 149, 151, 156
crape fr. 253
crayon fr. 151
creion fr. 156
cremacula 545
cremar arag. 553
cremar asturo-prov. 135
cremmicha 538
cremmichier fr. Nord 538
crencha esp. 70
crenchador arag. 70
Crenchovillare 115
creon fr. 151, 156
**cretone* 151
Creux fr. 100
crisómmolo it. 525
cro(*c*) prov. 161
croc fr. Est 158
crogilus 542
croiere fr. 159
cron fr. 151
crôque lorr. 159
croua prov. 161
crouiere fr. 159
crouoc prov. 161
crunŭ slave 404
cul-de-sac fr. 128
culter 70
cultura 116, 120
cum 130
cumulanum, *-lum* 114
cunnus 525
cuppa, *-pula* 425
curte, *-ticulum* 113
cutir esp. 138
cuytre arag. 70
cwák liég. 161
cwégnon liég. 111
cwérèle, *-rère* wall. 116

D

Damannes (*terre*), *-mosees*, *-moute* (*rouwale*) wall. 116
darbon fr. 149
darpus 149
dattes (*des*) *l* fr. 525
debocher wall. 119
deboxado, *-xadura* arag. 70
dédicace fr. 74
dedicatio 74, 111
deille 135
denier fr. 332
dent (*tenir*) *de poulain* fr. 256
descendre fr. 254
Desertois fr. 367
desnaturé fr. 257
despachar esp. 123
desqueje cast. 71
detruso it. 173
Deucaledonia, *-nium* 491
Deusone 120
devin fr. 204
Dicaledones, *-lidones* 491
dies amoris 544
Dieus aïe fr. 410
dinde, *-don* fr. 148
dir arag. 553
djéron liég. 111
djouspin liég. 116
doblet esp. 123
doiable (*vis*) fr. 534
-doiro port. 254
donum 278
Dood Wijf, *Dooden Man* flam. 120
dotarium 119
dou asturo-prov. 135
douvin fr. 204
Douy wall. 119
Dovin fr. 204
drac fr. 400
dracu (*tune*) *în*, *dracu'n tine* (*bage-se*) roum. 276
drapeau fr. 115
dreçador arag. 71
dressoir fr. 71
Dreuës, *-uet*, *-us*, *Drieu*, *Driu*, *Driuon*, *Droës* fr. 158
Drogo germ. 158
droite fr. Nord, wall. 121
Dubanus 204
dubo gaul. 204
ducace liég. 111

Duen de casa esp... 123
Duisbourg fr..... 120
Dunort fr..... 223
Durandal, -rant fr. 400, 402
Durante it..... 400
Duvanus, -vinus ... 204

E

eau sale fr..... 276
écalot, -lou (*d'*) pic.. 72
ecce..... 542
**eccea, -eum*..... 426
eccum..... 123
echar (*de*) *menos* esp. 124
échasse fr..... 114
Écoute s'il pleut fr.. 538
-eda, -edo esp..... 136
-effe wall..... 117
égrafigner fr..... 253
egripus..... 421
eis prov..... 425
eix cat..... 425
eixe arag..... 425
ek judéo-esp..... 123
el cat..... 128
ela asturo-prov. ... 135
-elaine wall..... 119
Elavia..... 504
eleiso (*el*) esp..... 278
elf- germ..... 204
elfe fr..... 204
Elfin fr..... 203
Elfingus..... 205
-ella, -ell-ana..... 119
ellébore fr..... 424, 543
elle(*s*) fr..... 271
el(*l*)*eisse*, **el*(*l*)*esse* esp..... 278
Elsinguis..... 205
embelleçer esp..... 135
emberlificoter (*s'*), *-loquer, -lucoquer* (*s'*) fr. 523
embêter Suisse rom. 526
embirelicoquier fr. 523, 526
embrelicoquer, -burelicoquer, -lucoquer fr..... 523
empachar esp..... 123
emperante esp..... 400
empiffrer fr..... 238
empuès arag..... 270
en fr..... 131
en ipse..... 278
-ença arag..... 134
encherir (*le tens*) fr.. 259
-encia arag..... 134
enclucheta arag..... 69
enclusa cat..... 69
encorporador arag... 71
ende arag..... 553
endechar esp..... 123
eneis esp..... 278
enes, -sse esp.. 123, 278
enfants faits par l'oreille fr..... 131
Engroneland fr..... 512
ennese, -ssos esp.... 123
-eño esp..... 285
enseignat prov..... 280
entendem prov..... 280
-entia..... 133, 425
épeiche fr..... 147
épervier fr..... 402
**Equaranda, -quoranda*..... 115, 117
erat..... 270
-erie fr., wall..... 115
es (*en*) fr..... 123
escaloigne, -los fr... 73
escalot chestrolais... 73
escandallo esp..... 125
escarchado cast..... 556
escardillo esp..... 122
escay arag..... 71
eschapir fr..... 426
escharpe fr..... 534
eschaydo foréz..... 133
eschepir fr..... 426
esclo fr..... 146
escordement, -rtement fr..... 426
escot fr. Nord..... 423
escraffe fr. Est..... 328
espause wall..... 119
**espermarin, -pervarin* fr..... 407
Espervari(*n*)*s* fr. 402, 407
espigal prov..... 133
espoit fr. Nord..... 147
Esprieris fr..... 402
esprohon fr. Nord... 147
esquapir fr..... 426
esqueix cat..... 71
esquepir fr..... 426
Essen all..... 123
essoingne fr..... 261
Estamarin fr..... 401
estema, -ar esp..... 278
Esterlin (*pomme d'*) fr..... 280
esterminals fr..... 402
estit asturo-prov. .. 135
estopa esp..... 70
estor fr..... 400
Estorc, -rgo prov... 400
Estorgant, -rmarant, -to(*u*)*rge* fr..... 400
Estramariz fr..... 401
et fr..... 273
étal, -ler fr..... 119
éteule pic..... 147
étouble fr..... 147
Etzel germ..... 405
εὔριπος, *euripus*.... 421
-eus..... 285
eux fr..... 271
évangile fr..... 534
-ève wall..... 117
excaditu..... 133
exe arag..... 425
**ex-termin-alis*..... 402
Exterminans..... 405
extirpare..... 114

F

f- astur..... 122
faba..... 122
fabliau fr..... 537

fadubrado esp..... 123
fagus..... 117, 158
faille, -llir fr..... 336
faire faire qque chose à qq'un fr..... 128
faire soi fr..... 234
faisnier pic..... 335
Falsaron fr... 401, 404
Fámurgán all..... 272
faon fr..... 149
fascinare..... 335
Fausseron fr..... 401
**feira*..... 125
fendo, fer arag..... 553
feria..... 125
**ferinare*..... 333
ferir fr..... 337
ferire..... 333
ferner fr..... 333
fert, -ter fr..... 279
*ferula, *-are*..... 336
fesnier pic..... 335
festu (rompre le) fr.. 534
**fetone*..... 150
feu agn..... 157
feu fr..... 158
-ficabilis, -ficare.... 403
fichtre fr..... 398
-fico, -cus..... 403
fiere ou faille fr.... 336
fiesta port..... 125
figue fr..... 524
fil (al) ar..... 203
Finden all..... 123
Finlappelanth fr.... 512
firmeza esp..... 122
firmitare..... 279
flado germ..... 151
flamma..... 274
flan fr.. 149, 151, 155
Fleurus fr..... 117
fleuve fr..... 131
floyon liég..... 151
focu..... 274
foliatilis..... 136
folliculu..... 122
follis..... 158
fougère fr..... 117
Fraite fr..... 387
framea..... 452
**fran* fr..... 149
frao bret..... 146, 156
**fraon* fr..... 149, 156
fraou fr. dial..... 147
frapaille fr..... 237
fras (La Roche aux) fr..... 147
frau corn..... 146, 156
frav bret..... 156
**fravone*. 148, 154, 156
**fravos* gaul. 146, 154, 156, 161
frayon, -onne fr. 148, 150, 154, 156
frêne fr..... 117
frente esp..... 158
Freta..... 387
Frete fr..... 387
frette, fretté, -tter fr. 278
freu(x) fr. 145, 154, 156, 158, 160
frias agn..... 157
frié prov..... 148
**frieu* fr..... 158
frion fr..... 157
fro fr..... 158
froa it. Nord..... 157
froc fr..... 145
frogne fr..... 157
fros fr..... 145, 156
frot corn..... 157
**frou* fr..... 146, 158
froud bret..... 157
φροῦδις..... 157
frouère (agusse) fr. Est..... 147
fru agn..... 157
fruda it. Nord..... 157
**fruec* fr..... 146
fruente esp..... 158
frus prov..... 148
fruva it. Nord..... 157
fryu agn..... 157
fue agn..... 158
fumu..... 274
Furiul frioul..... 421
furnu..... 274

G

gacha, -cho esp..... 280
gachois fr..... 154
gaga fr..... 280
Gaicht all..... 100
gaigaie fr..... 280
galardão port..... 278
galardón esp..... 278
Galayos esp..... 123
galiche fr. Nord, wall..... 121
gallardo cat..... 278
gancho esp..... 122
gaqui fr..... 280
garabata esp. d'Amérique..... 541
Garane fr..... 230
garchofado arag.... 70
gaston fr..... 494
**Gaudiacum*..... 100
gauge fr..... 280
gazardon prov..... 278
gelde(s), -don(s) fr.. 210
gelvira port..... 141
Gembloux wall..... 114
gemelgo port..... 141
Gemellu..... 114
gendarme flam., fr.. 114
gengiva port..... 141
genitrix..... 497
geolois fr..... 153
**gerfal(c)-et, gerfaut* fr..... 402
*Géron, *-nruelle* liég. 111
geuspin (fond de) wall..... 116
giesta port..... 141
gine wall..... 121
giolho port..... 141
Girfalès, -falois, -faul fr..... 402
giron fr..... 111
Girunde fr..... 108
gius agn..... 158

*

glaionois fr. 153
Glane fr. 384
Glanum 384
glaon fr. 151
Glapigny fr., wall. . 117
glapir fr. 117
glaston fr. 494
glastum 494
Glatigny fr., wall. . 117
glattir fr. 117
godemiché fr. 426
Goedele (*Sinte-*), *Goele* (*Sinter-*) flam. 115
gouge fr. 280
goyo arag. 553
graculus 161
grafigner fr. 253
Graoully fr. 277
grappe fr. 253
graulus 162
greppe Suisse rom. . 253
gringo esp. d'Amérique 542
Gris all. 100
guadameci esp. 426
gualla arag. 274
guasdon fr. 494
guatlla esp. 274
gueherdonare it. 278
gue(s)de fr. 494
guiardon, -ierdon prov. 278
guiche fr. Nord, wall. 121
guieldon it. 278
guinche fr. 121
guise fr. Nord, wall. 121
guizardon, -zerdon prov. 278
gutta foréz. 133
gypsie fr. 116

H

Hadorne flam. 118
hadub ar. 123
hadubrado esp. 123
(*ha*)*erentum* esp. . . . 273
ha(ge)docht germ., flam. 115, 118
hagios grec. 114
hagnin liég. 116
Hakendover flam. . . 118
halter germ. 117
Haltilie, -toïe fr. . . . 402
Happart flam. 118
Hareng flam. 115
Harin wall. 115
Hasse wall. 114
hastif, -tis fr. 97
haterel fr. 117
haubby, haulbain fr. . 507
hayon fr. 151
Hébrides, -budes fr. . 491
-heem flam. 116
hègne (*d'apoticare*) wall. 118
Helenum. Voir *Elavia*.
helleborum. . . . 424, 542
hème wall. 119
hermelines (*bestes*) fr. 534
Hérupe (*la*), *hérupès, -pois* fr. 359
hestr- wall. 117
hêtre fr. 117
hic 134
hlao, **hlunkon* germ. 160
hobain fr. 507
hobby angl. 508
hobe(r), -ereau, -bin fr. 508
hoguera esp. 274
hojaldre esp. 136
homenisco asturo-prov. 135
Hondschoote flam. . . 423
Honvelez wall. 119
hora 254
hora (*las*) arag. 270
-horn all. 111
hórreo esp. 121
horrificus 403
hortiz arag. 270
hosanna 545
Houbigand fr. 401
hougne wall. 116
houte-s'i-plout wall. 538
**hrata* germ. 151
hriba, -ispa germ. . . 160
**hrok* franc. 146, 158, 160
hrokr, -oss, -otta, hrunka germ. 160
hruoh all. 146
huerco esp. 122
hulotte fr. 147
hune fr. 116
**hunia* 116
hûnn nord. 116
hypocrisie, -crite fr. . 188

I

ibi 134
-ible, -ibre fr. 405
-içia cast. 137
-ido esp. 136
-(i)ença cast. 134
iequaria 140
-igine 136
-igo 285
iguaria port. 140
illaesus 453
ille ipse 278
impedicare 138
incorporarse cast. . . . 71
inde 134
indio y esclavo esp. d'Amérique 541
-indre esp. 136
-ineus 285
-ingaheem germ. . . . 116
-inge flam. 116
-inho port. 140
invilla 135
iñorar esp. 124
ipse (*in*) 123
ipsea, -eum 426
ipsiu 425
isatir, -is grec. 494

J

j- astur..... 122
jaan fr..... 153
jan, -nnaie, -nniere fr..... 154
jaon, -nnois fr. 153, 156
**jauga*..... 153
javen prov..... 280
jecur..... 140
jejunium..... 111
Jemmapes fr..... 117
Jerfanion fr..... 402
jeûne fr., liég..... 111
jeyan, -yon fr..... 154
jointe fr..... 279
jon fr..... 154
Jonruelle liég..... 111
Jorfalès..... 402
jour d'amour fr..... 544
judaeus..... 158
jugum..... 158
Jugy fr..... 100
jui(f) fr..... 275
Julio, Junio esp..... 121
Jurfalen, -faret fr... 402
jus agn..... 158
jyon fr..... 154

K

**kada* germ..... 152
kaetsen néerl..... 120
Kaufen all..... 123
keer- flam..... 113
keldermot flam..... 115
kers- flam..... 113
ketscher, -tsen, -tser néerl..... 120
keu fr..... 146, 158
Kiem lux..... 113
kine, kiné, -nike wall..... 121
kippen néerl..... 426
kits, kletsoor néerl.. 120
koning flam..... 115
kouter flam... 116, 120
kra lorr..... 159
krahe all..... 161
krao liég..... 161
krappa germ..... 253
Kreeweiler lux..... 115
krikrapu Suisse rom. 524
kro(k) lorr..... 159
Kros all..... 100
-kuil germ..... 111
kunja germ..... 115
kwa, -al, -ar, -az... 161

L

la ora arag..... 553
**laceus*..... 426
lâcher, -cs fr..... 426
lado germ..... 150
lagartijâ, -to cast... 284
lamandisco arag..... 68
Laon fr..... 149
laqueus..... 426
Larbais, -buisson wall..... 116
lare..... 274
Larmoulin, -rshaye wall..... 116
lascar prov..... 426
lascare it..... 426
*lassare, *-ssicare*..... 426
Latisco..... 228
latón arag., esp..... 72
layon fr..... 150
le me fr..... 130
leba..... 545
**leyon* fr..... 150
ligón esp..... 122
linde flam..... 537
linot fr..... 116
liquiritia..... 120
llama esp..... 274
llatón arag., esp..... 72
Lodoïs (La) fr..... 214
lof scand..... 544
longiter, -tudo..... 426
Longvilly wall..... 119
lonteza arag..... 426
louche fr..... 276
love-day angl..... 544
luent arag..... 426
lufu angl..... 544
lui fr..... 271
Luiserne fr..... 108
lumine..... 274

M

maal flam..... 113
machère gasc..... 276
mado germ..... 152
madre de mechas esp. d'Amérique..... 541
magicien, -gie fr... 428
magis..... 130
Magnificant fr..... 406
magnificentia, -cus.. 406
magnin liég..... 116
mago germ..... 151
-magos gaul..... 114
Magrée (La) wall.. 114
magro esp..... 124
Mahom fr..... 397, 399
maille (deux, trois, etc... et) fr..... 332
maisement fr..... 338
Maison Rouge fr.... 544
mal- fr..... 399
mal que mal fr.... 74
Malbien d'outremer fr..... 404
Malcuidant fr. 399, 404
malefacere..... 279
malefijt néerl..... 279
male grata (terra).. 114
Malpriamus, -priant fr..... 399
man fr..... 151
manariel, -neres arag. 71
mañero esp..... 124
manga esp..... 122
manganilla esp.... 124
manil arag..... 71
mannar esp..... 123
mansionile..... 545
maon fr..... 151
mar- fr..... 399

marais, -resche, -resquel, -rets fr. 120
Marganices, -garit fr. 399
margila 336
mari prov. 401
marinus 401
marlota esp. 123
marmouset fr. 119
marne fr. 336
Marprime fr. 399
Marseille fr. 424
Marsilie fr. 399, 401
marticot wall. 119
martikina sarde. 119
Martin fr. 119
martire fr. 290
martufe abruz. 119
martuzza sic. 119
mărunt roum. 421
masiella esp. 276
matexa arag. 553
Mauprime fr. 399
mayon fr. 151
me le fr. 130
me lo, me ne it. 130
mechelen flam. 113
Meersch flam. 120
meistrad fr. 339
meistre fr. 338
mel 136
μέλι 136
**melicho, *-ijo* esp. 136
melide fr. 401
**melildre* esp. 136
melindre esp. 135
Melisendra judéo-esp. 255
Melita 401
melite fr. 401
melligo 136
mellita (terra) 401
mellitulus, -tus 135
melón arag. 525
Melpramis fr. 399
membrillo arag. 525
-ment fr. 271
mentir (se) fr. 234
mentula 525
Merchoul, -chuel liég. 111
merda 111
Merdanson, -daret fr. 111
Merde(n)cuel liég. 111
**Merdentiolus* 111
Merdezu liég. 111
merendare 136
mésange fr. 148
messeor fr. 338
miche fr. 133
milieu fr. 132
mimbre arag. 69
Mirseulx liég. 111
miscere 337
mogen flam. 115
mohon fr. 152
moistre fr. 337
moistre de ramposnes fr. 339
moixera esp. 124
molen flam. 115
molina 115
mollt gall. 149
molt irl. 149
mon fr. 152
Mona(pia) 509
Monglane fr. 383
Monigre 404
mons niger 404
monsequi arag. 71
Mont-Aspel fr. 227
Mont Oie fr. 402
**mont peirier* fr. 276
Montalat, -leich fr. .. 230
Montel(s) fr. 81
montem pessulanum, m. petrarium, m. puellarum 276
Montpel(l)ier, -peslier fr. 276
Montpont fr. 150
moratum 545
Morgain la fée fr. 272
Morgant fr. 400
morlan arag. 71
morrer port. 424
morsequill port. 71
Mort Homme, Morte Femme, Morts (Les), Morts (Les) Hommes fr. 120
moseguin, -sequi(n) arag. 71
mostajo, -tellar esp. 124
mouette fr. 147
mouse fr. 341
mouton fr. 149
movon fr. 152
moys hébr. 538
moysement fr. 338
Moyses fr. 538
moytre judéo-fr. 337
muguet fr. 402
muller arag. 553
Mullermorta arag. 271
Munificans fr. 406
munificens, -cus 406
Munigre fr. 547
**murg-* fr. 402
*Murgalant, -lé, *murgant* fr. 402
Murglais, -leie fr. 399, 402
Murunt frioul. 421
musa 538
musa (fazer la) esp. 123
musage (paier) fr. 261
musc cat., prov. 402
muscus 402
muse, m. en pastez fr. 341
muse (faire la) fr. 123
**musg-* fr. 402
musique fr. 538
musteus, -tum 124

N

**nace* fr. 74
nade, -di(e), -dien esp. 285
nalieres (oindre ses) fr. 342
namozéye (è) wall. 116
namps norm. 277
nant foréz. 133

nate wall. 74
nate que nate fr.... 74
natio..... 74
navets (des) ! fr. ... 525
-ndr- esp. 136
nehmen all. 277
Nevele flam. 113
-ngr- esp. 136
Nieul fr. 113
no más esp. 130
noir comme un corbeau fr. 145
non che it. 275
nourrir, -iture fr... 279
Novio-ialo celt. 113
Nuadu irl. 255

O

od fr. 128
offridero arag. 71
oie fr. 128
-oie wall. 116
oinar esp. 123
-oiro port. 254
-ola. 112
olca. 542
oleum. 254
olew gall. 254
oliva, -veta arag.... 71
-olus. 112
omheining flam. ... 117
once fr. 261
-one..... 148, 150, 152
onguent blanc fr. 425, 543
ora (la) arag. 553
oreille (enfants faits par l') fr. 131
Orphalis fr. 402
ortiz arag. 270
os prov. 253
-os cat. 128
osca. 542
-ot fr. 146, 408
otri(e), -trien esp... 285
Oude (Dame) wall.. 116
oue fr. 128
-oul(e) liég. 112
**ouler* wall. 119
-ouro port. 254
oy hébr. 123
-óye wall. 116
oyer fr. 128
Ozille (Dame) wall.. 116

P

paf (mon) ! fr. 525
palea. 122
pandera, -ro, -eta arag., esp. 71
panera arag. 72
paon fr. 149, 155
**papavu*. 146
pardo esp. d'Amérique. 541
parole (avoir) fr.... 302
parpayega esp. 274
Pasch flam. 120
pascuum. 120
paspallar esp. 274
Passecerf fr. 402
pati(n) prov. 123
patio esp. 123
pauci. 128
paume de la main fr. 117
paus fr. 534
pavone, -vus.. 148, 150
pavo(t) fr. 146
peau (ma !) fr. 525
pebete esp. 123
pectoral. 284
pelle. 122
pelu fr. 155
**pensicare, pensum*.. 138
péon(s) fr. 210
pera esp. 274
percudir esp. 138
perro esp. 122
persicum. 526
Péry liég. 111
pescheor (Roi) fr.... 255
pesle, -sne fr. 336
peso esp. 138
pessegau, -ssugalo, -gaud(o) prov.... 525
pessulum. 336
petra. 99
petreum.. 114, 116, 118
peu fr. 146
peuplier fr. 117
Peyrou (le) prov.... 276
Philappelanth fr.... 512
-piche liég. 114
pico esp. 122
pidge wall. 114, 116, 118
piedes arag. 553
piedras de Guayra esp. d'Amérique. 541
pier flam., néerl.... 118
pierge fr. 118
pietaille, pif fr. 238
pifer all. 238
piffero it. 238
piffraille fr. 237
pif(f)re, pifle fr.... 238
pige liég. 114, 118
Pilappellant fr. 512
Pilchoule liég. 111
pimpollo esp. 124
pinoche fr. Nord, wall. 121
piocha esp. 122
pipa esp. 274
Pire, pire wall. 118
pirgius, -gus. 118
pirikokku sarde 524
pirisseau wall. 118
pislum. 545
Pizul frioul. 421
plain (saut a) fr. ... 534
plaon fr. 150
platon arag. 72
pleion fr. 150
**plicone*. 150
plier, plon, ployer fr. 150
po fr. 146
poas prov. 275
poel flam. 113
poi fr. 128
poil fr. 156
poil (le) de l'ours, du loup fr. 275
poires (des) blettes ! fr. 525

pois fr. 275
poitevin(e) fr. 343
poiteviner, -neresse fr. 346
Poitou fr. 343
pol franc. 119
polder flam. 113
policratia, -ticus 2
pollizo, -llo esp. 124
pon fr. 150
porfiar que porfiar esp. 74
porte fr. 260
posca asturo-prov. . . 135
posterula 336
poterne fr. 336
pou fr. 128, 146
pou de bois, p. de cochon fr., wall. . . . 115
pou, poû wall. 119
poulain (dent de, faire le) fr. 256
praat, pradel flam. . . 120
praecoquum 526
praesidia, -ium 124
pratellum, -tum 120
premeriens fr. . 304, 317
presea, -seia, -seu esp. 124
Priam, -mun, -mus, Priant de Troies fr. 399
pro prov. 280
promontoire fr. 502
prud'homme fr. 420
pû wall. 119
pullus 124

Q

qala ar. 123
quaesitare 138
quaiche fr. Nord. . . . 120
quassiare 124
que (aussi, aussitôt, autant, tantôt, tel) fr. 279
quèche fr. Nord 120
queix cat. 137
que(i)xar, -xo esp. . . 137
quexo port. 137
quejada esp. 137
quejar esp. . . . 124, 138
quejarse esp. 137
querellar esp. 138
querez qui le face fr. . 346
quexar esp. 137
quexdar mozar. 138
quexo esp. 137
quier qui face fr. 347
quijada esp. 137
quille fr. Nord, wall. 121

R

race fr. 132
rachier fr. 160
radiare 116
Radul frioul. 421
raie fr. 151
rain fr. 132
ram prov. 132
ramus 132
**ran* fr. 155
rancurós asturo-prov. 135
rang fr. 155
**raon* fr. 151, 155
Raon fr. 149, 153
rapar, rápe, ruppe fr. 253
raphanus 403
**rata* 151
ratio 132
rave fr., prov. 403
rayèle, -yère wall. . . 116
rayon fr. 151, 155
razos prov. 280
rebollar, -llo esp. . . . 124
rechas (balle de) fr. . 120
recudir esp. 138
recusare 278
redir arag. 553
ree fr. 150, 155
**refusare, refutare* . . 278
réfuter fr. 278
réglisse fr. 120
renfrogner fr. 157
repollar, -llo esp. . . 124
repullare, -llulare . . 124
res arag. 553
respendo, -nnar esp. . 124
retrudere 172
reüsar prov. 278
rhétoriqueur(s) fr. . . 256
Rhône, -onelle fr. . . . 116
-(r)iacum 113
-rijk flam. 113
Rijkswachter flam. . . 114
ringaille fr. 238
Riobe fr. 544
riu foréz. 133
rivus 133
**Robie* fr. 544
Rocinante fr. 400
**ron, rond* fr. 155
Ronne (La) fr. 116
Ronse flam. 116
Ronsefael flam. 117
Rosnay, -ny fr. 116
rotil prov. 280
Rot'léye wall. 114
rotundus 155
rouge comme un coq fr. 145
Roussillon fr. 221
route fr. 114
rovon fr. 153
Rubeae 544
-rue liég. 114
Rune fr. 365
rupta (via), -ptellata . 114
ruse, -ser fr. 278

S

sábana, -ñones esp. . 124
sabanum 124
sabine fr. 83
Sacripante fr. 400
saió asturo-prov. . . . 135
saion fr. 156
Salteperdu fr. 404
sancho esp. 122
sanglier fr., wall. . . 115
s(a)on fr. 149
sati wall. 119
saudade port. 544

sauvacion fr..... 258
savi prov..... 280
savinier fr..... 83
savu liég..... 117
sayon fr..... 151
scalot chestrolais... 73
Schankweiler lux... 115
Schiken all..... 123
schotel flam..... 115
Schultheiss all..... 544
scortamente it..... 426
screona..... 545
scufala arag..... 72
scultetus..... 544
scutella..... 115
se fr..... 535
secudir esp..... 138
semita..... 119
senegier, -neschier fr. 262
Senesgart fr..... 230
sentence (avoir, donner) fr..... 301
seon fr..... 151, 156
ser arag..... 270
servir de fr..... 339
sèti wall..... 119
séveronde fr..... 116
si fr..... 271, 428, 535
si wall..... 115
Sicaire (s.) fr..... 212
siceratores..... 545
sieuner fr..... 334
simia..... 119
singur roum..... 421
Singurel frioul..... 421
Sin(t)-, Sinte(r)- flam..... 115
siri, siy(é), siyi wall. 115
sleutel flam..... 115
**slut-ila*..... 115
sobrecot prov..... 350
socobra esp..... 123
soeur (et la)! fr.... 525
soi fr..... 271
soi dire, s. faire, s. penser fr..... 236
solin wall..... 119
solitatem..... 544
sorcier fr..... 428
souzchaux fr..... 350
sovèrdia nam..... 116
sovronde wall..... 116
Spa, Spa(a)s wall.. 119
spatium..... 119
Spaus(s)e wall..... 119
spènes (fond dès deûs) wall..... 116
**spraw-, *sraw* celt.. 156
**sreu, *srocna, -no* celt..... 157
sruth irl..... 157
**staler, *stâler* wall.. 119
stâ(ll) franc..... 119
stap- germ..... 114
stârer wall..... 119
**statutum*..... 118
stèpe, steper, -pinne wall..... 114
sterling (bonume) fr.. 280
stiff angl..... 96
stigma, -are..... 278
Straile, -lhe liég.... 111
stratella..... 111
-strée liég..... 114
*Streel, *strêle* liég... 111
stu liég..... 117
sturm germ..... 400
sudilitas..... 402
sufra esp..... 124
surcot fr..... 350
sureau fr..... 117
suyldade port..... 544
syringa..... 284

T

tabone fr..... 149, 154
tafur fr..... 367
tais, -sse, -sson fr.... 148
tantost arag..... 553
taon fr..... 149, 156
tarvagan prov..... 406
Tarvigant fr..... 397
tassel fr..... 148
**tayan, -yon* fr..... 150
tchèrate wall..... 112
Tchin liég..... 114
tchunole, t. dè cô wall. 117
te esp..... 542
te la it..... 130
**ter magnus, ter maximus*..... 398, 406
**Ter vagans*..... 406
terebenthina..... 407
Termagant angl. 397, 406
Termigisto angl.... 406
terreum..... 114, 116
terrificans, -care, -ortio, -cus..... 403
tertialis..... 119
Tervagan(t), -vigant fr..... 397, 403
Thaon fr..... 149
thieldon fr..... 508
thyrsus..... 128
tidge wall..... 114, 116
tîdjelèt, -elot, -jot wall..... 116
Tierane (La) fr..... 224
tige liég..... 114
tilde fr..... 136
tilia flam..... 537
tilleul fr..... 117, 537
tiragomas esp..... 122
tirsa wall..... 119
titivillicium, Titivillus..... 410
titulus..... 136
Tombe fr., wall.... 120
Tonans..... 405
tonsus..... 133
-torium..... 254
torquere..... 128
tortiz fr..... 97
tortus..... 128
tos (li) foréz..... 133
tostis fr..... 96
Tournay fr..... 116
To(u)rniquant fr.. 400
trâle fr. Nord..... 147
transmarinus..... 401
trasca esp..... 274
tremble fr..... 117

trementina esp., it., port. 407
trenchet fr. 133
tresuelo arag. 72
Trimegistus 397
triomphe(r), -phant fr. 538
τρισμεγας 398
trismegistos, -tus 397
**Trive* fr. 408
Trivia, Triviam te. 407
**Triviant* fr. 408
Trivigant fr. 397, 403, 407
Trivigante it. 397
trobar arag. 553
troncho esp. 274
tro(u) fr. 146, 158
trou, -ousser fr. 127
trovador esp. d'Amérique 542
truie fr., wall. 115
tru(s) agn. 158
tsoon, tsovon fr. Est. 153
tu autem 350
**tursus* 128
tuvi arag. 553
tyan fr. 150, 154

U

-u wall. 117
uagina 122
uas 122
-uble, -ubre fr. 405
Uccalidonie fr. 491
uimine 69
umbria esp. 122, 274
urtica 284
us, usage fr. 261
usclar prov. 119
usler fr. 119
ustulare 119
-utus 117

V

vaccaritias 545
vagans 398
valen prov. 280
Varcocu sic. 524
vecchio it. 420
vellido esp. 135
velo(cipède) fr. 115
vendre que vendre fr. 74
venir fr. 271
ventum 454
verge fr. Nord, wall. 121
Verginer, -ivius (oceanus) 506
verne fr. 162
vers d'une chanson fr. 539
versus 539
vetere, -tulus, -tus 420
veue (a male) fr. 534
vicinia, -ium 113
vidas prov. 280
-vilé wall. 119
-villare 115
villaris 119
Virfalle fr. 402
vitrum 494
vogel flam. 115
-voie liég. 114
Voisin(e) fr. 113
volar, -latin esp. 122
voler (buen) arag. 553
vulva 524

W

**wadardonum* 278
wadi germ. 278
waid all. 494
waisde pic. 494
waizd franc. 494
wand germ. 116
wandion wall. 116
wangnin liég. 116
Weiler, -weiler lux. 115
wesde pic. 494
widarlon germ. 278
widarlonum 278
Willoulpont wall. 119
woad angl. 494
wonem flam. 115

Y

yde arag. 553
yegüeria judéo-esp. 140
yera arag. 270
yoya prov. 275

Z

zambo esp. d'Amérique 541
zoon flam. 115

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BURGER (André), La légende de Roncevaux avant la *Chanson de Roland*..... 433
FARAL (Edmond), Le « Dit des Cordeliers » de Rutebeuf..... 289
FLUTRE (L.-F.), Études sur le roman de *Perceforêt*, I..... 474
LECOY (Félix), L'ancien français *plus noir que fros*..... 145
— Notes de lexicographie francaise..... 332
LIEBERMAN (Max), Chronologie gersonienne..... 51
LOT (Ferdinand), Encore la légende de Girart de Roussillon ; à propos d'un livre récent..... 192, 355
MICHA (Alexandre), L'épreuve de l'épée..... 37
PÉZARD (A.), Du *Policraticus* à la *Divine Comédie*..... 1, 163
RUTEBEUF, Le « Dit des Cordeliers ». Voir FARAL (Edmond).

MÉLANGES

BAR (Francis), Ancien français *fet soi*..... 234
DUCHEIN (Michel), Un fragment d'*Escanor*..... 239
EMRIK (Robert), Picard *ecalot*..... 72
Enanchet (*Livre d'*). Voir PUTANEC (Valentin).
Escanor. Voir DUCHEIN (Michel).
HENRY (Albert), Ancien français *piffraille*..... 237
LÅNGFORS (Arthur), La sabine comme réfrigérant..... 83
LECOY (Félix), Le Dit de l'Espervier..... 408
MONFRIN (Jacques), A propos du *Tombel de Chartrose*..... 245
POTTIER (Bernard), Notes sur le lexique aragonais..... 68
PUTANEC (Valentin), Un second manuscrit du *Livre d'Enanchet*..... 74
RYCHNER (Jean), Note sur les origines, les homonymes et le père de Martial d'Auvergne..... 526
SPITZER (Léo), Français *s'emberlucoquer*, *s'emberlificoter* « s'empêtrer, s'entortiller »..... 523
— *Nate que nate*..... 74
— Tervagant..... 397
Tombel (Le) *de Chartrose*. Voir MONFRIN (Jacques).

DISCUSSIONS

FOURQUET (Jean), Fautes communes ou innovations communes..... 85
LEVY (Raphaël), Une réplique à propos de l'apax **costif* 95

CORRECTIONS

BÉROUL, Le *Roman de Tristan*, éd. Ernest MURET revue par L.-M. DEFOURQUES 98
Roman (Le) *de Renart*, Première branche... éd. d'après le ms. de Cangé par Mario ROQUES (M. R.) 533

COMPTES RENDUS

BECKER (Ph.-A.), Der Liederkreis um Vivien (D. MCMILLAN)..... 104
CHAILLEY (Jacques), Études musicales sur la chanson de geste et ses origines (M. R.)..... 538
DENOMY (Alex. J.). Voir Mediaeval studies...
Didot (The) Perceval according to the mss of Modena and Paris, ed. by William ROACH (Albert HENRY)..... 256
FORD (Jeremiah Denis Matthias). Voir Mediaeval studies in honor...
GESSLER (J.). Voir Miscellanea J. GESSLER.
GRAT (Félix). Voir Mélanges.
HAM (Edward B.). Voir *Renart le Bestorné*.
HOLMES (Urban T., jr). Voir Mediaeval studies...
MARTORELL (Joanot). Voir RIQUER (Martí de).
Mediaeval studies in honor of Jeremiah Denis Matthias FORD... ed. by Urban T. HOLMES jr and Alex J. DENOMY (M. R.)..... 253
Mélanges dédiés à la mémoire de Félix GRAT (M. R.) 410
Miscellanea J. GESSLER (M. R.) 537
NITZE (Albert). Voir Studies in honor...
PARMENTER (Clarence E.). Voir Studies in honor...
Renart le Bestorné, ed. by Edward B. HAM (Edmond FARAL)..... 257
RIQUER (Martí de), Introducció al *Tirant lo Blanc* (René LAVAUD)... 412
— Resumen de literatura catalana (Am. PAGÈS).... 100
ROACH (William). Voir *Didot (The) Perceval*.
Studies in honor of William Albert NITZE, ed. by Clarence E. PARMENTER (M. R.) 252
Tirant lo Blanc. Voir RIQUER (Martí de).
WEIGOLD (Hermann), Untersuchungen zur Sprachgrenze am Nordufer des Bielersees auf Grund der lokalen Orts- und Flurnamen ; *Romanica Helvetica*, vol. XXIV (J. HUBSCHMIED fils) 99
ZUMTHOR (P.), Merlin le Prophète (Jeanne LODS)..... 109

PÉRIODIQUES

Annuaire d'histoire liégeoise, I, 1929-1937 ; II, 1938-1942 ; III, 1943-1947 (Pierre Cézard) 111
Archivo de filología aragonesa, I, 1945 ; II, 1947 (B. Pottier) 271
Bibliothèque de l'École des chartes, CVI, 1945-1946 (P. C.) 112
Boletín de filología (Montevideo), I, 1936-1937 ; II, 1938-1939 ; III, 1940-1942 ; IV, 1, 1943 ; 2, 1944 ; 3, 1945 (B. Pottier) 541
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), X, 1936 ; XI, 1937 ; XII, 1938 ; XIII, 1939 ; XIV, 1940 ; XV, 1941 ; XVI, 1942 ; XVII, 1943 ; XVIII, 1944 ; XIX, 1945 ; XX, 1946 (Pierre Cézard) 113
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, XLI, 1941-1943 ; XLII, 1946 ; XLIII, 1947 (M. R.) 271
Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris, VII, 1939 (M. R.) 272
Cultura neolatina, IV-V, 1944-1945 ; VI-VII, 1946-1947 ; VIII, 1948 (M. R.) 420
Estudios de edad media de la Corona de Aragón (Sección de Zaragosa), I, 1945 ; II, 1946 (B. Pottier) 272
Neophilologus, XXX, 1946 ; XXXI, 1947 (M. R.) 272
Revista de dialectología y tradiciones populares, I, 1944-1945 ; II, 1946 (B. Pottier) 121
— III, 1947 (B. Pottier) 273
Revista de filología española, XXII, 1935 ; XXIII, 1936 ; XXIV, 1937 ; XXV, 1941 ; XXVI, 1942 (B. Pottier) 122
Revue belge de philologie et d'histoire, XXI, 1942 ; XXII, 1943 (Albert Henry) 423
Revue de linguistique romane, XV, 1939 ; XVI, 1946 (M. R.) 275
Revue des langues romanes, LXIX, nos 1940-1945, 1946, 1947, 1948, (M. R.) 275
Revue du moyen âge latin, I, 1945 (Pierre Cézard) 125
— II, 1946 (P. C.) 276
— III, 1947 ; IV, 1948 (P. C.) 542
Scriptorium (revue internationale des études relatives aux manuscrits), I, 1946-1947 (P. C.) 126
Speculum, XV, 1940 ; XVI, 1941 (Y. Lefèvre) 544
Studia neophilologica, XVI, 1943 ; XVII, 1944-1945 (M. R.) 127
— XVIII, 1945-1946 (P. C.) 278
— XIX, 1946-1947 (P. C.) 424
Studier i modern språkvetenskap, XVI, 1946 (M. R.) 279
Symposium, I, 1946-1947 (M. R.) 280

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Réception de M. Mario Roques. Discours de MM. Gustave Charlier et Mario Roques (24 avril 1948) 132
Alvar (Manuel), El habla del campo de Jaca 284
Arnould (E.-J.), Études sur le Livre des Saintes Médecines du duc Henri de Lancastre 552
— Henry of Lancaster and his « Livre des seintes médecines » 552
— Le livre de Seyntz Medecines 552
— Le « Manuel des péchés » ; étude de littérature religieuse anglo-normande (XIIIe siècle) 428
Badía Margarit. Voir Margarit (A. M. Badía).
Barroux (Robert). Voir Mortier (Raoul).
Bénichou (Paul), Romances judeo-españoles de Marruecos 430
Benoit (Fernand), Histoire de l'outillage rural et artisanal 429
Bianu (I.) et N. Hodoş, Bibliografia românească veche (1508-1830), t. III et IV par Ioan Bianu et Dan Simonescu 283
Bibliografia românească veche. Voir Bianu (I).
Blinkenberg (Andreas), Le patois de Beuil, documents et notes, avec un appendice sur le parler de Peone 431
Bonet. Voir Honoré Bonet.
Breillat (Pierre), Recherches albigeoises 143
Brunel (Clovis). Voir Centenaire de... l'École des chartes.
Cabeen (D. C.). Voir Holmes (Urban T.).
Cain (Julien). Voir Centenaire de... l'École des chartes.
Carmody (Francis J.). Voir Leopold of Austria.
Carballo Picazo (H.), Datos para la historia de un cuento. Una nota sobre el Doctor Carlos Garcia 550
Carreter. Voir Lázaro Carreter.
Cartojan (N.), Istoria literaturii române vechi 553
Cent-cinquantenaire de l'École des Langues orientales : histoire, organisation et enseignement 556
Centenaire de la réorganisation de l'École des chartes. [Discours de MM. Brunel, Samaran, Cain, Petit-Dutaillis et Naegelen]... 132
Chaney (Edward F.), Francis Villon in his environment 287
Charlier (Gustave). Voir Académie royale... de Belgique.
Closs (August). Voir Gottfried von Strassburg.
Cohen (Gustave), Anthologie de la littérature française du moyen âge 141
Coopland (G. W.). Voir Honoré Bonet.
Denomy (Alexander J.), The heresy of courtly love 554

EMOND (V.). Voir GROULT (P.) et EMOND (V.).
Études linguistiques. Voir Publications de la fac. de Lettres de Strasbourg.
EWERT (Alfred). Voir MARIE DE FRANCE.
FOERSTER (Hans), Urkundenlesebuch für den akademischen Gebrauch..... 133
Glossaire de Reichenau. Voir *Glossarium biblicum*.
Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. XXII..... 283
Glossarium biblicum codicis Augiensis CCXLVIII, éd. Andreas LABHARDT..... 283
GONON (Marguerite), Lexique du parler de Poncins..... 430
GOTTFRIED VON STRASSBURG, Tristan und Isolt, ed. by August CLOSS. 427
GRAFF (Jean). Voir MORTIER (Raoul).
GROULT (P.) et EMOND (V.), Anthologie de la littérature française du moyen âge..... 553
GUICHARD (Georges). Voir Hommages.
HAUST Jean, Dictionnaire français-liégeois, publié sous la direction d'Élysée LEGROS..... 551
HENRI DE VALENCIENNES. Histoire de l'empereur Henri de Constantinople publ. par Jean LONGNON..... 283
HODOŞ (N.). Voir BIANU (I.).
HOLMES (Urban T.), A critical bibliography of french literatur, ed. by D. C. CABEEN ; I, The mediaeval period..... 431
Hommages à Georges GUICHARD, Manuel d'études foréziennes..... 132
HONORÉ BONET, The Tree of Battles, an english version with introduction by G. W. COOPLAND..... 555
HUGUET (Edmond), Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, fasc. 33-34 et 35-36..... 549
LABANDE (Edmond-René), Étude sur « Baudoin de Sebourc » chanson de geste; légende poétique de Baudoin I du Bourg, roi de Jérusalem..... 428
LABHARDT (Andreas). Voir *Glossarium biblicum*.
LACERDA (A. de) et A. BADÍA MARGARIT, Estudios de fonética y fonología catalanas..... 283
LAPESA (Rafael), Asturiano y provenzal en el Fuero de Avilés..... 134
LÁZARO CARRETER (Fernando), Las ideas lingüísticas en España durante el siglo XVIII..... 550
LEGROS (ÉLYSÉE), La frontière des dialectes romans en Belgique..... 285
— Voir HAUST (Jean).
LEOPOLD OF AUSTRIA, « Li compilacions de la science des Estoilles », ed. Francis J. CARMODY..... 144
LI GOTTI (Ettore). Voir SACCHETTI (Franco).
LOMMATZSCH (Erhard), Geschichten aus dem alten Frankreich..... 551

Longnon (Jean). Voir Henri de Valenciennes.
Mackenzie (M. Fraser), Les relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire 429
Malkiel (Y.), Castilian « albricias » and its ibero-romance congeners. 136
— Old judaeo-spanish « yegüeria » « mes, dish » 140
— Old spanish « nadi(e) », « otri(e) » 285
— The « amulatado » type in spanish 284
— The base of the spanish suffix « -eño » 285
— The development of the latin suffixes *-antia* and *-entia* in the romance languages, with special regard to ibero-romance 133
— The etymology of hispanic « que(i)xar 137
— The etymology of hispanic « vellido » and « melindre » ... 135
— The etymology of old spanish « apesgar » « to catch, to press, to weigh » 138
— The etymology of portuguese « iguaria » 140
— The word family of old spanish « recudir » 138
Malory. Voir Thomas Malory.
Mann (Stuart E.), Historical albanian-english dictionary 132
Margarit (A. M. Badia), Los complementos pronomino-adverbiales derivados de *ibi* e *inde* en la Península ibérica 134
— Voir Lacerda (A. de).
Marie de France, Lais ed. by A. Ewert 427
Martí de Riquer. Voir Riquer (Martí de).
Mélanges 1945. Voir Publications de la fac. des Lettres de Strasbourg.
Messiaen (Pierre), Les œuvres de François Villon commentées 286
Moret (André), Anthologie du *Minnesang* 549
Mortier (Raoul), Les textes de la *Chanson de Roland* éd. par R. M. [collab. : Robert Barroux, Paul Thibault, Jean Graff] 142
Muñoz (Luis Ortiz). Voir Nebrija (Antonio de).
Naegelen (Marcel-Edmond). Voir Centenaire de... l'École des chartes.
Nebrija (Antonio de), Gramática castellana, éd. de Pascual Galindo Romeo et Luis Ortiz Muñoz 137
Nitze (W. A.), Arthurian romance and modern poetry and music 286
Petit-Dutaillis (Charles). Voir Centenaire de... l'École des chartes.
Picazo. Voir Carballo Picazo.
Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg. Mélanges 1945. V. Études linguistiques 131
Rémy (Paul), La littérature provençale au moyen âge 556
Riquer (Martí de), Una versión aragonesa de la leyenda de la enterrada viva 553
Romeo (Pascual Galindo). Voir Nebrija (Antonio de).
Roques (Mario). Voir Académie royale... de Belgique.

ROSETTI (A.), Le mot, esquisse d'une théorie générale 150
— Mélanges de linguistique et de philologie 131
SACCHETTI (Franco), Il libro delle Trecento novelle, a cura di Ettore LI GOTTI 550
SAMARAN (Charles). Voir Centenaire de... l'École des chartes.
SIMONESCU (Dan). Voir BIANU (I.)
SKARD (Sigmund), The use of color in literature, a survey of research 142
SPITZER (Léo), Essays in historical semantics 132
STEN (Holger), Les particularités de la langue portugaise 140
STOREY (C.). Voir *Vie (La) de saint Alexis*.
STRECKER (Karl), Introduction à l'étude du latin médiéval, trad. P. Van de WOESTIJNE.
TERRACINI (Benvenuto), Guido allo studio della linguistica storica, I, Profilo storico-critico 551
THIBAULT (Paul). Voir MORTIER (Raoul).
THOMAS MALORY, The works of —, ed. by Eugène VINAVER 555
Vie (La) de saint Alexis, ed. by C. STOREY 427
VINAVER (Eugène). Voir Thomas MALORY.
WAGNER (Robert-Léon), Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française des origines à la fin du XVIe siècle ... 428
— « Sorcier et magicien », contribution à l'étude du vocabulaire de la magie 428
WARTBURG (Walther von), Französisches etymologisches Wörterbuch, fasc. 41 283
WILMOTTE (Maurice), Mes mémoires 432
WOESTIJNE (P. Van de). Voir STRECKER (Karl).

CHRONIQUE

Nécrologie : Bateman Edwards, 282 ; Albert Pauphilet, 549 ; Yvonne Rokseth, 282 ; Jean-Jacques Salverda de Grave, 129 ; Håkan Tjerneld, 549.

Sociétés : American Philosophical Society, 142 ; Anglo-Norman Society, 552 ; Cercle linguistique de Copenhague, 140 ; Société de linguistique de Paris, 271 ; Société de publications romanes et françaises, 131 ; Société roumaine de linguistique, 130.

Publications annoncées : Dictionnaire étymologique espagnol, par Jean COROMINES, 130 ; édition de Jehan de Brie, *Le bon berger*, par Mlle Märta HILDING, 282 ; étude sur Robert de Blois et édition du *Chastoiement des Dames* et de l'*Enseignement des Princes*, par M. John H. FOX, 282.

Collections : Acta jutlandica, 431 ; Acta salmanticensia, Filosofía y Letras, 134 ; Anglo-Norman Texts, 552 ; Bibliotheca neocomensis... curante Max. Niedermann, 283 ; Bibliothèque de philologie germanique, 549 ;

Blackwell (Librairie), collect. de textes allemands, collec. de textes français, 427 ; Connais ton pays, 429 ; Documents relatifs à l'histoire des Croisades, 283 ; Estudio de conocimientos generales, 100 ; Lebègue (Coll.), 556 ; Mémoires de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, 285 ; Publications de la Fac. des Lettres de Strasbourg, 131 ; Publications de la Société roumaine de linguistique, 130 ; Romanica helvetica, 99 ; Sitzungsberichte der phil.-hist. Klasse der Akad. der Wissenschaften in Wien, 104 ; Travaux du cercle linguistique de Copenhague, 140 ; University of California publications in linguistics, 133 ; Univ. of California publ. in Modern philology, 144 ; University of Michigan, Contributions in modern philology, 257.

ERRATA ET ADDENDA au tome LXX..... 556

INDEX DES MOTS..... 557

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Novembre 1949.
Dépôt légal 4e trimestre 1949.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6368. — N° d'ordre chez l'éditeur : 280.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1948 et 1949 en un tome, t. LXX, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions pour les abonnements et les ventes en 1949 et 1950 seront indiquées sur demande.

Les payements peuvent toujours être effectués :

1° Directement, **et nous recommandons ce mode de payement,** par versement ou virement au compte de chèques postaux de la *Société* « *Romania* », numéro du compte : Paris 1881-69 ; les mandats-cartes internationaux peuvent être adressés à ce compte ;

2° Directement par envoi de chèque barré, **payable à Paris et en monnaie française,** à l'ordre de la *Société* « *Romania* ».

3° Par l'intermédiaire d'un libraire ou commissionnaire qui s'acquittera par un des deux moyens indiqués ci-dessus.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX
(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de X-531 pages en deux fascicules.

Prix : France... 700 fr. ; Étranger..... 740 fr.

Prix du fascicule II seul : France. 450 fr. ; Étranger.. 480 fr.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, PARIS (VII[e]).

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Volumes in-4° paraissant annuellement en 2 fascicules avec de nombreuses illustrations.

Tome	I, 1943, 237 pages	*Épuisé*
—	II, 1943, 298 pages	200 fr.
—	III, 1944, 298 pages	500 fr.
—	IV, 1946, 377 pages	600 fr.
—	V, 1, 1947, 234 pages	1200 fr.
—	V, 2, 1947, 254 pages	1200 fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI[e])

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de Mario ROQUES

N° 12*** (1947) BÉROUL

LE ROMAN DE TRISTAN

édité par Ernest MURET.
Quatrième édition revue par L. M. DEFOURQUES.

Un volume in-16 de XVI-173 pages ..... 150 fr.

N° 78 (1948)

LE ROMAN DE RENART

Première branche éditée d'après le manuscrit de Cangé par Mario ROQUES

Un volume in-16 de XXVI-188 pages ..... 250 fr.

N° 49* (1949) RUTEBEUF

LE MIRACLE DE THÉOPHILE

Miracle du XIII[e] siècle,
édité par Grace FRANK, deuxième édition revue

Un volume in-16 de XXI-45 pages ..... 180 fr.